

Port payé à Québec

Vol. XXXVIII - No 30 - Montréal, 12 octobre 1966



Prime jeunesse et prime automne, éblouissant contraste!

*L'UCC, le seul organisme à la défense
des intérêts de l'agriculteur du Québec*
page 7

**Dans quatre jours,
soit le 17 octobre,
dépouillement du scrutin
sur le plan conjoint
des producteurs
de lait industriel**

42^e

DU 18 AU 20 OCTOBRE 1966

congrès général annuel de l'UCC

page 5



L'OPINION RURALE...

Attention, parents du Québec!

Il y a quelques mois, j'étais invité par l'Union des Familles de St-Hyacinthe, à une étude ou sondage d'opinions sur le plan Henripin concernant les allocations familiales. J'y représentais mon association professionnelle l'UCC.

Plusieurs groupement sociaux étaient également représentés. La discussion fut animée et contreversée. Ce qui m'étonna grandement cependant c'est que plusieurs parmi ceux qui étaient présents semblaient favorables au changement proposé par le sociologue Henripin.

On nous a demandé de noter sur une feuille préparée à cet effet, nos opinions en quelques mots. Quand à moi, j'ai pensé que le sujet était trop lourd de conséquence pour être traité à la légère. Voici donc ce que j'en pense après réflexion:

Le plan Henripin enlèverait toute allocation au premier enfant, donnerait trop peu au deuxième et c'est à partir du troisième enfant que l'allocation serait plus généreuse. Que penser de ce système? J'en suis totalement opposé et voici pourquoi: En 1963, le coût des allocations familiales était de \$170 millions au Québec. Le plan Henripin demande qu'on double ce montant à cause de la dépréciation du dollar. J'en suis, mais qu'on double à partir du premier enfant les allocations actuelles.

On nous dira: ou prendre l'argent? Eh bien, on en a trouvé de l'argent pour des ogives, des missiles etc... qui servent à quoi... à servir bien plus les intérêts des capitalistes voisins que ceux des Canadiens. On en a également trouvé pour des projets, des commissions et des enquêtes qui riment à rien sinon à faire oublier les promesses, les divisions ou les rancunes des petits politiciens. Mais quand il s'agit des petits canadiens, on fait la sourde oreille aux demandes répétées des parents depuis nombre d'années. Les allocations versées sont pratiquement les mêmes que celle de 1947 soit près de vingt ans passés.

On nous dira que le plan est favorable aux familles nombreuses du Québec, ce qui n'est pas exact car les dernières statistiques fédérales prouvent que notre province n'est même plus en tête de liste en ce qui a trait à la moyenne de personnes dans une même famille. La revanche des berceaux même dans les belles paroisses rurales du Québec, c'est chose du passé. Et que penser de l'avenir? Nous n'entendons parler que de limitation des naissances, de pilules... Etc..., et les jeunes ménages d'aujourd'hui et de demain, quelle famille auront-ils? On peut facilement le deviner ou le prévoir. Pour la grande majorité des cas ce sera un-deux, peut-être trois enfants. Les familles plus nombreuses seront l'exception.

Ce qui veut clairement dire qu'avec ce fameux plan, les citoyens du Québec paieront leurs impôts et leurs taxes au gouvernement central. Une partie de ces argents sera distribuée aux petits canadiens des autres provinces tandis qu'on aura privé volontairement les petits québécois d'allocations qu'ils avaient également droit de recevoir.

J'espère que dans toute présentation de mémoire au minis-

tère de la Famille du Québec, toute union ou tout groupement y penseront deux fois avant de poser un geste que nos enfants nous reprocheront avec raison, soit le geste qui aurait pour conséquence de les priver de dizaines de millions de dollars sur

lesquels ils ont cent fois raison de compter.
Sincèrement
Ludovic Pelletier
R.R. No 1, St-Hyacinthe.

"Le Royaume des Jerseys"

Le 16/8/66, une journée magnifique pour les éleveurs de "Jerseys". C'est à la ferme "Le Royaume des Jerseys", propriété de M. Jean-Paul Dubuc que plusieurs des invités se sont rendus. Lors de cette journée, nous avons eu le plaisir de remarquer quelques personnalités tel que M. M. Simpson, Fabien Cordeau, Desrosiers, veillon et notre remarquable propagandiste M. Parent.

La journée a débuté par une visite générale de la ferme suivi d'un dîner pique-nique. Puis M. Desrosiers nous donna quelques directives sur le jugement d'une bonne vache laitière. En comparant deux vaches de types très différents, il nous a fait remarquer les principales caractéristiques de chacune et nous a donnée les raisons de ce classement. Un concours fut organisé pour tout le monde, autant pour les jeunes que pour les adultes. M. Veillon fut le juge de ce concours et de nombreux prix furent distribués aux gagnants, ainsi que des prix de présence.

M. Fabien Cordeau remercia tous ceux qui avaient bien voulu répondre à l'invitation du Club.

Un bref exposé de M. Parent encouragea tous les éleveurs de la race Jerseys et montra la grande supériorité du lait des belles "Jerseys". Il donna quelques conseils sur l'alimentation des vaches à ce temps-ci de l'année.

M. Comeau, notre président actuel et organisateur de cette journée épataste fit voter un nom pour représenter tous les clubs de Granby, St-Hyacinthe, Drummondville et les alentours. Désormais cette fusion portera le nom de "Club Maska" accepté à l'unanimité. Les directeurs tirent conseil pour discuter de certains problèmes urgents.

Bravo! à tous les éleveurs de race "Jerseys" Un Observateur

ÉCHANGEZ VOTRE REFROIDISSEUR À LAIT DE TYPE ANCIEN

POUR UN NOUVEAU MODÈLE MODERNE

ENTIÈREMENT
AUTOMATIQUE

A VIDE

Zero®

...et bénéficiez des économies de temps et de travail qu'offre le NETTOYAGE INTÉGRÉ "A BOUTONS-POUSOIRS"

RÉGLEZ UN CADRAN ... TOUCHEZ UN COMMUTATEUR

...et le Zero® se lave, se rince et s'assainit de lui-même!

Voici une façon de diminuer fortement les frais de manipulation du lait, d'obtenir un lait plus propre et de meilleure saveur, et de faire plus d'argent sur le lait! Echangez votre refroidisseur en vrac de type ancien sans vide, tellement long et difficile à nettoyer à fond. Et installez un REFROIDISSEUR EN VRAC A VIDE ENTIEREMENT AUTOMATIQUE ZERO, nouveau et moderne.

LE NETTOYAGE EST UN JEU D'ENFANT quand vous possédez ce refroidisseur ZERO absolument automatique. Une fois le réservoir vide, vous réglez le cadran-minuteur automatique intégré. Touchez un commutateur et le ZERO se lave, se rince et s'assainit de lui-même. Le Zero est le seul refroidisseur en vrac de ferme pourvu d'un système entièrement automatique et entièrement intégré de nettoyage et d'assainissement.

MEILLEUR NETTOYAGE - COMPTE BACTERIEN DIMINUE! La photo ci-dessus du réservoir ZERO montre à l'oeuvre le système automatique Spatter-Spray, breveté et intégré. Les deux hélices propulsent un jet d'eau croisé - une véritable "tornado" - sur tout l'intérieur d'acier inoxydable du réservoir. Celui-ci est rond, sans coin difficile à nettoyer. Le brossage est au strict minimum. Selon les statistiques officielles, le compte bactérien est nettement diminué.

POUR VOUS RENSEIGNER D'AVANTAGE sur le REFROIDISSEUR DE LAIT EN VRAC A VIDE ZERO ENTIEREMENT AUTOMATIQUE, postez sans retard le coupon ci-contre.

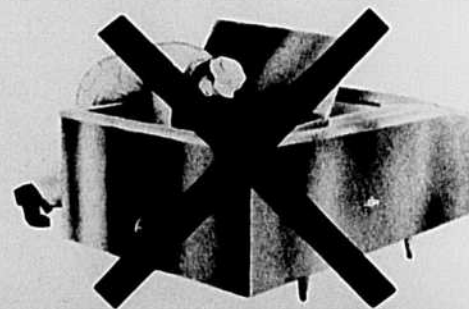
ZERO CORP. 776-J Duncan Ave. Washington, Mo., U.S.A.

REFROIDISSEUR DE LAIT Zero® EN VRAC A VIDE

ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE
AVEC NETTOYEUR AUTOMATIQUE INTÉGRÉ
"SPATTER SPRAY"



ZERO A CONCU ET DÉTIENT LES PRINCIPAUX BREVETS
SUR LES REFROIDISSEURS DE LAIT EN VRAC POUR LA FERME!



LE GROS RESERVOIR CONVIENT A LA PETITE LAITERIE!

Si vous désirez installer un plus gros refroidisseur-citerne sans encourir les frais d'agrandissement de votre laiterie, échangez votre refroidisseur actuel pour le nouveau modèle ZERO BIG-SHORTY de la grosseur voulue. Ce gros refroidisseur convient à la petite laiterie! Seuls le système d'automatisation ZERO breveté, qui fait usage du vide, et le système intégré Spatter-Spray de nettoyage et d'assainissement automatiques rendent possible ce refroidisseur. Elément fondamental d'une installation directe à pipe-line de la vache au réservoir, le ZERO BIG-SHORTY n'exige pas de dispositif de dégagement ou de pompe à lait, coûteux et de nettoyage difficile.

COUPON À POSTER AUJOURD'HUI POUR VOUS RENSEIGNER

ZERO CORPORATION
a/s La Terre de Chez Nous, dép. 776-J
515, avenue Viger, Montréal 24, Qué.

Veuillez me renseigner à fond, GRATIS, sur le REFROIDISSEUR EN VRAC A VIDE ZERO ENTIEREMENT AUTOMATIQUE, pourvu d'un système intégré Spatter-Spray de nettoyage et d'assainissement automatiques.

Nom:
Marque de mon refroidisseur actuel:
Dimensions de ma laiterie Nombre de bêtes
Adresse Tél.:
Municipalité Prov.:

Editorial

"Vers le contrôle de la mise en marché"

L'annonce du 42e congrès annuel général de l'Union Catholique des Cultivateurs pour les 18, 19 et 20 octobre rappelle qu'une autre période de lutte intense vient de s'inscrire dans l'histoire de l'agriculture au Québec. Le dernier congrès s'était donné comme thème: "De justes prix". Et si dans le temps, le président général pouvait constater que "l'UCC a réussi à placer les inquiétudes du monde agricole au centre des préoccupations de nos gouvernants", les prochaines assises permettront sans doute d'estimer que l'UCC a fait preuve d'une puissante continuité en incitant nos gouvernements à s'engager dans la voie des solutions. En ceci, il convient de dire que les cultivateurs ont autant fait poids par leur nombre que par la qualité constructive de leurs réclamations et leur engagement progressif de citoyens responsables. "Vers le contrôle de la mise en marché" thème du prochain congrès arrive bien dans le contexte.

Au dernier congrès annuel général de l'UCC, on pouvait faire montre d'un nombre d'adhésions dépassant alors toute espérance. L'organisation professionnelle des cultivateurs, de 46,070 membres qu'elle était au printemps de 1964 venait de passer à 52,923 membres en juillet 1965. Avait-on atteint le sommet? On le croyait. Mais voici qu'au milieu de cette année un nouveau record d'adhésions est enregistré avec le chiffre de 56,576 membres.

L'UCC ne fait pas de politique partisane, mais le bien de la classe agricole l'a régulièrement placée sur un plan critique ou d'opposition vis-à-vis de tout parti politique au pouvoir. Il n'en reste pas moins que le mouvement massif d'union des cultivateurs qui signifie aussi revendication de masse répondant aux besoins des individus ne peut se produire sans impressionner ceux qui doivent compter sur un électoral pour gouverner.

Si nous voulons parler de mises en fonction de compétences au niveau d'organismes gouver-

nementaux, nous pouvons affirmer que l'UCC a pu faire des rencontres fructueuses. Un exemple prédominant: la Régie des Marchés agricoles qui répond à l'UCC par l'acceptation d'un projet de plan conjoint pour le lait industriel et par la mise au vote d'un tel plan auprès de 50,000 producteurs québécois.

L'UCC, le seul organisme à la défense des intérêts des cultivateurs au Québec, peut généralement inscrire à son crédit des assouplissements dans les organismes gouvernementaux existants et de nouvelles mises en place ou perspectives prochaines de mises en place. Nous pensons à l'institution légale d'une Commission canadienne du lait et des produits laitiers, d'un Office des provenances, organismes qu'on peut présumer en voie de prendre physiquement forme. Même si Ottawa apparaît visiblement placé entre la chèvre et le chou dans le choix des représentations, l'agriculteur peut y voir avec optimisme une tentative sérieuse de réponse à ses revendications. Nous pensons également à la mise en fonction d'une commission d'enquête sur le prix de la machinerie agricole.

Si toute bonne démocratie doit placer ses assises sur la responsabilité des individus et des collectivités, l'union professionnelle des cultivateurs du Québec, entend bien prendre sa part de responsabilité. Le thème de son 42e congrès annuel est, en effet, nettement engageant: "Vers le contrôle de la mise en marché". Le Congrès annuel en fouillera sûrement toutes les implications autant sur le plan individuel, que collectif et gouvernemental. La classe agricole en est arrivée à ce tournant de maturité qu'elle peut se permettre l'assainissement technique de ce passage en eaux troubles qui rend extrêmement difficile la coordination entre la demande du consommateur et la production agricole.

François COTE

la des champs

GRÈVES ET AGRICULTURE

Nous venons de traverser une période de grèves nous voulons parler de celles qui se sont déroulées à l'échelon national. En faire l'énumération serait trop long. Tenter d'en analyser et d'en mesurer tous les effets économiques qui les ont accompagnées serait trop pénible, ennui qui ont atteint tout le monde, y compris ceux qui les ont déclenchées. Certaines ont duré assez longtemps pour que le rattrapage soit long, financièrement parlant.

Mais passons. Les grèves, c'est admis, sont légitimes. Elles sont légales pourvu que les auteurs se conforment à des formalités précises et respectent certaines normes: délais prévus, maintien de l'ordre, respect de la propriété d'autrui, modes de piquetage limités, etc. Ajoutons un autre point en leur faveur: pour le monde des travailleurs, elles sont parfois le seul moyen de faire entendre raison aux patrons ou employeurs que l'homme est plus qu'une simple machine-outil qu'il faut bien endurer parce qu'on en a besoin, il faut tirer tout ce qu'il peut donner de mieux aux prix le plus ridiculement bas possible.

PLAIE SOCIALE

Cela étant dit, il faut aussi admettre que la grève en soi est une véritable plaie sociale, excusable et excusée à l'occasion, mais plaie quand même. A preuve, les pays les plus avancés en législation ouvrière ne les interdisent pas, mais font en sorte ou de les prévenir ou d'en restreindre le nombre au possible. Au point que, chez certaines nations évoluées, elles sont lit-

téralement en voie de disparition. Et l'économie de ces nations s'en porte infiniment mieux.

Plaie sociale préjudiciable à tout l'ensemble de la population, avons-nous écrit il y a un instant. Mais l'un de ceux qui en souffrent le plus fréquemment et le plus durement pour ne pas dire cruellement - c'est le cultivateur - surtout dans un pays comme le nôtre dont les extrémités sont séparées par une distance de 4,000 milles au moins.

L'agriculteur en souffre à la fois comme producteur de denrées primordiales et comme consommateur d'articles de première nécessité. Si l'un de vous connaît une grève d'envergure nationale, voire locale, qui ait jamais profité à la classe agricole, vite faites-nous la connaître. Même s'il vous en vient à l'idée une vraie qui n'a pas nui de quelque façon au travailleur de la terre, il serait intéressant que vous la nommiez même s'il vous faut remonter à dix ou vingt ans en arrière.

LES CÉRÉALES

A titre d'exemples, arrêtons-nous à quelques grèves des plus récentes, dont les unes réglées à prix d'or, les autres à demi-résolues, sans parler de celles qui existent encore ou sont sur le point de reprendre à la première occasion.

Commençons par celle des débardeurs envers qui nous sommes loin d'être antipathiques. Elle est survenue à un moment où les éleveurs des ports des Lacs et de l'Est étaient pleins à craquer de grains de toutes sortes, surtout de céréales pour

expédition à l'étranger. Sans être cause de torts irréparables, elle a tout de même compromis notre réputation de vendeurs et de livreurs fiables et consciencieux. En outre, elle a empêché un acheminement urgent d'un fort volume de grains vers les éleveurs locaux ou de campagne dans l'Ouest. C'est de peine et de misère que les cultivateurs de l'Est ont pu se procurer le minimum de provenances dont leurs bestiaux et volailles avaient grandement besoin pour ne pas crever de faim en certains cas. Donc toute une série d'inconvénients et de tracasseries ennuyeuses pour protéger nos clients étrangers, nos producteurs de céréales de l'Ouest, nos cultivateurs de l'Est, sans parler des emm... de moindre importance.

LA NAVIGATION

Prenons-en une autre dont les répercussions auraient été analogues et plus désastreuses encore si elle s'était prolongée le mondrement; celle des marins de la Voie maritime encore une fois sans vouloir chicaner ces bons marins. Il faut se rappeler qu'ils ont débrayé quelques jours à peine après que les débardeurs eurent décidé de réembrayer. Il faut encore songer que le transport par eau des grains est de loin le moins coûteux, que l'arrêt de travail à la Voie maritime s'est produit à l'apogée même de la saison de la navigation. Songez encore que quelques cents de plus par boisseau de blé peut nous faire perdre des clients pour des années à venir, sinon pour toujours.

Arrivons-en à une troisième encore plus vitale: celle des che-

minots. Bonnes gens encore, ces cheminots! Mais il a fallu rien de moins qu'une convocation du Parlement canadien pour les convaincre de retourner au travail. Et encore, il s'en est fallu de peu que se fût trop peu!

DENRÉES PÉRISSABLES

Tout le monde connaît les effets que peut provoquer une paralysie complète des chemins de fer dans un pays comme le nôtre. Tout le monde la redoutait. Pour tout dire, tout le monde en avait peur, y compris les cheminots eux-mêmes. Des camionneurs ont pu en profiter momentanément, mais qui d'autre? Certainement pas les ouvriers congédiés faute du mouvement de produits finis et d'arrivages de matières premières à transformer dans des usines d'importance. Cette fois, il y avait plus que les grains en cause.

Il y avait toute une gamme de ressources alimentaires dont plusieurs hautement périssables comme les viandes. En une douzaine de jours, nos approvisionnements de boeuf, surtout de Montréal à l'Atlantique, baissaient à vue d'oeil alors que les prix de détail montaient de 1/2 3/4 et même de 1 cent la livre par jour. Pendant ce temps, éleveurs et ranchers de l'Ouest limitaient leurs expéditions d'animaux au strict minimum pendant que leurs prix baissaient - contrairement à l'Est - de 1/2 c. la livre à la ferme par jour.

Et il y en aurait bien d'autres qu'on pourrait souligner avec même qui parlent de faire des grèves à leur manière. Mais cela, c'est une autre affaire dont il faudra bien parler un jour et sans le moindre détour.

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDÉ EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél.: 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.a.

Chef de la rédaction: François Côté

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage: Lithographie Rive Sud

Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de 2e classe de la présente publication

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MONTRÉAL

Le grade

RÉDACTEUR: Louis-Philippe POULIN

Enquête sur le coût de la vie

Les prix des aliments ne sont pas exagérés

Récemment, les journaux annonçaient la décision prise par le gouvernement canadien d'instituer une commission parlementaire pour étudier tous les problèmes reliés au coût de la vie. Le 28 septembre, trente-six membres de la Chambre des Communes tenaient la première séance de la commission. Même si le coût des aliments ne constitue qu'une partie du coût global de la vie, il faut prévoir qu'il retiendra une bonne part de l'attention des parlementaires, surtout depuis que des groupes de ménagères de diverses villes canadiennes ont entrepris des campagnes de protestation et de boycottage relativement aux prix des viandes et des produits laitiers. Ou nous conduira tout ça? Nous l'ignorons, bien sûr. Il est cependant certain, c'est la leçon de l'expérience, qu'en période d'inflation accélérée tous les groupes qui incarnent des intérêts particuliers se renvoient mutuellement la balle à qui mieux mieux. C'est la situation que nous vivons présentement. Et

ceux qui suivent l'évolution du problème et lisent les déclarations de divers personnages et les articles des journaux doivent souvent constater à regret que les éléments de base du problème sont généralement escamotés.

Nous sommes certains que les grandes organisations agricoles vont faire entendre la voix des agriculteurs, producteurs d'aliments, dans les milieux officiels et auprès des organes d'information. Mais il convient aussi que chacun d'entre nous, chaque fois que l'occasion se présente, rappelle à quiconque que dans le jeu de la spirale inflationnaire, les prix des aliments ne battent pas la marche. Ils suivent plutôt de l'arrière. Pour étayer notre affirmation, nous citons quelques extraits d'un discours du ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene, prononcé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'Exposition Nationale de Toronto. Ces chiffres font réfléchir et donnent aux représentants des agriculteurs des

arguments de poids. Voici les paroles du ministre:

"On semble ignorer que l'une des conséquences découlant de l'emploi de nouveaux procédés de transformation des aliments n'a pas seulement allégé la tâche de la ménagère, mais a également contribué à augmenter la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail. Malgré le nombre croissant des services connexes à l'achat d'aliments par le consommateur, on découvre que ce dernier consacre moins d'argent à l'achat de la nourriture qu'il y a dix ans. En 1954, le consommateur dépensait 23.7% de son revenu pour s'alimenter alors qu'en 1964, cette proportion n'était que de 21.2%. Il y a quinze ans, une famille de quatre personnes déboursait en moyenne par cet item \$880 par année, soit l'équivalent de vingt semaines de rémunération pour un salarié travaillant dans une industrie quelconque. Alors qu'en 1964, la même famille consacrait \$1,392 à l'alimentation mais pour seize semaines de travail seulement.

"Voici des chiffres comparatifs en ce qui concerne les quantités d'aliments que l'on pouvait se procurer en 1946 par rapport à 1965 avec le salaire horaire payé dans l'industrie manufacturière.

Surlonge de boeuf	- 1.6 livre en 1946 et 2.0 livres en 1965.
Côtelettes de porc	- 1.9 livre en 1946 et 2.6 livres en 1965.
Beurre de crémier	- 1.7 livre en 1946 et 3.5 livres en 1965.
Oeufs frais, "A" gros	- 1.4 douzaine en 1946 et 3.5 douzaines en 1965.
Lait frais	- 5.8 pintes en 1946 et 8.5 pintes en 1965.
Farine	- 17.8 livres en 1946 et 19.4 livres en 1965.
Tomates en conserve	- 5.0 boîtes de 28 onces en 1946 et 6.1 boîtes en 1965.
Pommes de terre	- 2.1 (10 livres) en 1946 et 2.8 (10 livres) en 1965.
Sucre granulé	- 8.3 livres en 1946 et 21.6 livres en 1965.
Pain	- 10.6 livres en 1946 et 11.7 livres en 1965.

"Pour ce qui est du beurre, si nous comparons les prix actuels à la moyenne des prix de détail payés pour le beurre de crémier en 1946, nous constatons que ces prix ont été moins sujets à la hausse que ceux des autres denrées au cours des vingt dernières années. Si, pour la même période, le prix du beurre avait augmenté comparativement à celui de tous les autres produits alimentaires, tel barème servant à établir la hausse du coût de la vie au Canada, cet aliment se vendrait maintenant au moins 77c. la livre. Et si l'augmentation du prix du beurre avait suivi la même tendance que celle enregistrée pour chacun des produits alimentaires, il en coûterait 81c. pour acheter une livre de beurre."

Les principes qui inspirent les Coopératives du monde entier

Au début de septembre, les représentants des coopérateurs de tous les pays s'étaient donné rendez-vous au congrès de l'Alliance Coopérative Internationale. Au congrès précédent de cet organisme, on avait institué une commission d'étude des principes coopératifs. Il ne s'agissait point d'une étude théorique. Les coopérateurs désiraient faire la somme de l'expérience de tous les pays et à la lumière de l'application des principes traditionnels dans les divers milieux et dans divers types de coopératives, l'Alliance voulait dégager une expression des principes coopératifs qui correspondent à la réalité de la pratique.

Il est toujours dangereux de se tenir au strict niveau des principes. On risque de verser dans la théorie pure et de se livrer à des échafaudages intellectuels qui s'écrouleront à la dure épreuve des réalités et du possible. Il faut surtout, croyons-nous, envisager les principes de la coopération comme des phares qui éclairent la route à suivre, qui guident les modalités de notre action. Fondamentalement, on peut ramener toute la coopération à un seul principe de base ou à un seul concept, celui du propriétaire-usager. En d'autres termes, sur le plan économique, il s'agit d'individus qui s'associent pour se donner eux-mêmes des services dont ils ont besoin.

Ce qu'on appelle les principes coopératifs sont tout simplement des règles de constitution et d'administration des entreprises qui découlent naturellement du concept de base. Les objectifs qui doivent inspirer l'effort coopératif dans un secteur donné sont également liés au concept exprimé plus haut. Le grand guide de l'action coopérative est l'intérêt du propriétaire-usager.

Nous croyons que c'est dans cette perspective qu'il faut aborder la lecture de la déclaration du congrès de l'Alliance. Et pour l'information de nos lecteurs, nous la citons au texte:

Le présent Congrès considère que le rapport de la Commission des principes donne une idée générale de la valeur des principes coopératifs de nos jours, bien qu'il puisse y avoir des différences d'opinion sur leur ordre d'importance.

Le Congrès approuve les recommandations et les conclusions de la Commission des Principes, reproduites ci-après:

1. L'affiliation à une société coopérative devrait être volontaire, à la portée de toutes les personnes qui peuvent utiliser ses services et sont d'accord pour assumer les responsabilités inhérentes à

la qualité de membre; elle ne devrait pas être l'objet de restrictions qui ne sont pas naturelles, ni d'aucune discrimination sociale, raciale, politique ou religieuse.

2. Les sociétés coopératives sont des organisations démocratiques. Leurs affaires devraient être administrées par les personnes élues ou nommées selon la procédure adoptée par les membres, devant lesquels elles sont responsables. Les membres des sociétés primaires devraient avoir les mêmes droits de vote (un membre: une voix) et de participation aux décisions touchant leur société. Dans toutes les autres sociétés l'administration devrait être exercée sur une base démocratique, sous forme appropriée.

3. Si un intérêt est payé sur le capital social, son taux devrait être strictement limité.

4. Le surplus ou les économies éventuels résultant des opérations d'une société appartiennent aux membres de cette société et devraient être répartis de façon à éviter que l'un d'entre eux y gagne aux dépens des autres.

Selon la décision des membres, cette répartition peut se faire comme suit:

a) en affectant une somme au développement des affaires de la coopérative.

b) en affectant une somme aux services collectifs; ou

c) en procédant à une répartition entre les membres, proportionnellement à leurs transactions avec la société.

5. Toutes les sociétés coopératives devraient constituer un fond pour l'enseignement à leurs membres, leurs diri-

geants, leurs employés et au grand public, des principes et des méthodes de la Coopération, sur le plan économique et démocratique. . .

6. Pour pouvoir servir au mieux les intérêts de ses membres et de la collectivité, chaque organisation coopérative devrait, de toutes les manières possibles, coopérer activement avec les autres coopératives, à l'échelle locale, nationale et internationale.

M. R. Gendron au Comité consultatif des gérants

M. Réal Gendron, gérant de la Meunerie Coopérative de Nicolet et de la S. C. A. du Comté d'Yamaska, devient membre du Comité consultatif des gérants pour le district No 8. M. Gendron représentera donc ses collègues des comtés de Nicolet, Yamaska et Drummond au sein de ce comité.

Pas un sou de plus pour le Québec !

Et fin du subside provincial à la livre de gras le 1er avril '67

N.D.L.R. — Pour faire suite à la nouvelle que nous avons publiée dans notre édition du 21 septembre concernant la suggestion faite à M. J.J. Greene par les ministres de l'agriculture du Québec et de l'Ontario, de porter à \$4.50 le prix de base moyen les cent livres de lait industriel, et dans l'ordre d'idées des commentaires que nous avons fait la semaine dernière sur la question, nous publions aujourd'hui le communiqué officiel de la déclaration du ministre fédéral de l'agriculture qui répond à la suggestion du Québec et de l'Ontario. Nos lecteurs comprendront qu'en définitive l'entente intervenue entre les trois ministres de l'agriculture signifie: pas un sou de plus pour le Québec pour la balance de la présente année laitière, et la disparition du subside québécois à la livre de gras à partir du 1er avril 1967.

Voici le texte de la déclaration de l'Hon. J.J. Greene:

"Lors d'une réunion tenue le 1er octobre 1966, l'Agriculture du Canada, de l'Ontario et du Québec ont convenu

d'une entente en ce qui regarde les niveaux du soutien fédéral et provincial ainsi que les programmes de subvention applicables aux prix du lait destiné à la transformation. D'ici la fin de l'année laitière en cours, l'Ontario établira une subvention provinciale de 25 cents les cent livres pour le lait de transformation. Le Québec maintiendra son régime actuel de soutien. Par la suite, c'est-à-dire à compter de la nouvelle année laitière commençant le 1er avril 1967, les Ministres se sont entendus pour que la nouvelle Commission canadienne du lait assume l'entière responsabilité de soutenir et de subventionner le lait acheminé vers la transformation. Le programme de soutien qui sera institué alors comprendra une augmentation d'au moins 25 cents les cent livres de lait titrant 3,5 pour cent de matière grasse. On est également tombé d'accord pour que les provinces de l'Ontario et du Québec retirent leurs subventions respectives au 31 mars 1967; à cette date, il sera essentiel que des organismes aient été mis en oeuvre afin d'être certains que les producteurs puissent recevoir les bénéfices de ce programme.

"Les Ministres se sont rendu compte que la Commission canadienne du lait, pour assurer la mise à exécution du programme durant l'année à venir, puisse être obligée d'utiliser des quotas (contingents) à prix sélectifs si la situation de l'offre et de la demande ou la combinaison des deux l'exigent ainsi.

"Je suis heureux que le Gouvernement du Canada ait été en mesure de contribuer à résoudre les nombreux problèmes entraînés par l'écart courant des niveaux de prix entre les deux provinces, écart occasionné par les subventions spéciales versées par le Québec. Bien qu'une égalité absolue des niveaux ne puisse être atteinte d'ici le début de la prochaine année laitière, la différence sera, à compter de maintenant, réduite à un minimum avec l'entrée en vigueur de la subvention décrétée par l'Ontario. Dans l'intervalle, les

producteurs de tout le pays pourront bénéficier de la majoration récente des prix du beurre. Il va sans dire aussi que tous les cultivateurs admissibles pourront tirer parti du nouveau soutien du programme que nous proposons.

"Vu qu'il se tient présentement dans la province de Québec un référendum portant sur un programme de mise en marché du lait, il a été impossible pour cette province de remplir l'une

des conditions que je considère essentielles à la solution de ce problème interprovincial, soit l'établissement d'un mécanisme susceptible d'assurer aux producteurs tous et chacun des bénéfices du programme de soutien. Toutefois, j'ai confiance que la solution qui n'a pu se matérialiser dès maintenant sera, à la longue, avantageuse aux producteurs laitiers tout en n'aggravant pas pour la peine les tendances inflationnistes actuelles de notre économie".

Du 18 au 20 octobre

42e congrès général de l'UCC à Québec

"Vers le contrôle de la mise en marché", tel est le thème du 42ième congrès général de l'U.C.C. qui se tiendra les 18, 19 et 20 octobre prochain, à l'Hôtel/Motel des Laurentides, 350 boulevard Sainte-Anne, Beauport. Il débutera le 18 octobre à 2 heures P.M.

Le conférencier invité sera l'honorable J.J. Greene, ministre fédéral de l'Agriculture. Il adressera la parole mercredi soir, le 19 octobre, après le banquet offert aux congressistes.

Toutes les séances d'étude seront entièrement consacrées à l'élaboration des politiques forestières que l'Union entend préconiser au cours de la prochaine année. On y discutera notamment de politiques laitières, de l'impôt foncier, de grains de provende, du régime des rentes et de problèmes forestiers. Il y sera question également de la reconnaissance juridique du syndicalisme agricole de l'organisation de la mise en marché, d'éducation générale et de formation professionnelle, d'investissements de l'Etat pour la revalorisation de l'entreprise agricole selon un plan d'ensemble, etc.

Ce congrès général groupera des délégués officiels de toutes les régions rurales du Québec. Ils représenteront les 56,500 membres de l'U.C.C. Seuls les délégués ont le droit de vote, mais tous les cultivateurs peuvent assister aux séances et participer aux débats.

Beurre de N.-Z. "mélangé" et vendu avec le nôtre

Selon une source d'information très sûre, du beurre provenant de la Nouvelle-Zélande serait mélangé au beurre produit au Canada et ainsi "passé" avec le nôtre. Il s'agirait là d'un nouveau truc pour écouler des produits importés sans que personne ne s'en aperçoive et pour éviter ainsi l'alerte. Les autorités responsables ont le devoir de fournir des éclaircissements à la population et en particulier de répondre aux questions suivantes. Depuis quand cette pratique a-t-elle cours? . . . Quelle quantité a été importée jusqu'à présent? Quel volume total prévoit-on importer d'ici la fin de l'année? . . . Pourquoi mélanger ce produit au beurre canadien plutôt que de le vendre comme tel? . . . Craint-on des réactions défavorables en offrant franchement aux consommateurs du beurre de Nouvelle-Zélande? . . . Quelles sont les personnes et entreprises autorisées à importer ce produit et à le mêler au beurre canadien? . . . Quel est le prix payé pour ce beurre de Nouvelle-Zélande? . . .

Quelle est la marge de profit des intermédiaires? . . . Tout profit dépassant celui fait normalement avec du beurre canadien est-il gardé en réserve comme fonds spécial pour l'industrie laitière tel que le demandent tous les principaux intéressés dont les producteurs? . . . Pourquoi a-t-on fait le mystère autour de cette politique? . . .

Autant de questions qui exigent des réponses claires et complètes de la part des autorités concernées. D'ailleurs en fournissant toutes les informations se rattachant à cette importation de beurre de la Nouvelle-Zélande qui serait vendu après avoir été mélangé au beurre canadien mais toujours sous le nom de ce dernier, les autorités n'accompliront que leur strict devoir qui est de renseigner la population sur toutes les politiques qu'elles adoptent surtout lorsqu'elles portent sur des questions qui peuvent être discutables ou controversées.

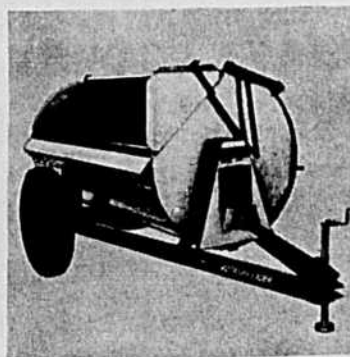


LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal



Seul le STARLINE ROTASPREADER vous offre tous ces avantages à l'épandage

Le Rotaspreader de Starline peut épandre n'importe quel fumier, qu'il soit liquide, solide, ou même gelé, à des taux variés à l'acre. Les fléaux à chaînes fouettent et pulvérisent tout le matériel pour l'épandre en couverture large et uniforme. Sa conception pratique a permis d'éliminer complètement les tabliers, les longues chaînes d'entraînement, les boîtes d'engrenage et les batteurs mûs par chaînes. La boîte étanche assure un transport propre du fumier jusqu'au champ sans aucune perte du précieux liquide. Son châssis indépendant porte des charges plus lourdes. L'essieu en collier permet un plus grand dégagement dans les cultures sarclées. Grâce au montage à boulons, l'épandage peut se diriger à gauche ou à droite et les pièces sont toutes interchangeables. Demandez une démonstration au Vendeur du Starline Rotaspreader ou encore maillez le coupon pour obtenir une brochure descriptive Starline.



STARLINE

Le corps principal en acier galvanisé "Sceau de qualité" (catégorie de l'Institut Américain du Zinc) résiste à la rouille et à la corrosion jusqu'à quatre fois plus longtemps qu'un acier nu et jusqu'à deux fois plus longtemps qu'un acier commercial galvanisé suivant les procédés ordinaires.



DION FRÈRES, Inc. Ste-Thérèse-de-Blainville, Québec

() S.V.P. me renseigner au plus tôt sur le Starline Rotaspreader
() J'apprécierais une démonstration.

NOM _____

ADRESSE _____

B. DE POSTE _____ PROV. _____

() ÉTUDIANT

OFFRE SENSATIONNELLE! OBTENEZ CES CADEAUX **GRATIS!**

OU GAGNEZ \$5.00 OU \$10.00 EN QUELQUES HEURES

NOUS DONNONS: Enregistreuses — tourne-disques — radios transistors — caméras — jumelles — montres, etc. Vous obtenez votre cadeau GRATUITEMENT en vendant 20 stylos "SELECT" à double cartouche. Ces stylos écrivent rouge et bleu au choix — vous changez la couleur par une simple pression du pouce — Prix: de 9¢ à 99¢ — Avec notre nouveau système de vente, vos clients pourront payer aussi peu que 9¢ chaque stylo — Le prix maximum est de 99¢ et il y en a de tous les prix. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. La vente terminée, retournez-nous l'argent et nous vous enverrons le cadeau de votre choix.

Les AGENCES LE VICOMTE Enr. C.P. 592, Place d'Armes, Montréal



La Mercury Marquis, une des deux séries les plus remarquables présentées pour 1967 par la Ford Motor Company of Canada, Limited, s'obtient en un modèle hardtop deux portes d'allure sportive avec toit recouvert de vinyle. L'autre nouvelle série est la Brougham dont la glace arrière s'abaisse pour donner une meilleure ventilation. Les Mercury subissent l'influence de style de la Lincoln Continental pour 1967 par la section surélevée en largeur du capot et la surélévation subtile du panneau latéral arrière. Les nouvelles voitures seront mises en vente par tout le Canada chez les vendeurs autorisés Mercury de Ford-Canada le 30 septembre.

De la science à la pratique...

Dr. S.J. Bourget, agronome

La charrue à versoir - toujours populaire

Le labour a toujours été nécessaire pour briser les mottes de gazon, ameublir le sol, détruire les mauvaises herbes et enfouir les résidus de récoltes. Dans le passé, le pouvoir de traction disponible au cultivateur a été le facteur limite à la profondeur des labours. Depuis quelques années l'on a essayé de modifier, suppléer ou remplacer le travail de la charrue à versoir dans le but d'augmenter les rendements, améliorer la structure du sol et, si possible, réduire le

coût de la préparation des sols pour les semences. Dans une expérience à la ferme expérimentale centrale à Ottawa, l'on a comparé le labour avec la charrue à versoir travaillant à une profondeur de 6 pouces à cinq autres genres de labour dans le but d'établir une rotation de maïs, avoine et deux années de foin luzerne-brome sur un loam argileux. Ces traitements comparatifs étaient les suivants: 1) charrue à versoir, profondeur 6 pouces; 2) charrue à versoir, profondeur 12 pouces; 3) charrue à disques, profondeur 6 pouces; 4) charrue à disques, profondeur 12 pouces; 5) charrue défonceuse, profondeur 18 pou-

ces (à tous les 2 pieds, avant labour avec charrue à versoir, profondeur 6 pouces); 6) même que précédent et en plus une application d'engrais chimiques en

profondeur au taux de 1000 livres à l'acre de 10-10-10 pour le maïs et 1000 livres à l'acre de 2-12-6 pour l'avoine. L'évaluation des divers genres de labour a été faite en regard du nombre de plants de maïs, du nombre de mauvaises herbes, des rendements des récoltes et des propriétés physiques du sol. Le tableau 1 nous montre que c'est avec la charrue à disques labourant à une profondeur de 6 pouces que l'on a obtenu le moins de plants de maïs, et que c'est avec la charrue à versoir que l'on en a obtenu le plus. Le facteur mauvaises herbes est également très important car la charrue à versoir a donné lieu au minimum de mauvaises herbes alors que la charrue à disques, profondeur 6 pouces, a le plus favorisé leur croissance.

Ces deux facteurs ont sûrement influencé les rendements. En effet, les meilleurs rendements des récoltes (maïs, avoine et foin) furent sur les parcelles labourées avec la charrue à versoir, profondeur 12 pouces, et avec la charrue défonceuse en faisant une application d'engrais chimiques en profondeur. Les labours avec la charrue à disques ont donné les plus bas rendements de maïs.

Il semble donc que la charrue à versoir est préférable tant au point de vue rendement des récoltes et diminution des mauvaises herbes qu'au point de vue économique. Dans certains cas, il peut y avoir de faibles augmentations de rendements en utilisant d'autres genres de labour, mais généralement ces dernières ne justifient pas les dépenses additionnelles occasionnées par les labours profonds. Ces derniers n'ont pas amélioré les propriétés physiques du sol.

Les principaux points en litige ont trait: à la durée de la convention, à la juridiction, aux heures de travail, aux crédits de vacances, aux congés payés, au transport, à la marche, à la location des chevaux, aux salaires à gage et aux taux à forfait, ainsi qu'à certaines autres clauses de la convention.

Les employés de la Compagnie Price se sont prononcés en faveur de la grève devant le refus de la Compagnie de leur donner les mêmes conditions de travail ainsi que les mêmes salaires que la Compagnie accorde présentement à ses employés forestiers du lac St-Jean. Les employés ne veulent plus accepter des conditions de travail inférieures simplement parce qu'ils résident dans le Bas St-Laurent. L'Union ne peut com-

(Suite à la page 18)

Tableau 1 - Nombre de plants de maïs et de mauvaises herbes (moyenne de 4 années)

Traitements	Maïs	Mauvaises herbes
Charrue à versoir 6"	14,3	6,6
Charrue à versoir 12"	14,2	8,1
Charrue à disques 6"	8,2	12,9
Charrue à disques 12"	10,6	10,4
Charrue défonceuse et à versoir 6"	11,4	12,6
Charrue défonceuse et à versoir plus engrais chimiques	13,0	10,9

coût de la préparation des sols pour les semences.

Dans une expérience à la ferme expérimentale centrale à Ottawa, l'on a comparé le labour

UCC de Rimouski

Vote de grève chez Price

93,8% des travailleurs forestiers de la Compagnie Price votent en faveur de la grève qui peut être déclenchée le 17 octobre 1966.

Les travailleurs forestiers de la Compagnie Price qui sont représentés par l'U.C.C. de Rimouski n'ont pu en venir à une entente sur un contrat de travail avec la Compagnie. Ceci malgré les nombreuses séances de négociation et de conciliation qui ont eu lieu depuis le mois de juin.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTRÉAL, 25 - 288-2152

LE PARLEMENT A L'ACTION

L'AGRICULTURE ... VUE DE QUEBEC

Québec - Quelques jours après les élections du 5 juin dernier, des rumeurs s'amplifiaient au parlement à l'effet que le sous-ministre de l'Agriculture, M. Ernest Mercier, (ci-devant organisateur du centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe et régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville) avait remis sa démission avec l'intention de quitter le ministère. A peine quatre mois se sont écoulés que le premier ministre M. Daniel Johnson, révèle trois nominations au ministère de l'Agriculture: M. Ernest Mercier quitte l'administration du ministère pour devenir conseiller spécial du ministère au conseil exécutif de la province; M. Roméo Lalonde, sous-ministre associé depuis 1962, accède au poste de sous-ministre; et M. Benoit Lavigne, administrateur des programmes d'aide aux gains de provenance, au ministère des forêts, à Ottawa, devient sous-ministre associé de l'agriculture au Québec.

MESURES SPÉCIALES

Même si le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, entouré d'un nouvel exécutif, escompte parer, dès la prochaine session provinciale, des mesures essentielles sociales et économiques pour aider les agriculteurs du Québec, ces derniers seront aussi appelés à se prévaloir des cours spéciaux en administration et règle de ferme que le gouvernement leur prépare actuellement. Tout récemment, devant les jeunes ruraux, à Nicolet, M. Vincent réaffirmait que le cultivateur de l'avenir devra choisir sa carrière, tout comme le fait le professionnel. Il devra se lancer dans l'exploitation agricole avec une préparation adéquate et des qualifications appropriées.

PROBLÈMES COMPLEXES

Technicien en agriculture afin de produire le meilleur au plus bas prix, le cultivateur doit aussi être un homme d'affaires puisqu'il écoule sur le marché quantité de produits périssables, et jouer avec des facteurs climatiques impondérables qui influent évidemment sur sa production. Sur ce point, le gouvernement déposera une législation touchant l'assurance-récolte et escompte aussi avancer une loi sur l'assurance-bétail. On tentera aussi de développer le système des fermes familiales et coopératives pour réduire le coût de production à son minimum.

COOPÉRATION DE FRANCE

Dans le domaine de l'éducation qui concerne toutes les classes de la société, le gouvernement Johnson se propose d'établir, dès janvier prochain, grâce à la coopération de Paris, un programme scolaire par le truchement de la radio et de la télévision, touchant évidemment les cours généraux mais aussi des secteurs particuliers. Des é-

changes de compétences sont anticipées entre Paris et Québec, dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des techniques modernes de communication.

DANS FRONTENAC

Le ministre de l'Agriculture et de la colonisation, M. Clément Vincent, à la suite de démarches entreprises par le député de Frontenac, M. Fernand Grenier, vient d'accorder une subvention additionnelle de \$35,000 pour l'aménagement de routes dont les travaux seront exécutés en régie, au bénéfice de neuf municipalités rurales du comté, soit Milan, St-Samuel, Audet, St-Jean Vianney, Marsboro, Val Racine, St-Romain et Stoneway. Ces \$35,000 s'ajoutent aux crédits de \$67,000 déjà prévus aux mêmes travaux routiers dans le comté pour l'année 1966. D'autre part, suivant M. Grenier, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, piloté par M. Gabriel Loubier, étudierait un projet avancé par la municipalité de Lac Mégantic, priant le ministère de souscrire des deniers en vue de créer un parc public sur les rives du lac, comme attrait touristique.

PLAN CONJOINT

Un nouveau projet de plan conjoint pour les producteurs de bois de la région de Nicolet, englobant les comtés de Nicolet, Drummond, Arthabaska, Yamaska ainsi que la paroisse de Ste-Christine de Bagot, a été déposé devant la régie des marchés agricoles du Québec pour étude et adoption. Ce projet intéresse tous les producteurs, cultivateurs et colons, possédant un boisement sur lequel un permis de coupe du ministère des Terres et Forêts est émis, ou exploitant un boisement d'une superficie de 10 acres et plus à quel que titre que ce soit, et qui mettent leurs produits sur le marché.

A VENDRE CHAROLAIS

Pur-sang



de 6 mois à 3 ans
Provenant des meilleurs
troupeaux Français
et Américains
Prix raisonnables

FERME ELIE
VAUDREUIL, P.Q.

Gérant: H. Courchesne
Tél. 234-3277 - 453-6019

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU • MONTREAL • TEL.: 527-4161

A l'assemblée générale
de la Fédération de Joliette,
M. Joseph Bouchard

L'UCC, le seul organisme à la défense des intérêts des agriculteurs du Québec

M. Joseph Bouchard a vigoureusement souligné l'importance de l'UCC, "le seul organisme à la défense des intérêts des agriculteurs du Québec", et la nécessité de supporter financièrement l'Union pour qu'elle puisse conduire efficacement sa lutte. "Que signifie un \$10.00 de contribution pour empêcher que tous et chacun viennent en chercher des dizaines d'autres sans que vous vous en rendiez compte." Le 2e vice-président général de l'Union Catholique des Cultivateurs s'adressait à plus de 100 délégués de la Fédération UCC de Joliette, réunis en assemblée générale au Restaurant Kambo à Joliette.

"La contribution qui vous est demandée pour l'organisation de vos syndicats, le maintien de votre Fédération et de votre Confédération c'est une parcel-

le en comparaison de l'argent qu'on vient vous prendre." M. Bouchard estime que les cultivateurs du Québec ont payé de \$9.00 à \$9.50 de trop la tonne de grains l'hiver dernier. C'est vis-à-vis d'abus de ce genre que "ceux qui vous représentent auprès des gouvernements ont l'œil ouvert pour réclamer les redressements nécessaires. Une seule organisation est sur pied pour vous défendre, les autres sont contre. Dans la question du lait, l'augmentation des prix et les nouvelles perspectives d'augmentation pour obtenir de justes prix, qui d'autres que l'UCC auriez-vous eu pour vous défendre. J'ai été renversé, ajoutait M. Bouchard de l'argent que les cultivateurs perdent ou se font soutirer dans tous les secteurs de l'économie."

Le 2e vice-président indiquait l'un de ces importants secteurs, "le commerce libre qui coûte la vie aux habitants du Québec. Les compagnies qui sont entrées dans le champ de la production vont chercher les grains à la moitié de ce que vous payez. Dans ces conditions, il est impossible de lutter sans une organisation puissamment constituée à qui l'on puisse fournir l'argent pour agir en pleine efficacité. C'est la révolution de cette loi de 1960 qu'on

demande. Il n'y a que nous du Québec qui en subissons les graves conséquences. Selon certaines années nous importons depuis un minimum de 40% allant jusqu'à 50 et 60 p.c. des grains nécessaires à la production. Ce n'est pas d'ailleurs que nous venions des fronts de défense. "Quand on a de la misère ça fait l'affaire de l'Ontario".

M. Bouchard a particulièrement insisté sur la nécessité pour les agriculteurs de l'UCC dans la région, de voir financièrement au bon maintien des mises en place qui leur appartiennent, immobilisation, organisation et représentation en regard d'un front commun de protection pour empêcher que "tout le monde vienne se servir dans vos poches".

"De son côté l'UCC provinciale met tout en œuvre, risque sa vie actuellement dans l'organisation syndicale. On fonde des syndicats, mais si on ne donne pas la force à ces organismes pour maintenir une représentation efficace, nous aurons à subir un recul.

Quand l'UCC n'est pas là on se fait rouler. Des législations en faveur des agriculteurs, il y en a très peu. Pour vous en rendre compte faites une analyse

de ce qui se fait par les compagnies et ce qui reste aux habitants.

Soulignant l'importance du syndicalisme, des plans conjoints et de la mise en marché M. Bouchard fait entendre que "demain il y aura des syndicats spécialisés appelés à administrer. Il est temps que nous prenions les moyens de mettre de l'ordre dans notre économie".

M. Aristide Pelland président de la Fédération de l'UCC de Joliette qui présidait cette assemblée annuelle a fait remarquer que les producteurs de fruits et de légumes de Joliette n'ont pas de syndicat et que conséquemment ils sont sans pouvoir de marchandage. M. Bouchard a répondu qu'une telle réalisation se ferait incessamment comme priorité.

F.C.



VEUVE SEVERY

le gin joyeux

10 oz (No 168-A): \$2.10

25 oz (No 168-B): \$4.80

40 oz (No 168-C): \$7.30

Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt.



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

Nouveau président à l'UCC de Nicolet

La Fédération de l'U. C. C. de Nicolet tenait, le 27 septembre, son assemblée générale annuelle. Plus de 135 délégués de chaque syndicat de la Fédération s'étaient rassemblés à Yamaska, pour décider de l'orientation de la politique de leurs syndicats, durant la prochaine année.

La partie la plus importante de l'avant-midi a sans doute été l'élection d'un nouveau président. On sait que le président sortant de charge, M. Marcel Dubuc, a récemment été nommé commissaire à la Régie des Marchés; aussi, a-t-il décidé de ne pas continuer à remplir de fonc-

tion officielle à l'U. C. C. Lors de la mise en nomination pour sa succession, quatre (4) cultivateurs furent mis sur les rangs les délégués choisirent M. Germain Lefebvre, cultivateur de La Bale du Febvre, auparavant membre de l'Exécutif, comme nouveau président de la Fédération.

Au dîner, M. Gilbert Fillon, membre de l'Exécutif de la Confédération de l'U. C. C., adressa la parole aux délégués. Il leur rappela que la Fédération de Nicolet avait souvent été à l'origine d'initiatives de l'U.C.C. Il encouragea chacun à continuer à tracer la voie nouvelle de l'U. C. C.

Puis ce fut l'adoption des résolutions. Des discussions, il ressort clairement deux principes: le cultivateur, comme tou-

(Suite à la page 18)

Elections à la Fédération UCC de Joliette

L'assemblée annuelle de la Fédération de Joliette avec un vote de 97 p. c. des délégués a réélu M. Aristide Pelland, comme président de la Fédération. Les directeurs comptent d'ailleurs MM. Léandre Arbour, réélu; Georges-Albert Bellerose, et Gérard Grégoire, réélus; Marcelin Marcoux, réélu; Yvan Houle et Bernard Lépine, réélus; Jean-Paul Mailliot, élu et Gérard Leblanc réélu.

En acceptant de reprendre ses responsabilités, M. Aristide Pelland a déclaré: "C'est parce que j'aime la classe agricole que j'ai accepté, même si la tâche devient extrêmement lourde". Le président réélu a également rendu hommage aux délégués présents comme étant des hommes d'une réelle valeur.

institut audet



ETUDES PAR CORRESPONDANCE

Cours: Primaire et secondaire - 4e à 9e année
Général - 10e et 11e année
Commercial - 10e et 11e année
Anglais - 1er ou 4e degré

MANUELS FOURNIS -
EXAMENS ET DIPLOME

\$5.00 par mois, durée de 4 mois

DEBUT DES COURS: 17 OCTOBRE

INSTITUT AUDET, C.P. 158, DEPT 107, QUE. 3

Veuillez s'il vous plaît, me faire parvenir (sans obligation) votre prospectus gratuit.

COURS CHOISI:
NOM:
ADRESSE:
VILLE: COMTE:

SCIE MECANIQUE

à

HUILAGE AUTOMATIQUE

**NOUVEAU
BAS
PRIX**

**PIONEER
11-50**



12 OCTOBRE 1966 - LA TERRE DE CHEZ NOUS - PAGE 7

NETTOYEZ avec IDEAL



Nettoyeur d'étable

Nouveau convoyeur pivotant facilitant l'empilage du fumier là où vous le désirez, vous épargnera des heures de travail.

Nos machines sont adaptables à toutes les marques de chafnes.

Fabriqués au Québec pour la

FORCE - L'EFFICACITÉ et L'ÉCONOMIE

Solidement construit pouvant résister aux plus dures conditions atmosphériques de même qu'à l'usure.

S.V.P. me faire parvenir de plus amples informations sur:

- ☐ Nettoyeur d'étable ☐ Stalle
☐ Abreuvoirs ☐ Ventilateurs

NOM:

ADRESSE: PROV:

DISTRIBUTEURS DEMANDES

MACHINERIE IDÉALE Cie Ltée,

ST-CÉSaire, CTÉ ROUVILLE, QUÉ.

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Accord concernant le prix du lait de fabrication

Les pourparlers entamés en juillet dernier, par les ministres de l'Agriculture du Québec et de l'Ontario ainsi que du Canada, en vue d'accroître le prix du lait de fabrication (lait industriel) ou de transformation, continuent à porter fruit.

Le 8 septembre dernier, lors d'une première étape, le gouvernement fédéral a déjà autorisé une hausse de \$0.02 dans le prix de vente du beurre, ce qui correspond à une augmentation de \$0.08 le cent livres de lait. Hier, les ministres de l'Agriculture du Québec, de l'Ontario et du Canada, les honorables Clément Vincent, W.-A. Stewart et J.-J. Greene en sont venus à un accord tripartite en ce qui a trait au soutien des prix et aux primes que recevront dorénavant les producteurs de lait de fabrication du Québec et de l'Ontario.

Le communiqué émis conjointement par les ministres précités résume les principaux points de l'entente.

1 - D'ici la fin de l'année laitière (31 mars 1967), l'Ontario paiera aux producteurs de lait destiné à la fabrication de produits laitiers une prime provinciale (base de 25¢ le cent livres de lait) et le Québec continuera à payer la prime hivernale (base de 35¢ le cent livres de lait).

2 - La Commission (Régie) canadienne des produits laitiers devra assumer seule, la responsabilité entière quant au soutien des prix et à la prime dont bénéficieront, à compter du premier avril 1967, les producteurs de lait de fabrication.

3 - Le programme fédéral de soutien de la prochaine année laitière comprendra une augmentation d'au moins 25¢ le cent livres de lait dosant 3.5% de matières grasses, en compensation de l'abandon des primes provinciales actuelles.

4 - L'Ontario et le Québec cesseront de payer la prime à la production du lait de fabrication le 31 mars 1967, et verront à ce que les organismes provinciaux de commercialisation assurent aux producteurs les bénéfices du programme fédéral de soutien des prix des produits laitiers.

Les ministres reconnaissent que, dans la réalisation de son programme de l'an prochain, la Commission canadienne des produits laitiers peut être amenée à contingenter la livraison au prix de soutien si la production laitière excède de beaucoup la demande.

"Cet accord", a déclaré l'honorable Clément Vincent, "comporte de précieux avantages pour les producteurs de lait de fabrication du Québec, notamment:

a) la rétention de la prime hivernale de 35¢ le cent livres de lait jusqu'au 31 mars 1967, ce qui assure un prix moyen de base de \$4.43, au cours de la période d'hiver;

b) l'assurance d'un prix moyen de base d'au moins \$4.33, au lieu de \$4.25, à compter du premier avril 1967.

c) l'utilisation, au cours de la prochaine année financière d'une somme de quelque \$8,500,000 - ce qui représente le coût de la prime payée par le Québec aux producteurs de lait de fabrication - en vue de la modernisation de l'industrie laitière.

Cette modernisation comprendra l'aide financière à l'aménagement d'usines aptes à diversifier la transformation du lait dans les régions défavorisées, un paiement temporaire d'appoint aux producteurs qui ne peuvent pas, pour des raisons incontrôlables, profiter pleinement du programme fédéral de soutien des produits laitiers, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du lait à la ferme.



La valeur des troupeaux de bovins est trop considérable pour qu'on laisse subsister les risques qu'ils soient décimés par les épizooties. C'est là une des principales raisons de l'intervention des gouvernements en vue de l'assainissement des troupeaux.

Le dépistage de la brucellose

Tuer le mal avant qu'il s'enracine
rend triomphant l'art de la médecine
(adage)

LA SURVEILLANCE AU QUÉBEC

Le Québec, en 1936, est la première province du Canada à organiser, sur une base volontaire, une surveillance systématique des troupeaux de bovins pour enrayer la brucellose, alors communément appelée "l'avortement contagieux".

Le programme québécois comprend deux actions distinctes, soit : la surveillance des troupeaux et la vaccination des jeunes bovins.

Ainsi, de 1936 à 1965, le service de la Santé des Animaux, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, fait la surveillance d'environ 12,000 troupeaux, en moyenne annuellement et contribue à l'assainissement de plus de 5,700 d'entre eux pendant cette période.

LE PROGRAMME NATIONAL

Cependant, vu le déplacement d'un nombre toujours croissant de bovins d'une partie à l'autre du pays et devant la nécessité de protéger notre commerce d'échanges d'animaux avec les pays étrangers, il devient impérieux d'organiser un programme de dépistage et de répression de cette maladie à l'échelle du pays. En 1951, le gouvernement fédéral fait donc voter une loi dans ce sens et rend obli-

se livrer à des investissements. L'achat d'un lopin de terre ou d'une pièce de machinerie doit être planifié pour savoir exactement ce que la transaction va rapporter".

"Le cultivateur devra entretenir des relations constantes avec ses confrères, pour se tenir au fait des variations du marché, pour se renseigner sur les techniques nouvelles, et se grouper avec eux soit pour augmenter ses pouvoirs d'achat, soit pour améliorer les possibilités de mise en marché de ses produits", a conclu l'honorable Vincent.

gatoire la surveillance des troupeaux.

ADHÉSION DU QUÉBEC

En 1957, Québec adhère au programme national. En vertu de cette loi, le comté de Brome devient le premier de la province à passer sous l'autorité fédérale. A raison d'une dizaine par année les autres comtés passent sous la même juridiction, jusqu'à ce qu'en octobre 1965, Montmagny devienne le dernier à être zoné par le ministère de l'Agriculture du Canada.

Le 21 septembre dernier, une cérémonie se déroulait dans la ferme de M. Hercule Nicole, de Montmagny; elle marquait la fin de l'épreuve initiale de dépistage de la brucellose selon le programme qui s'est poursuivi à travers tout le pays.

Tous les comtés du Québec où il se fait de l'élevage de bovins sont présentement zonés; en date du 1er avril 1966, 61 d'entre eux étaient certifiés par le ministère fédéral de l'Agriculture, c'est-à-dire exempts de brucellose dans une proportion de 99 pour cent de leurs troupeaux et de 99.8 pour cent de leurs bovins. Les épreuves se poursuivent afin d'assainir complètement les troupeaux.

L'HONORABLE CLÉMENT VINCENT

L'Honorable M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, qui accompagnait l'Honorable M. Greene, ministre de l'Agriculture du Canada, lors de cet événement exhorta vivement les agriculteurs à poursuivre leur collaboration avec les autorités gouvernementales dans le domaine de la prévention des maladies des animaux - secteur particulièrement important, puisque l'industrie laitière et l'élevage constituent la pierre d'assise de l'agriculture québécoise.

Roger MICHAUD,
agronome

OCTOBRE le mois du FROMAGE

La valeur du fromage dans l'alimentation n'est plus à démontrer. A maintes reprises et depuis plusieurs années, la presse agricole et les journaux de tout le pays en ont proclamé les vertus. Riche en protéines de haute qualité, le fromage contient sous une forme concentrée tous les principes nutritifs du lait. Du plus doux au plus piquant, il y a des fromages pour satisfaire tous les goûts.

Pour notre propre bien-être et celui de la classe agricole, faisons dans notre budget alimentaire du mois d'octobre une part plus grande au fromage, durant un mois, sur la table familiale a de grandes chances de lui faire conquérir la place qui lui revient dans notre région alimentaire, et pour d'aucuns, de leur faire prendre au sérieux cette boutade: "Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un oeil."



L'agriculteur devra être un professionnel et un homme d'affaires

"L'agriculteur de demain devra être un professionnel et un homme d'affaires", a déclaré l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, samedi soir, devant l'Assemblée des Jeunes Ruraux, réunis à Nicolet à l'occasion du quinzième anniversaire de fondation du mouvement.

"Le cultivateur de l'avenir devra choisir son métier, sa carrière tout comme le fait l'importateur quel autre professionnel, qu'il soit prêtre, médecin, avocat, notaire, ingénieur, professeur ou simple technicien. Il devra se lancer dans l'agriculture avec une pleine connaissance, avec une préparation adéquate et avec les qualifications appropriées", a déclaré l'honorable Vincent.

Il a poursuivi en affirmant que trop de nos cultivateurs actuels le sont devenus par accident, par hasard, ou pire encore, parce qu'ils n'avaient pu réussir à gagner leur vie comme journaliers ou dans d'autres métiers requérant certaines connaissances spécialisées.

"S'il veut vraiment pratiquer l'agriculture en professionnel", a-t-il ajouté, "le cultivateur devra agir en professionnel, c'est-

à-dire qu'il devra se qualifier par des études et continuer à s'instruire des choses du monde rural pour être de son temps et suivre l'évolution rapide et constante que notre société mécanisée apporte".

"L'agriculteur devra également être un homme d'affaires car ce n'est pas tout de posséder les connaissances nécessaires, il faut savoir les traduire dans la pratique", a déclaré M. Vincent. Il devra être un bon administrateur parce qu'il vend ses services transformés en produits comme la viande, la volaille, les oeufs, les fruits, les céréales, les légumes, etc. ... contrairement au médecin, à l'avocat qui vend ses services sous forme de connaissances. Il devra se montrer plus prévoyant et plus perspicace que d'autres car il doit jouer aussi avec des impondérables, des facteurs sur lesquels il a peu ou pas de contrôle, comme la vie des animaux qui lui assureront une part importante de ses revenus et les forces de la nature, soleil, sécheresse, pluie, gelée, ouragan, grêle, etc. ...

"Comme l'homme d'affaires encore, il devra peser et mûrir sagement toute décision avant de

- NOMINATIONS -

Le premier ministre du Québec, monsieur Daniel Johnson annonce trois nominations au sein de la haute administration de la province.

M. Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, quitte le Ministère pour devenir conseiller spécial

en matières agricoles au ministère du Conseil exécutif.

M. Roméo Lalande, sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation depuis 1962, lui succède comme sous-ministre.

Enfin, M. Benoît Lavigne, administrateur général des pro-

grammes d'aide aux grains de provende, au ministère des Terres et Forêts, à Ottawa, est nommé sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation.

Ces nominations sont effectives le premier octobre.



M. Ernest MERCIER



M. Roméo LALANDE



M. Benoît LAVIGNE

M. ERNEST MERCIER

M. Mercier est né à Notre-Dame-du-Rosaire, comté de Montmagny, le 1er mars 1914. Après ses études primaires, il poursuit ses études classiques aux séminaires de Saint-Victor-de-Beauce et de Nicolet, et au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il obtient son baccalauréat en 1939. En 1943, il reçoit son baccalauréat en sciences agricoles de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Entré au service du ministère de l'Agriculture du Québec, il poursuit néanmoins ses études à l'Université Cornell, de New York, où il obtient un diplôme de maître en sciences agricoles en 1944 et un doctorat en philosophie en 1946.

De 1947 à 1950, M. Mercier travaillait pour le ministère de

l'Agriculture du Québec comme zootechnicien en charge de l'insémination des animaux de ferme. A ce titre, il organisa le Centre d'insémination artificielle du Québec, à Saint-Hyacinthe.

De 1950 à 1952, attaché au ministère fédéral de l'Agriculture, il était en charge de la division de la zootechnie à la ferme expérimentale de Lennoxville, puis régisseur de cette ferme.

En 1960, il devint professeur-directeur du département de zootechnie à la faculté d'Agriculture de l'Université McGill, du Collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, et, en août de la même année, il était nommé sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

M. ROMÉO LALANDE

M. Roméo Lalande est né le 31 mai 1916 à l'Annonciation, comté de Labelle. Il a fait ses études primaires à Nominique, dans le comté de Labelle, et ses études secondaires au séminaire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

En 1937, M. Lalande était nommé secrétaire particulier du Secrétaire de la Province, puis en 1940, il organisait des cours techniques spéciaux pour les in-

dustries de guerre et la réhabilitation des vétérans.

Il devenait par la suite secrétaire particulier du ministre de la Santé en 1945; directeur des services au ministère de la Colonisation en 1953; sous-ministre adjoint au ministère de la Colonisation en 1954; sous-ministre de la Colonisation en 1955 et sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation en 1962.

M. BENOÎT LAVIGNE

M. Lavigne est né à Gentilly, comté de Nicolet, le 22 avril 1926. Il fit ses études primaires à Gentilly et ses études secondaires à Granby. Il fréquenta l'Ecole normale de Granby où il obtint en 1943 son brevet complémentaire et, en 1944, son brevet supérieur. Il fut ensuite reçu bachelier ès arts et bachelier en pédagogie à l'Université de Montréal et, en 1950, bachelier en sciences agricoles à Laval. En 1952, il se méritait une maîtrise en sciences à l'Université du Wisconsin et un doctorat en philosophie à la même université en 1954.

M. Lavigne fut d'abord à Granby puis à Montréal de 1943 à 1946. Durant l'été de 1948 à 1950, il fut gérant de route des exhibits du ministère fédéral de

l'Agriculture aux expositions canadiennes. De 1952 à 1954, il était associé en recherches à l'Université du Wisconsin. De 1954 à 1957, M. Lavigne travaillait comme économiste au service des Enquêtes & Marchés, pour le ministère de l'Agriculture du Québec; en 1954, il devenait aviseur économique, conciliateur, secrétaire-adjoint et directeur des recherches à la Régie des Marchés agricoles du Québec, à Montréal.

De 1962 à 1964, il fut professeur titulaire d'économie agricole et directeur d'économie rurale à l'Université Laval, et, en 1964, il était nommé administrateur général des programmes d'aide aux grains de provende au ministère des Forêts, à Ottawa.

La plantation des framboisiers

Paul CARPENTIER, agronome

La fin d'octobre est la meilleure période de l'automne pour la plantation des framboisiers. Comme toute culture, celle des framboisiers est soumise à diverses exigences dont il est important de tenir compte pour réussir.

LE SOL

Les sols francs ou sablo-argileux, profonds et bien égouttés sont ceux qui conviennent le mieux aux framboisiers. Si la

plantation est faite dans un sol où l'on a au préalable incorporé de fortes applications de fumier décomposé et enfouies quelques récoltes d'engrais verts, les chances de succès seront accrues considérablement. La matière organique, en plus de fournir certains éléments nécessaires aux jeunes plants, retiendra l'eau souvent déficiente à la saison de maturation des fruits.

Ces conditions supposent qu'on a prévu l'emplacement de la plan-

tation au moins un an à l'avance. Une plantation de framboisiers ne doit jamais être consécutive à une culture de pommes de terre ou de tomates; il y a danger que la flétrissure bactérienne, souvent présente dans ces cultures, soit transmise aux jeunes plants.

Une plantation de framboisiers bien faite et bien entretenue peut donner plusieurs récoltes consécutives, il vaut donc la peine de choisir un endroit approprié et bien préparé. On aura soin de bien ameublir le terrain, puis on épanchera de 5 à 600 livres à l'acre de 5-10-10 avant de procéder à la mise en terre des plants.

CHOIX DES PLANTS

L'emploi de plants certifiés est un moyen de s'assurer de forts rendements, puisqu'on a la certitude qu'ils ne sont porteurs d'aucune maladie. A cet effet, et pour venir en aide aux agriculteurs, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a établi quelques pépinières de plants de framboisiers certifiés. Une certaine quantité est disponible au prix de \$75 le 1,000, dans les variétés suivantes: TWEED, hâtive et très rustique; RIDEAU, mi-hâtive et de rusticité moyenne; LATHAM, tardive mais très rustique; CARNIVAL, tardive et de rusticité convenable à notre climat. Les producteurs de la région de Montréal peuvent s'approvisionner chez M. Maurice Lareault, Lavaltrie, comté de Berthier; ceux de la région de Québec, chez M. Gustave Roberge, St-Jean-Christostome, comté de Lévis.

LA PLANTATION PROPREMENT DITE

Les racines des plants doivent être conservées humides jusqu'au moment de la plantation. S'il est impossible de les mettre en terre dès leur réception, on couvrira les racines avec des sacs de jute mouillés ou on les mettra en jauge.

Comme les travaux culturaux ultérieurs seront exécutés à la machine, il est de rigueur que les rangs soient assez espacés pour permettre le passage du tracteur. On conseille généralement un espacement de 10 pieds entre les rangs, et les plants sont placés à tous les 24 pou-

ces sur le rang, à 5 ou 6 pouces de profondeur. Pour assurer un bon contact du sol avec les racines, il est important de bien fouler la terre autour des plants.

Une fois la plantation effectuée, on coupera les tiges à 6 ou 8 pouces du sol. On procédera à une fertilisation abondante le printemps suivant.



Tournée du wagon agricole du N.C.

Le chemin de fer National Canadien a organisé, comme par le passé, une tournée de conférences et de démonstrations agricoles à différentes gares de son réseau ferroviaire. Les conférences, démonstrations et projections lumineuses auront lieu dans un wagon spécialement aménagé à cette fin, à 1 heure de l'après-midi, aux endroits et jours suivants.

PREMIÈRE SEMAINE

Lundi, le 24 octobre - Warwick
Mardi, le 25 octobre - Victoriaville
Mercredi, le 26 octobre - Plessisville
Jeudi, le 27 octobre - Plessisville

DEUXIÈME SEMAINE

Mardi, le 8 novembre - Granby
Mercredi, le 9 novembre - Granby
Jeudi, le 10 novembre - Waterloo

TROISIÈME SEMAINE

Lundi, le 21 novembre - Sherbrooke
Mardi, le 22 novembre - Sherbrooke
Mercredi, le 23 novembre - Bromptonville
Jeudi, le 24 novembre - Richmond

Organisée par M. J.-Y. Paquin, agronome et directeur de l'expansion agricole au National Canadien, cette tournée de conférences est sous les auspices du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, en coopération avec le National Canadien, les Engrais Chimiques du Québec, Inc., le Service agricole de l'Hydro-Québec, le Conseil des Saisons du Canada et l'Institut américain de la Potasse.

Les différents conférenciers traiteront des sujets suivants:

MM. Maurice Hardy et Gaétan Lussier - engrais chimiques, prairies et pâturages.
M. Roland Soucy - animaux de boucherie.
M. Louis Rousseau - chaulage et politique agricole.
Un conférencier de l'Hydro-Québec - électrification de la ferme.

Ces tournées agricoles sont organisées durant une saison où les agriculteurs jouissent d'un moment de répit. On présume qu'un grand nombre d'entre eux répondra à cette invitation où il leur sera loisible d'obtenir des conférenciers tous les renseignements de nature à les intéresser.

MÉMOIRE SUR LA CONSTITUTION PRÉSENTÉ PAR L'U.C.C., LA C.S.N. ET LA F.T.Q.

N.D.L.R. — Dans notre édition de la semaine dernière, nous vous faisons part de notre intention de publier subsequmment, le mémoire que la FTQ, L'UCC et la CSN ont présenté le 28 septembre dernier à l'hon. Daniel Johnson et à ses collègues sur les problèmes constitutionnels qui sont aujourd'hui à la pointe de notre actualité. Comme ce document est assez volumineux, nous devons nous borner à vous faire connaître les idées principales des cinq premiers chapitres avec publication intégrale du VI chapitre intitulé "Grandes lignes de cette orientation", chapitre qui définit substantiellement la position des trois centrales syndicales. Si vous désirez lire entièrement ce mémoire, vous n'avez qu'à en faire la demande dans sa publication originale, en vous adressant à votre centrale syndicale.

La CSN, la FTQ et l'UCC, signataires du mémoire, sont des organismes syndicaux groupant ensemble près d'un demi-million de membres et elles comptent parmi les porte-parole les plus autorisés des classes laborieuses.

Les trois centrales syndicales, qui ont en vue le bien de la classe laborieuse, partagent l'opinion que la question constitutionnelle intéresse leurs membres au plus haut point. Le corps de ce mémoire comporte des réflexions sur: a) les causes du conflit constitutionnel; b) la signification de la crise; c) la portée des vues exprimées dans ce mémoire; d) l'orientation à prendre et les grandes lignes d'une politique constitutionnelle qui "nous semblerait réaliste".

Les causes de la crise constitutionnelle actuelle sont pour une part un état de choses permanent, tenant à la situation défavorable de l'élément francophone, à son refus de l'assimilation et aux forces contraires à ce refus depuis 1760. La CSN, l'UCC et la FTQ font état d'éléments nouveaux qui invitent à reconsidérer notre système fédératif actuel: Les forces syndicales qui inclinent le provincial à occuper le champ de sa compétence et l'in-

fluence américaine qui a remplacé celle de l'Angleterre. "En résumé, dit le mémoire, les causes du conflit actuel tiennent:

- a) à la constitution actuelle ambiguë sur bien des points;
- b) aux empiètements du gouvernement fédéral dans des compétences qui sont strictement provinciales;
- c) à un partage des pouvoirs fiscaux qui permet à une juridiction de percevoir plus de fonds qu'elle n'en aurait besoin puisqu'elle offre des compensations monétaires;
- d) à un Etat provincial qui a trop longtemps eu une politique négative vis-à-vis les règles qui doivent gouverner la constitution;
- e) à l'absence chronique du gouvernement provincial à occuper ses champs juridictionnels de telle manière que le Fédéral a répondu à un besoin réel en proposant des formules et des systèmes qu'il étendait à l'ensemble du pays;
- f) par voie de conséquence, les habitants du Québec ont toujours eu une crainte exagérée de l'intervention de l'Etat dans les affaires de la communauté. C'est ainsi que l'Education était domo- maine réservé, mais où l'Etat ne devait avoir aucune politique. Le même phénomène se constate quant à l'économie. Il a fallu une élection générale et 40 ans de revendications avant que le Québec nationalise les pouvoirs électriques.

Il faut comprendre que la crise constitutionnelle n'est pas un phénomène de surface. "Traiter cette crise comme si elle n'existerait que par la faute d'agitateurs plus ou moins farfelus, c'est juger fort superficiellement et se condamner à ne point pouvoir la résoudre", précise le mémoire.

Les remarques des trois centrales syndicales se veulent d'être prudentes invitant au traitement des causes comme plus logique que le traitement de la maladie. C'est dans cet optique que l'UCC, la FTQ et la CSN placent les jalons d'une orientation.

sans aucun changement important pour le Québec, la situation, en son fond, resterait la même, malgré certains correctifs qu'on aurait apportés entre-temps. Vouloir prévenir ces causes accidentelles est ordinairement le désir de ceux qui veulent maintenir strictement le statu quo, mais, outre que ce souhait soit assez idéaliste, sa réalisation n'entamerait pas l'essentiel du problème.

C'est sur certaines causes permanentes de la crise qu'il faut agir, bien qu'il faudra veiller à prévenir les erreurs, les distinctions injustes et le mépris dont les Canadiens-français ont été si souvent les victimes. Nous articulons davantage l'idée qu'il faut agir sur les causes permanentes dans nos observations touchant un régime fédéral adapté à la réalité actuelle. Disons tout de suite que ces réformes seront, pour les uns, d'ordre constitutionnel, et pour les autres, d'ordre opérationnel. Quant aux causes que nous considérons actuellement comme permanentes, mentionnons-en quelques-unes, les principales à notre avis, même si nous les avons évoquées au chapitre III.

Ce sont: les variations considérables entre politique centralisatrice et politique autonomiste, suivant les périodes; le fait que notre culture, entendue au sens large comme au sens strict, reste menacée; l'utilisation insuffisante des pouvoirs que nous avons déjà et l'abandon pratique de ceux qu'exerce au moins partiellement le fédéral mais qui nous appartiennent; les garanties insuffisantes de la Constitution en matière de bilinguisme au niveau fédéral; l'adaptation, qui n'est pas faite encore, au rôle grandissant de l'Etat et spécialement un partage des pouvoirs

qui permet le développement économique fédéral. L'admettre le fait de l'impasse nouvelle des provinces; l'insuffisance de la fédération à l'égard de la classe moyenne; l'aliénation des classes au sein de la constitution; l'absence de problèmes de cet ordre nous jugons nécessaires à la réalité actuelle, c'est juste la raison.

c) Les Etats associés. Cette formule n'est qu'un slogan, sans valeur explicite. Elle suppose une rupture constitutionnelle complète avec le reste du Canada; mais, pas plus que celle des Etats associés, elle n'est explicite pour ce qui est des moyens qu'il faudrait prendre pour y arriver, des conséquences qu'elle entraînerait, des difficultés qu'il faudrait vaincre avant et après une déclaration d'indépendance, des contre-coups qu'on peut prévoir, du personnel qu'il faudrait le jour au lendemain à un Etat indépendant pour fonctionner, des politiques de raccordement avec le milieu nord-américain qu'il faudrait appliquer, des échanges économiques qu'il faudrait assurer, de la forme du gouvernement, des tendances sociales de ce gouvernement, etc. Autant de questions -- et il y a en beaucoup d'autres -- sur lesquelles les indépendantistes n'ont pas fait jusqu'à présent une orientation selon laquelle les problèmes constitutionnels devaient être abordés.

Tant que les analyses nécessaires n'auront pas été faites et discutées, l'indépendance de- vrait être abordée.

suppose à ce qu'il semble, une transformation constitutionnelle radicale, dont nous ne pouvons distinguer, du moins au stade actuel du débat, ni les difficultés d'exécution, ni les conséquences, ni les contre-coups possibles. En plus, il ne nous est guère possible, dans le cas des Etats associés, de discuter cette formule, par trop imprécise. Disons seulement que nous ne favorisons pas un chambardement constitutionnel, si nous pouvons l'éviter, et que la formule des Etats associés, jusqu'à preuve du contraire, nous apparaît comme de cet ordre.

d) L'indépendance du Québec. La thèse de l'indépendance du Québec a le mérite de la clarté, mais une simple clarté d'idée globale, puisqu'elle prône une rupture constitutionnelle complète avec le reste du Canada; mais, pas plus que celle des Etats associés, elle n'est explicite pour ce qui est des moyens qu'il faudrait prendre pour y arriver, des conséquences qu'elle entraînerait, des difficultés qu'il faudrait vaincre avant et après une déclaration d'indépendance, des contre-coups qu'on peut prévoir, du personnel qu'il faudrait le jour au lendemain à un Etat indépendant pour fonctionner, des politiques de raccordement avec le milieu nord-américain qu'il faudrait appliquer, des échanges économiques qu'il faudrait assurer, de la forme du gouvernement, des tendances sociales de ce gouvernement, etc. Autant de questions -- et il y a en beaucoup d'autres -- sur lesquelles les indépendantistes n'ont pas fait jusqu'à présent une orientation selon laquelle les problèmes constitutionnels devaient être abordés.

Tant que les analyses nécessaires n'auront pas été faites et discutées, l'indépendance de-

meurera à nos yeux une hypothèse et non une thèse; une hypothèse insuffisante pour permettre non seulement l'adhésion mais une discussion objective de quelque importance.

Dans ces conditions, nous ne pouvons qu'écarter, dans la perspective que nous nous sommes fixée, la solution d'indépendantisme. Nous ne discutons pas le droit et même l'avantage, pour un penseur, un politicien, un groupe représentant une tendance de cette nature, d'écarter cette hypothèse, de l'explorer et d'en dégager les éléments positifs. Cependant, dans une perspective d'action immédiate, lorsqu'il s'agit, pour des corps intermédiaires comme les nôtres, de faire un choix engageant non seulement la pensée mais le sort de centaines de milliers de citoyens, une option aussi radicale et aussi peu explorée nous paraîtrait un acte gratuit et inconsidéré.

Selon nous, il faut faire l'essai du fédéralisme, mais dans des conditions nouvelles qui lui permettraient peut-être de durer et de donner justice.

Ce projet comporterait des éléments comme ceux que nous allons maintenant signaler brièvement, en retenant que la constitution actuelle et son régime fédéral subsisteraient dans leur ensemble.

B - UN FÉDÉRALISME ADAPTÉ À LA RÉALITÉ ACTUELLE

A une formule globale sans contenu précis, nous préférons un contenu réel, quoique mesuré, et qui puisse contribuer à orienter la pensée en matière constitutionnelle aussi bien qu'à inspirer une action et des choix fondés sur une critique des causes de la crise et sur la volonté de les éliminer.

Nous indiquons quelques réponses. Elles ne sont pas nécessairement limitatives et elles indiquent avant tout une certaine orientation selon laquelle les problèmes constitutionnels devaient être abordés.

Certaines de ces réponses, avons-nous dit, sont d'ordre cons-

A) NOUVELLES DISPOSITIONS

- I) Une déclaration des libertés et droits fondamentaux, applicable à tous les citoyens de chacune des provinces, comporterait notamment un énoncé des droits scolaires et religieux, ainsi que l'affirmation du droit de tout citoyen à un niveau de vie convenable et suffisant, de même que l'affirmation non équivoque du droit au travail pour tout citoyen désireux et capable de travailler.

Il ne s'agirait donc pas d'une loi adoptée par le Parlement dont la zone d'application est restreinte. Cette charte des droits de l'homme ferait un tout

avec la constitution et elle ne pourrait être modifiée autrement qu'en utilisant le processus de modification applicable en pareille matière. Il va de soi qu'une telle déclaration devra être négociée par tous les intéressés.

II) Les libertés et droits fondamentaux ainsi protégés, on pourrait sans inconvénient réduire la prépondérance de l'Etat central en certains domaines. Par exemple, on pourrait abolir les droits de réserve et de désaveu et débarrasser aussi la constitution d'une certaine phraséologie impériale.

III) Un tribunal chargé d'interpréter la constitution serait constitué. Ce tribunal ne devrait pas relever exclusivement d'un des pouvoirs en cause, mais être constitué de manière à assurer son impartialité tant à l'égard du pouvoir central qu'à l'égard des provinces. Il serait rattaché directement à la constitution.

IV) Certaines matières que la jurisprudence a déclarées de compétence fédérale devraient relever de juridictions concurrentes; par exemple, la radio-télévision.

Il faudrait éviter que les citoyens aient à payer deux fois pour le même service. Aussi, faudrait-il clairement établir comment s'exerceraient les juridictions concurrentes.

V) Une capitale fédérale bilingue et biculturelle devrait être créée qui ne tomberait pas sous la compétence d'une province.

VI) Les politiques d'immigration ne devraient pas être élaborées par la seule autorité fédérale. Les provinces devraient avoir le droit strict d'être consultées.

Déjà, la constitution actuelle accorde une juridiction concurrente fédérale-provinciale. Il serait normal que les consultations se fassent dans les deux sens au niveau des politiques d'immigration. Dans ce domaine, comme dans d'autres de juridiction concurrente, il faut qu'un mode soit appliqué, évitant aux citoyens de payer double prix pour un même service.

VII) Dans l'élaboration des politiques monétaires et fiscales, aussi bien que dans la politique de commerce extérieur, le gouvernement fédéral devrait consulter assidûment les provinces et à ces dernières on reconnaîtrait effectivement au moins le droit strict d'être consultées.

VIII) Langue officielle:

1 - AU NIVEAU FÉDÉRAL

Au niveau fédéral, l'égalité des deux langues doit être absolue. Pour la fonction législative, comme pour la fonction judiciaire, ceci existe déjà en théorie grâce à l'art. 133 de la constitution, mais il faudrait que cette disposition soit appliquée avec beaucoup plus de rigueur et que, par exemple, toute loi et tout règlement soient invalides si le texte anglais et le texte français ne sont pas publiés côte à côte. Pour la fonction exécutive, il faudrait carrément innover. Certes, il

(Suite à la page 12)

Grandes lignes de cette orientation

A - PRINCIPALES OPTIONS DISCUTÉES ACTUELLEMENT

1 - ÉNUMÉRATION

Les principales options autour desquelles la réflexion est actuellement centrée sont au nombre de cinq:

- a) une centralisation fédérale plus poussée;
- b) le statu quo;
- c) les Etats associés;
- d) l'indépendance du Québec;
- e) un régime fédéral adapté à la réalité actuelle.

Notre choix s'oriente vers la cinquième de ces options, au sens que nous avons dit au chapitre V de ces notes. Nous vous indiquerons les principales modalités que nous envisageons au paragraphe B du présent chapitre.

Mais avant d'élaborer ce dernier point, mentionnons succinctement les motifs pour lesquels nous écartons les quatre premières options.

2 - DISCUSSION DES QUATRE PREMIÈRES OPTIONS

a) Une centralisation fédérale plus poussée est rejetée au dé-

part comme contraire aux intérêts du Québec et politiquement utopique. Loin de résoudre la crise, elle l'envenimerait au plus haut point. En dernière analyse, ceux qui préconisent une centralisation globale ou partielle plus accusée ne font pas seulement desservir le Québec, ils desservent le Canada, tout comme les partisans du statu quo pur et simple.

b) Le statu quo ne pourrait se soutenir qu'à la condition de nier l'existence de la crise constitutionnelle elle-même, et des causes qui ont amené cette crise. De ces causes, certaines furent accidentelles et d'autres sont permanentes.

Les causes plus ou moins accidentelles de la crise s'échelonnent sur plusieurs années de notre histoire contemporaine: les impairs, les injustices, les préférences indues exercées contre les francophones depuis vingt-cinq ou trente ans au moins sont de ce type. Les hommes étant ce qu'ils sont, rien ne peut laisser prévoir un traitement différent à l'égard des Canadiens-français, et si l'on allègue que l'on voit actuellement à corriger les malheureuses tendances évoquées dans la partie historique de ces notes, il est facile de rétorquer que c'est à cause de la crise constitutionnelle, et que si celle-ci se résorbait

SHUR-GAIN par-ci... profits par-là!

La recherche et l'expérience de SHUR-GAIN vous aideront à établir un programme profitable d'alimentation pour les vaches laitières.

C'est la recherche qui prouve la valeur réelle d'un produit comme le Supplément

"A" 32% pour vaches laitières. A la Ferme de Recherches SHUR-GAIN, nous avons vu comment une proportion idéale de vitamine A stimule le rumen: fourrage et moulée donnent un meilleur rendement, sont assimilés plus complètement.

ment. Vous en tirez ainsi le maximum.

Cette recherche et cette expérience, vous les retrouverez chez votre fabricant SHUR-GAIN. Il sait comment mélanger une moulée avec le Supplément "A" 32% pour vaches laitières, qui augmen-

tera vraiment votre production de lait et permettra de tirer le maximum de votre propre grain.

Quel que soit le prix de vente du lait, c'est la diminution du coût de production qui augmentera vos profits. Et le

Supplément "A" 32% pour vaches laitières fera diminuer votre coût de production.

Avec un programme SHUR-GAIN, vos vaches ne mangent pas vos profits: elles les augmentent!

supplément "A" 32%



pour vaches laitières

Mémoire... (Suite de la page 11)

est sans doute difficilement concevable de faire subir un examen de bilinguisme aux ministres de la Couronne, et dans ce domaine, il faudra sans doute s'en remettre au choix des électeurs, mais partout ailleurs, c'est-à-dire dans les forces armées, les deux langues doivent être sur un pied d'égalité absolue. Cette notion d'égalité aussi devra être appliquée concrètement par les administrateurs et les tribunaux; une façon simple et équitable d'y arriver consisterait à faire jouer des règles de réciprocité: par exemple si un caporal d'infanterie ou un fonctionnaire subalterne du service des postes peut être dispensé de connaître le français quand ses fonctions ne le mettent en rapport qu'avec un très faible pourcentage de contribuables francophones, la même règle doit s'appliquer à la langue anglaise quand les anglophones ne composent que le pourcentage susdit; par exemple encore, si la connaissance de l'anglais est exigée pour un poste de grand commis de l'Etat, il devra être aussi indispensable de connaître le français. Il est clair que si de telles exigences devaient s'appliquer du jour au lendemain, les rouages de l'Etat canadien risqueraient de s'enrayer, mais on doit envisager l'introduction de ces réformes suivant un calendrier rigoureux et prévu par la loi. Les mêmes règles devront s'appliquer aux corporations et agences de l'Etat central.

2 - AU NIVEAU PROVINCIAL

Au niveau provincial, un principe analogue de réciprocité doit s'appliquer. En principe, seule la langue de la majorité sera officielle. Toutefois, lorsqu'une province renferme une minorité d'origine française ou britannique supérieure à disons 15% ou à un demi-million d'habitants, la fonction législative devra être exercée dans l'égalité absolue des deux langues. Nous doutons que cette règle puisse s'étendre aux fonctions exécutives et judiciaires, indépendamment du nombre de minoritaires. Chaque province pourra donc pratiquer l'unilinguisme sur ces points étant entendu cependant qu'un citoyen aura toujours droit à un interprète anglais-français dans ses communications avec l'autorité. (En pratique, ceci pourrait bien conduire à établir un fonctionnarisme provincial unilingue dans les régions où la minorité anglaise ou française est insuffisamment nombreuse et concentrée.)

LES TRAVAUX ET LES JOURS

LE 16 OCTOBRE

Finition des bovins de boucherie sur pâturages et Patates de semence à Chute-aux-Outardes

On a depuis longtemps réalisé qu'on ne pouvait, dans l'est du Canada, songer à engraisser économiquement des bovins de boucherie en leur servant de grandes quantités de concentrés. Cependant, selon les expériences de la ferme expérimentale de Lennoxville, la finition des bovins de boucherie sur pâturages offre de grandes possibilités. En compagnie de Jean-Guy Roy, messieurs Gaspard Lalande et Jean-Louis Dionne de la ferme expérimentale de Lennoxville nous révéleront les conclusions de leurs travaux en ce domaine.

A la même émission, Germain Lefebvre s'entretiendra avec M. Bernard Barbeau des progrès réalisés au centre de production de pommes de terre de semence de Chute-aux-Outardes.

Si cette dernière proposition ne devait pas être retenue, le Québec n'aurait plus d'alternative: il devra avoir la compétence constitutionnelle voulue pour décider, s'il le désire, que seule la langue française sera langue officielle dans cette province.

(B) CLARIFICATION DES POUVOIRS DES DEUX JURIDICTIONS

i) La constitution doit clarifier explicitement l'ambiguïté entre "éducation" et "culture" de façon à réserver aux provinces toute compétence touchant ces deux matières, y compris l'éducation supérieure, la formation technique, etc. . .

ii) La Constitution doit reconnaître le contrôle des provinces sur les ententes culturelles internationales;

iii) Toute la sécurité sociale doit être de compétence provinciale et les domaines qui ont été concédés par voie d'amendement constitutionnel doivent être rapatriés sous réserve de la possibilité de la délégation de pouvoir. Cependant, il faudra mettre sur pied un organisme de consultation entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de manière à harmoniser autant que possible la sécurité et l'assistance sociale à travers le pays ou tout au moins à égaliser autant que faire se peut le coût global per capita de la sécurité et de l'assistance sociales de toute province par rapport aux autres. Au reste un organisme comme celui-là pourra devenir un modèle pour l'harmonisation des politiques dans d'autres domaines, notamment la politique économique.

iv) La politique économique nous préoccupe particulièrement. Le fait que certains instruments d'action sur la vie économique appartiennent au fédéral, tandis que d'autres pouvoirs, dont l'exercice influe sur l'économie, appartiennent aux provinces, crée un problème difficile pour l'orientation rationnelle de l'activité économique en général. Dans l'optique d'une socialisation plus poussée que celle que nous connaissons aujourd'hui, cette situation, de même que la possibilité pour un gouvernement de contrecarrer l'action de l'autre, peuvent engendrer des conflits et sont en tout cas de nature à entretenir, à ces deux niveaux de gouvernement, le plus d'une impuissance à s'attaquer résolument et efficacement aux problèmes économiques du pays. Il faudra cependant veiller à éviter une duplication des institutions, si elles entraînent des coûts s'ajoutant les uns aux autres. Cette situation mérite d'autant plus de retenir l'attention que déjà, en agriculture par exemple, des législations ou réglementations aux deux niveaux de gouvernement, et surtout leur mise en application, à cause de leur chevauchement, de leur doublement, de leur superposition, ou de leur manque de coordination occasionnent de nombreuses et graves difficultés et sont souvent fort préjudiciables aux citoyens concernés, particulièrement ceux du Québec, vu notre retard en nombre de domaines.

La solution de cet ensemble de difficiles problèmes, pour l'instant, nous apparaît simplement comme une question sur laquelle il convient d'attirer l'attention, et c'est dans cette perspective que nous la soulignons. Nous sommes d'avis, entre autres choses, qu'il faudra éventuellement déterminer l'unité administrative de planification.

(C) DÉLÉGATION DE POUVOIR

Nous n'avons pas d'objection à ce que la constitution prévienne

une forme de délégation de pouvoir de certains champs constitutionnels au Fédéral de la part des provinces qui le désirent, et vice-versa.

La Constitution devra admettre des formes de péréquation quant à la fiscalité au niveau fédéral pour les provinces plus pauvres mais le Fédéral ne pourra prélever des taxes pour les fins appartenant aux provinces.

La procédure de délégation de pouvoir devra être déterminée par la constitution.

(D) PROCÉDURE D'AMENDEMENT

Nous sommes très sensibles à la question de la "canadianisation" de la constitution. Nous estimons que c'est un désir très cher de tous les Canadiens. Nous ne croyons pas cependant qu'il serait opportun de la "rapatrier" dans les conditions actuelles afin de ne pas accentuer la crise considérablement. Nous préférons franchir d'abord les étapes mentionnées au présent mémoire avant d'envisager le "rapatriement" et l'élaboration d'une formule d'amendement.

(E) POLITIQUES D'UN ORDRE AUTRE QUE CONSTITUTIONNEL

Cependant, l'avenir du fédéralisme canadien repose aussi sur un certain nombre de conditions relatives à diverses attitudes politiques des provinces et gouvernements concernés. Parmi celles-ci, mentionnons particulièrement les suivantes:

1) Le Québec devra favoriser, à un degré insoupçonné jusqu'ici, l'essor culturel, économique et social de sa population. L'effort déployé par le gouvernement provincial depuis quelques années dans ce sens indique, bien que d'une manière encore fort insuffisante, le sens de la revitalisation que nous considérons comme essentielle;

2) En particulier, le Québec devra présider à un immense effort linguistique, de manière à remettre la langue française en usage courant dans les domaines où elle a subi les avaries les plus fortes, notamment au travail;

3) Le Québec devra non seulement occuper en principe tout son champ législatif, mais encore et surtout y manifester une activité considérable. Pour ne donner que cet exemple, le ministère du Travail devra créer et maintenir un bon nombre de services actuellement inexistantes ou anémiques; service de la statistique, service de recherches, service de placement, service de la formation et du reclassement du travailleur, etc. . . Le ministère de l'Agriculture de Québec devra aussi occuper pleinement le champ d'action qui lui est reconnu et prendre toutes les initiatives et mesures voulues pour que l'action du gouvernement d'Ottawa soit mieux orientée et parfaitement adaptée à celle du Québec, quitte même à la corriger et à la compléter lorsque nécessaire. D'une manière générale, d'ailleurs, le gouvernement québécois devra exercer ses pouvoirs dans l'orientation de l'économie, la rationalisation des industries marginales, le développement de l'industrie secondaire, etc. . . Le gouvernement du Québec devra promouvoir une politique économique nettement favorable à sa population et plus exigeante à l'égard des intérêts capitalistes, car il ne suffit pas de paraître gouverner en faveur du peuple dans ce domaine. En particulier, ce gouvernement devra tirer de l'exploitation des ressources naturelles le maximum d'avantages et de royalties qu'il est possible d'exiger, compte tenu des limites raisonnables d'une action de ce genre.

4) Une activité aussi intense et aussi bien inspirée par les intérêts du peuple devra se dé-

ployer dans tous les ministères chargés des questions économiques, notamment l'agriculture, l'industrie et le commerce, et ainsi de suite.

5) L'Etat fédéral devra s'affirmer d'une manière beaucoup plus nette et plus autonome dans ses relations internationales et également beaucoup plus favorable aux intérêts des nationaux.

6) Des mesures devront être prises pour assurer aux travailleurs et aux cadres francophones une place beaucoup plus importante dans les entreprises, et à cette fin les syndicats devront se sentir pleinement appuyés par les pouvoirs publics, de même que dans leurs luttes pour élever le niveau de vie de tous les travailleurs et les garantir contre l'exploitation sous toutes ses formes.

Voilà donc, M. le président, MM. les membres du comité, les principales lignes de pensée auxquelles nous nous sommes arrêtés après une longue suite de réflexions communes et de consultations. Nous espérons que ce mémoire pourra être de quelque utilité à votre comité par la démarche qu'il suggère, les précisions qu'il avance et aussi, sans doute par le moyen qu'il vous offre de mieux juger de l'opinion moyenne des classes populaires sur ces questions.

Nous serons assez récompensés des efforts que nous avons mis à étudier le problème dont il s'agit si nous avons pu rendre quelque service à la collectivité dans les circonstances actuelles.

Nous vous remercions, messieurs, d'avoir voulu nous recevoir et d'avoir prêté votre obligeante attention à nos remarques.

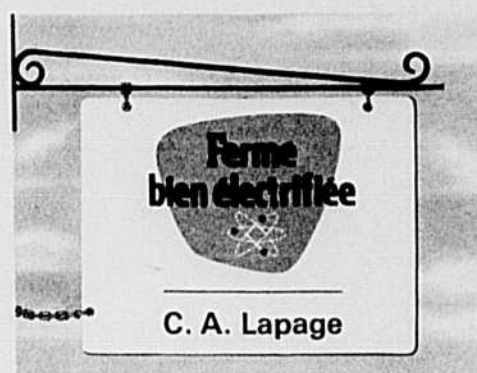
La Confédération des syndicats nationaux

La Fédération des travailleurs du Québec

L'Union catholique des cultivateurs



Une ferme bien électrifiée...



Pourquoi?

Pourquoi? Parce que l'électricité facilite la tâche du cultivateur. Pendant qu'elle travaille pour lui, il peut consacrer son temps à d'autres travaux.
Pourquoi? Parce que l'électricité est moins coûteuse.
Pourquoi? Parce que l'électricité accomplit son travail rapidement et proprement.
Pourquoi cette enseigne? Parce que

c'est une marque extérieure de prestige, décernée aux cultivateurs qui ont modernisé leur ferme selon les exigences de l'Association canadienne de l'Électricité.
Pourquoi ne pas vous renseigner? L'agronome du fournisseur d'électricité de votre région se fera un plaisir de vous communiquer les conditions requises pour obtenir cette enseigne.

Commandité par votre fournisseur d'électricité, membre de L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ



Un air de rajeunissement et de joie de vivre à Radio-Canada

Si vous regardez régulièrement les émissions télévisées par le réseau de Radio-Canada, sans doute avez-vous constaté un vent de bonne humeur, un air de rajeunissement, de joie de vivre qui se répercutent sur toute la programmation.

Il y a des séries pour tous les goûts et tous les âges : information ou divertissement... pour les petits, les jeunes et les adultes.

POUR LES PETITS

Tous les jours, les émissions scolaires sont suivies de la "souris Verte", de 10 h. 30 à 11 heures.

"BOBINO" personnifié par Guy Sanche reste l'ami des petits. Ses aventures et les espiègleries de Bobinette respirent la fraîcheur.

Destinée aux enfants et aux adolescents, "LA VIE QUI BAT" est aussi captivante pour les parents qui aiment la faune et la flore. Cette émission animée par Harvey Paradis est télévisée le mardi, à 5 h. 30.

POUR LES JEUNES

Parmi les émissions de variétés, il y a "JEUNESSE OBLIGE", le lundi à 6 heures et "AGE TENDRE", le jeudi soir à 9 heures. Cette nouvelle série s'a-

dresser aux téléspectateurs de 16 à 20 ans mais les "croulants" passeront une demi-heure agréable car le bon goût, la beauté plastique, l'audace et le joie de vivre en seront les objectifs.

Du côté téléroman, Lise Lavallée reprend "LE MORS AUX DENTS". Et ceux qui préfèrent les romans de cape et d'épée, l'aventure à l'époque des guerres en dentelles, "LES COM-PAGNONS DE JEHU" (Vendredi) mettant en vedette Gilles Pelletier et "BATMAN" (mardi) sont tout indiqués.

VARIÉTÉS ET AVENTURES

Les téléspectateurs de tout âge qui aiment bien rigoler, regarderont "ADELE" (lundi, 7 h. 30), "L'EXTRAVAGANTE LUCIE" (jeudi, 7 h. 30) et "MOI ET L'AUTRE" avec Dominique Michel et Denyse Filiatrault (mardi, 8 h. 30).

Le mardi, à 9 heures, Louis Morisset nous présente "RUE DES PIGNONS". On fera connaissance avec des gens modestes qui ont des peines, des soucis, des chagrins mais aussi des joies, des petits bonheurs, des heures de galeté comme tout le monde.

"LES INCORRUPTIBLES" (lundi, 11 h. 35), "LES COR-SAIRES" (mercredi, 7 h. 30),

"SAUVE QUI PEUT" (jeudi, 8 h.) sont destinées aux amateurs d'aventures.

Il ne faudrait pas oublier deux émissions qui reviennent pour une autre saison : "VOTRE CHOIX" avec la charmante hôtesse Nicole Germain (vendredi, 10 h. 15) et les "COUCHE TARD" (immédiatement après la Soirée du Hockey) avec Roger Beaulieu et Jacques Normand.

Enfin, "LES BEAUX DIMANCHES" présentée le dimanche soir de 8 à 10 heures, sera un spectacle de choix puisque variétés, théâtre, et concerts alterneront.

INFORMATION

Les esprits, curieux de tout savoir, reverront "TOUS POUR UN" (lundi, 8 h. 30) et "ATOMES ET GALAXIES" (vendredi, 7 h. 30). "LE SEL DE LA SEMAINE" continuera d'aborder les sujets sérieux avec le sourire.

"LES COURS UNIVERSITAIRES" du dimanche avant-midi (9 h. 15 à 11 h. 30) s'adressent à ceux qui veulent acquérir des connaissances nouvelles ou obtenir des crédits pour poursuivre des études.

Toujours dans le domaine de l'information et de la culture, il y a "EXPO '67" le dimanche, à 6 h. 30 et "HENRI GUILLEMIN" à 10 h. 30. Il entretient les amis de la littérature sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui.

Avec la variété de ses sujets : le coût de la vie, la vie conjugale, l'éducation des enfants, le théâtre, la peinture ou la lecture, les questions de droit et de loi aussi bien que de cuisine et de mode, "FEMMES D'AUJOURD'HUI" rejoint l'élément féminin. Animée par Aline Desjardins et Yolande Guérard, l'émission est présentée du lundi au vendredi, de 3 heures à 4 heures.

En offrant distractions, renseignements, occasions de culture, la télévision fait bien son métier. A nous maintenant de faire la nôtre en choisissant les émissions les plus intéressantes de chaque catégorie. Pourquoi ne pas en discuter avec les parents ou un groupe d'amis... Lire l'opinion de Marie-Stéphane dans "La Terre de Chez-Nous"... Voilà deux bons moyens qui nous aideront à mieux analyser ces émissions!

H.C.



Très chic ce petit costume en gabardine de satin d'Amel. La signature de Patrick de Barentzen se remarque au col droit et aux poches coupées de la jupe. Cette création fait partie de la collection Cel-Cil.

Billet

La vraie source...

Jacques dit "Coco" a quatre ans bien sonnés. Déjà il fait son petit homme. Peu à peu sa personnalité se dessine. Sa maman s'inquiète bien un peu de le voir si enjoué à ses heures, pensif, puis sérieux dans d'autres moments. Que sera-t-il, que fera-t-il? se demande cette maman éducatrice qui veut orienter son petit homme sans éteindre les lueurs de ses inclinations indicatrices.

Un soir qu'il jouait dehors, soudainement lassé de ses jouets et de ses amis, il part d'un trait et s'accoudant à une clôture, d'un regard inquisiteur, il fait le tour de l'horizon. Le soleil se préparait à un coucher spectaculaire: grosse boule ronde d'un rouge unique irradiant des faisceaux de nuages multicolores. Coco observait et dans la mesure ou la splendeur l'éblouissait, il ne savait pas exprimer ses sentiments. Le soleil baissait et conservait cette lueur si rouge. Il veut savoir... Il court vers le soleil... Il court vers sa maman en criant: "Maman, viens voir, il y a un gros feu là-bas"! Maman accourt et comprend ce qui se passe. Ou est-il le feu? Là-bas, maman.

Ce fut le départ d'une longue et belle explication. Elle fait observer cette beauté du firmament à l'heure ou le soleil s'en va éclairer "l'autre côté du ciel". Dernière question de Coco: "Dis, maman, le soleil se couche-t-il comme ça tous les soirs? C'est si beau que je voudrais le voir encore".

Ce petit campagnard n'avait pas la vue obstruée par les gratte-ciel; les pastels de clarté nourante ne se mélaient pas aux rayons artificiels des grands centres. Il regardait, pensait, voulait savoir. C'était sa façon à lui de se reposer de jouer.

Pour se retramper, se recueillir, rien comme la source pure pour alimenter la joie des recommencements, pour disposer à la réflexion. A la source s'alimentent les grands cours d'eau. A la source aussi s'alimentent les grands destins pourvu que personne ne trouble en profondeur, la limpidité d'un cœur d'enfant, d'un cœur d'adolescent. Aux parents, aux éducateurs revient le beau rôle d'indiquer les sources...

Marie DUPUIS



Le jeudi soir à 9 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada: une nouvelle série destinée aux adolescents et intitulée Age tendre. Réalisée par Pierre Dupeppe et animée par le populaire chanteur Philippe Arnaud, Age tendre se propose de briser avec la tradition des chansons à la chaîne et d'apporter du neuf, de l'humour, de la vie à la télévision.

Bonjour les petits!

Pour jouer dans la maison!

Les enfants sont de retour en classe, c'est l'automne! Ils y sont maintenant depuis quelques temps... C'est dire que la fièvre des débuts scolaires fait place à plus de modération, laisse plus de temps libre. De même qu'avec le froid qui s'installe chez nous, les petits joueront moins longtemps dehors... Pour ces raisons, il se peut que plusieurs mamans entendent cette question: "Qu'est-ce que nous pourrions bien faire aujourd'hui?"

A ce moment, la réponse que donnera la mère peut avoir une grande valeur formatrice, car si les jeunes apprennent tôt à or-

ganiser leurs loisirs, ils le sauront toute leur vie. Surtout à une époque comme la nôtre où l'on parle de "civilisation des loisirs" il devient essentiel de pouvoir s'intéresser et bricoler pendant les heures libres.

Pour ce faire: "le travail manuel peut prendre une place centrale, à côté de son cousin le dessin et la lecture, dans l'organisation de toute l'activité enfantine.

"Spontané ou dirigé, il peut supporter en grande partie la charge de la formation sensorielle et verbale, intellectuelle, mo-

rale, esthétique, manuelle et motrice évidemment.

"Le travail manuel est une source inépuisable d'expériences. Pour la moindre réalisation, il faut choisir un grand ou un petit morceau de papier, une bande de tissu étroite ou large, une ficelle courte et solide, il faut attendre que la colle tienne...

"Le travail manuel est formateur... Le travail manuel est éducateur de la volonté. Il faut "finir" ce qu'on commence pour jouir du résultat, il faut reprendre le travail interrompu à regret. La patience est nécessaire, la collaboration doit être fréquente".

(D'après "Le travail manuel de 4 à 7 ans" de Gisèle Calmy)

Après ces réflexions, il semble essentiel d'enseigner à nos en-

(Suite à la page 18)



SUZIE DANS UN DECOR CHAMPETRE! Voyez quelques unes de ces toilettes accompagnées de leurs accessoires.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler, le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée — Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

"Il ne suffit pas d'être parents pour être amis..."

Q — Je suis l'aînée d'une famille nombreuse, je suis mariée depuis 18 ans. C'est l'attitude de deux de mes sœurs qui me peine. La cadette est demeurée longtemps chez-moi, avant son mariage. Elle ne me donnait que quelques dollars par semaine. Maintenant, elle ne se donne même pas la peine de prendre de nos nouvelles par téléphone de temps à autres. Au baptême de son petit, elle ne nous a même pas invités. Donnant comme prétexte qu'elle nous inviterait plus tard. Malgré tout, nous les avons comblés de cadeaux. Elles n'ont pas de considération pour mon mari et moi. L'estime à sens unique ça ne peut durer éternellement. Mon mari, ça ne lui fait rien, moi je suis trop sensible. Vous disiez que c'est notre attitude qui souvent détermine celle des autres, alors ça ne devrait pas exister des cas comme ça.

J'ai décidé de couper court à cela. Ma mère n'est pas de mon avis. Elle prétend que nous devons conserver de bonnes relations familiales. Elle me reproche même de ne pas aller les voir. Je suis l'aînée, elles devraient apprendre à me respecter. Plutôt que de toujours être au devant, je me demande si je ne devrais pas vivre maintenant uniquement pour mon mari et mes enfants et quelques amis sympathiques. Je pense que cela suffit pas d'être parents pour être amis. Voulez-vous me dire comment oublier et me comporter à l'avenir.

PERPLEXE

R — Ma chère amie, laissez votre perplexité de côté. Regardez bien en face la situation. Vous avez aidé vos jeunes sœurs du mieux que vous avez pu. Probablement parce que vous les aimiez, sans autre idée intéressée. Maintenant, elles volent de leurs propres ailes. Elles sont un peu égoïstes comme beaucoup de jeunes épouses trop heureuses. Elles se ferment sur leur petit univers. Vous, vous avez votre mari, vos enfants. En fait, vous n'avez aucunement besoin de vos sœurs. Que feriez-vous de leur "considération" et de leur "respect" ... Continuez d'agir comme si de rien n'était. Lorsqu'elles auront chacune trois ou quatre petits, elles vous donneront des petits coups de téléphone pour crier "au-secours". En attendant, restez bien paisible. Pourquoi vous peiner avec cela ? Il arrive parfois que sans s'en rendre compte, sous prétexte d'aider et d'être utile, on devienne un peu pesante pour l'entourage. Les autres finissent pas trouver lourds les services qu'on leur rend. Surtout si on les leur rappelle trop souvent. Ce n'est peut-être pas votre cas, mais je ne vois pas pourquoi vous feriez éclater un petit drame familial sans plus de motif. Beaucoup de jeunes mamans n'aiment pas faire des réceptions à tout casser le jour du baptême. C'est fatigant et épuisant. Plus tard, c'est tellement plus intéressant.

Votre mère a beaucoup de sagesse de vous conseiller d'être discrète et fraternelle. Un petit bonjour en passant ne leur ferait pas de mal à vos petites sœurs. Elles finiront bien par trouver leur petit cercle étroit un jour ou l'autre. A ce moment-là, vous ne regretterez pas d'avoir gardé votre sérénité. On ne mendie pas l'affection ou le respect des autres. Cela vient de soi, quand on sait en être digne. Vous avez les mains pleines avec tout ce que votre foyer recèle de bonheur. C'est vrai qu'il n'est pas nécessaire d'être parents pour être amis. Les parents sont des amis choisis par Dieu, tandis que les amis sont des parents choisis par le cœur. Mais oui, l'estime à sens unique peut durer éternellement. Quand on s'arrête pour juger sans parti pris et sans acrimonie. Dieu ne fait-il pas un peu cela à cœur de jour avec chacun de nous ? Il y a toujours une petite pointe de jalousie ou d'amour-propre qui cherche à lever la tête au fond de tous nos cœurs. Le meilleur moyen de vivre heureux c'est de l'étouffer avant qu'elle fasse trop de ravages. C'est encore à vous-même que vous feriez le plus de tort et le plus de peine en rompant avec vos sœurs. Comme vous vous aimez un petit peu probablement, ménagez-vous chère perplexé. Bonne chance.

Marie-Josée.

LYS NON ÉPANOUI: Les petits lis non épanouis de ton espèce attendent de s'épanouir avant de songer aux amourettes. 12 ans est l'âge où on s'engage profondément dans ses études, cela requiert beaucoup de temps et d'énergie. Ta mère a parfaitement raison de vouloir que tu cesses de gaspiller ton temps ainsi. Inutile de te défendre de rêver... mais on peut toujours te conseiller la patience.

VERTE ESPÉRANCE: Il arrive qu'un amas de graisse autour des hanches résiste à tout traitement. Ce que l'on appelle la cellulite, amas de graisse et d'eau est presque impossible à faire disparaître par les moyens habituels. A votre âge, je crois plutôt qu'il s'agit de la conformation de votre squelette; il ne faut pas que le souci de la ligne devienne une obsession. Pour que vos cheveux ne demeurent pas ternes après un shampoing, il faut les rincer parfaitement. Brossez-les vigoureusement, matin et soir. Le shampoing "Breck" est excellent.

TRÈS DÉCOURAGÉE DE LA VIE ET PROCHE DE LA MORT: C'est curieux comme on songe beaucoup à mourir à 13 ans. Mais ma petite, qu'est-ce que cela peut bien changer au fond que tes frères et sœurs te crient des noms? Quand cela arrivera, fais-leur donc un beau sourire. Ils vont perdre leur aplomb. Es-tu bien certaine de ne pas être de

temps en temps le "chou-chou" de ta mère à ton tour? On remarque davantage les bons mots et les récompenses que les autres reçoivent que ceux qui nous sont destinés. Cesse de penser à mourir, tu es pleine de vie.

IMPATIENTE: Vous désirez vous occuper des problèmes de délinquance juvénile, c'est donc d'un cours d'auxiliaire ou d'aide sociale dont vous avez besoin. Après avoir complété une 11e scientifique, vous pourrez vous inscrire à l'École d'auxiliaires sociaux, 1215 boul. St-Joseph Montréal. Ces cours se donnent aussi à l'École des sciences sociales, C.P. 1330, Trois-Rivières et à l'École d'initiation au service social 187 Laurier, Sherbrooke. Vous vous préparez à devenir la collaboratrice des travailleurs ou des travailleuses sociales dans les services de bien-être diocésains, gouvernementaux et autres. Cela dure 2 ou 3 ans suivant le cas.

FIANCÉE DE JUILLET: Une jeune mariée doit posséder habituellement des vêtements pratiques pour au moins 1 an. Le trousseau de maison n'est plus aussi volumineux qu'autrefois. Les prix sont inabornables et tout se démode si vite. La jeune femme doit posséder au moins: 3 paires de draps et 6 taies d'oreiller pour un grand lit et quelques draps de demi-lit, une douzaine de serviettes et débarbouillettes, 12 linges de

vaisselle. Les nappes et autres accessoires se donnent en quantité en cadeaux de noce.

UNE COPINE AUX YEUX BLEUS: Il se passe tout simplement que vous n'avez que 15 ans et que vous croyez avoir rencontré le grand amour de votre vie alors que ce garçon de 18 ans recherche probablement rien qu'un peu de distraction. Il a été assez honnête avec vous, il me semble. Ne cherchez pas à vous accrocher à lui. La raison de vous dire de ne pas négliger vos leçons pour lui, votre grammaire vous occuperait utilement l'esprit. Il est bien possible qu'après vos études, vous puissiez à nouveau sortir ensemble. Mais il est plus probable encore que vous n'aurez plus le goût de renouer tous deux.

NUAGE BLANC: Vous dites que ce garçon "boit". Qu'est-ce que vous entendez par là? Le fait de prendre un verre de temps en temps ou bien le fait qu'il a besoin d'alcool pour se remonter, se donner du courage. Cela fait toute la différence du monde. S'il a de forts penchants pour l'alcool à 18 ans, vous êtes mieux de vous contenter de prier pour lui. De toute façon, vous n'avez que 16 ans, les années peuvent vous changer tout autant qu'elles le feront pour lui. Quel est le milieu familial de ce garçon? Ceux qui vous disent qu'ils l'ont vu boire, qu'en savent-ils au juste? Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner à attendre.

PETITE NOIRAUD: Si les psychiatres ne traitaient que des fous, ils ne feraient pas autant d'argent. Ne vous tourmentez pas, il arrive dans beaucoup de grands hôpitaux que l'on consulte le psychiatre pour des malades hospitalisés pour des maladies qui n'affectent aucunement le cerveau. Beaucoup d'angoissés, d'alcooliques, de personnes tendues et trop nerveuses se trouvent très bien de rencontres fréquentes avec le psychiatre.

FUTURE MARIÉE: Le moyen anti-conceptionnel dont vous me parlez n'est pas approuvé par l'Eglise. D'ailleurs il est plus ou moins efficace. Renseignez-vous donc plutôt sur la méthode Ogino et la méthode sympto-thermique (le thermomètre).

MARCELLE: Tu as tout intérêt à poursuivre tes études. D'ailleurs, je ne comprends pas que la loi qui oblige tout jeune à fréquenter la classe jusqu'à au moins 16 ans, ne soit pas respectée. Pour devenir secrétaire, il faut un bon cours commercial. Après ta 11e année, tu peux t'inscrire dans une école secondaire de ta région, soit une école publique ou une école indépendante. Il y en a sûrement à St-Georges ou à Beauveville. Tes amies qui te taquent en te disant qu'il n'y a que les enfants qui vont à l'école changeront d'idée le jour où tu décrocheras un beau diplôme te permettant de gagner 3 fois leur salaire. Il faut de la patience pour se bâtir une vie convenable, beaucoup d'ardeur et de la volonté. Remercie le Ciel que ton père comprenne la valeur de l'instruction.

UNE QUI ATTEND VOTRE RÉPONSE: La fausse-couche habituelle qui est un accident de la nature n'oblige pas la femme à une opération. L'enfant même s'il n'est pas viable naît normalement. On baptise l'enfant, sous condition, même s'il n'a que quelques semaines de vie et on l'enterre. Cela peut sembler simple pour un adulte, mais ce sont des précisions qui inquiètent certains jeunes. Il n'est pas nécessaire d'être circoncis pour se marier, tout dépend des cas. Pour votre autre question, non il n'y a pas de douleur et personne ne s'aperçoit de rien.

ANGE AUX YEUX BLEUS: Les taches sur les ongles révèlent un manque de calcium dans l'organisme. Il faut boire plus de lait, manger du fromage, des oeufs etc. Les cors aux pieds se soulagent habituellement par les petits coussinets du "Dr Scholl", on peut même les enlever avec un produit spécial que l'on applique comme un diachylon. Cela se vend beaucoup de magasins généraux dans les campagnes, de même que dans les pharmacies.

MLLE MARIE-REINE: Je regrette, je n'ai pu dénicher nulle part de recette de "porter" à l'orge grillée. Si une aimable lectrice voulait bien nous en faire parvenir une copie, nous la publierions.

VERTIGE: Il n'y a aucun moyen magique pour arrêter de grandir ou pour faire raccourcir de quelques pouces. Si ce n'est de vous faire bouillir pendant 50 minutes à feu vif, l'inconvénient serait de vous trouver un chaudron assez grand. ... Considérez-vous chanceux de mesurer 6 pi. C'est un avantage pour un homme. Ce sont les autres qui sont trop petits, voulez-vous. On dit beaucoup de bien du "Brylcreem" pour placer les cheveux. A la télévision du moins. Vous pouvez écrire à la Gendarmerie Royale du Canada, 4095, Ste-Catherine, ouest, Montréal. Vous avez justement la stature qu'il faut pour porter la veste rouge.

JEANNOU EN PEINE: Comment faire pour qu'un garçon qui vous plaît vous remarque? C'est une question difficile. Bien des jeunes filles se la sont posée, un jour ou l'autre. Certaines vont s'exciter, rire fort, afficher des allures bruyantes. C'est rarement une bonne solution. Le meilleur moyen serait encore de rencontrer quelqu'un de ses proches, quelqu'un qui le connaît bien personnellement et vous faire présenter officiellement. Ou encore, l'inviter simplement pour une soirée, une sortie ou une noce. Vous avez sûrement cherché à vous placer sur son



Couds...Cousons...Cousez...

4634 — La magie du triangle! Les jeux de lignes et la taille à peine soulignée vous feront paraître mince et élancée. Optez pour un fin lainage ou une rayonne. Demi-tailles: 14½-16½-18½-20½-22½-24½. Un patron 16 ans ½ exige 3 verges de tissu de 39" de largeur. Prix: \$0.60

4629 — On vous reconnaîtra à votre bon goût! Boutonné sur le côté, cette robe fourreau allongera votre silhouette. Le col terminé par un noeud lui ajoute une note très féminine. Grandeurs: 34-36-38-40-42-44-46-48. — 2 7/8 verges de tissu de 54" de largeur sont nécessaires pour le patron 36. Prix: \$0.60

4583 — Avec ce tailleur taillé dans un imprimé, vous serez à la page. Pourquoi ne pas choisir un imprimé "grand-mère" parsemé de fleurs, un paisley ou un motif abstrait. Grandeurs: 10-12-14-16-18-20. Un patron 14 ans demande 3 2/3 verges de tissu de 39" de largeur. Prix: \$0.60

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: — Service des Patron — La Terre de Chez-Nous — 515 Viger — Montréal 24. — Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron, et la TAILLE désirée. — Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

chemin, à fréquenter les mêmes endroits. S'il est policier dans la ville, il y aurait le moyen de décrocher une petite contravention. ... Mais cela ne va pas sans risque. Avant d'entreprendre des démarches particulières, il vaudrait mieux vous renseigner auparavant, s'il n'est pas engagé ailleurs. Si ça ne va pas avec celui-là, consolez-vous. Un de perdu, dix de retrouvés.

ÉTUDIANTE DE 15 ANS: N'oubliez pas le pseudonyme la prochaine fois. Il n'y a rien de bien troublant dans votre petite histoire. Votre mère est bien raisonnable de vous demander de rentrer à 9 h 30, les soirs de sortie. Ce garçon vous reviendra un jour, si vous savez demeurer patiente. En attendant ce qui presse, c'est de réussir vos classes. N'oubliez pas que l'amour et les études font rarement bon ménage.

OEILLET BLANC: Tout ce que vous me décrivez est bien normal et dans l'ordre de la nature. A 19 ans, on est encore passablement émotif. Continuez de vous dominer, vous parviendrez à vous blinder avec le temps. Pour votre deuxième question, la réponse est oui.

JIPI: Pour devenir comptable agréé (C.A.) il faut après la 11e scientifique, faire trois ans d'études au moins, aux Facultés de Commerce des Universités de Laval ou de Sherbrooke, ou à l'École des Hautes Etudes Commerciales, 535 Viger, Montréal. Les salaires varient, mais j'imagine qu'un comptable qui commence doit toucher pour les premières années, autour de 6 ou 7,000 dollars par année. Cela grimpe très vite ensuite. Le cours commercial ordinaire peut vous décerner un diplôme de comptabilité qu'il est pas sans valeur. C'est un an d'études après la 11e année commerciale ou scientifique ou même générale. Les salaires sont évidemment inférieurs à ceux d'un C.A. Beaucoup d'écoles publiques et indépendantes dispensent ces cours. Dans votre région, il y en a à Shawinigan et aux Trois-Rivières.

CORINNE: Vos sentiments et vos rêves sont tout à fait normaux. Vous faites bien cependant, de vous montrer patiente et de demander la patience à vos compagnons. Le petit baiser d'adieu n'est cependant pas bien malin. Le tout est de savoir en rester là, surtout que vous êtes romanesque et affectueuse. Il est facile de dire non, que de dire "c'est assez". Votre poids est normal.

SOL: Le curetage est une opération par laquelle on nettoie ce qui peut rester de membranes dans l'utérus, après une fausse-couche. Il peut arriver que toutes les suites ne décollent pas seules. Pour éviter les risques d'infection, on procède parfois à un curetage, ou à un nettoyage à fond. L'union des cellules se fait par l'acte du mariage. Je ne peux entreprendre de descriptions détaillées, je vous conseillerais de lire "Tout ce qu'une jeune fille devrait

savoir" en vente dans toutes les bonnes librairies, comme chez Fides, rue Dorchester est, Montréal. La position du foetus se comprend, quand on songe que l'enfant respire par sa mère, si on peut dire, et qu'il baigne dans un liquide spécial. Votre maman serait sans doute heureuse de converser à cœur ouvert avec sa grande fille.

UNE ÉPINE AU BONHEUR: Si on vous reproche de parler trop "clair", on veut probablement dire que votre timbre de voix est trop haut, trop haut perché. Il est en effet désagréable d'entendre à la journée une petite voix crier. On peut soi-même s'habituer à baisser le ton, à prendre une voix plus grave, moins enfantine. On est souvent étonné d'entendre sa propre voix enregistrée. Si vous connaissez quelqu'un qui possède un magnétophone (une enregistreuse), écoutez votre voix l'un de ces jours. Vous direz, ce n'est pas possible, je ne parle pas ainsi! On peut s'habituer à pratiquer sa voix, lorsqu'on est seule. Non seulement la voix chantée, mais aussi la voix parlée. Baisser le ton est presque souhaitable pour tous. Personne n'est à l'abri de ces défauts. Il y a quelques années, des journaux d'Angleterre avaient souligné que la Reine Elisabeth avait une petite voix pleurarde de couventine, lorsqu'elle s'adressait à "ses peuples". Depuis, on peut constater une amélioration notable. Ce qu'elle a réussi, vous pouvez le réussir.

FRANK: Toute votre difficulté repose sur le degré de crédibilité que vous pouvez accorder à la personne qui vous a parlé en mal de ce jeune homme qui vous intéresse. Pouvez-vous accorder confiance entière aux propos de cette personne? Si oui, il y a bien des chances pour que ce petit monsieur manque sérieusement de sérieux. Se vanter dans un lieu public d'avoir pu abuser de la naïveté de toutes les jeunes filles de la ville, c'est la preuve d'une grossière vantardise et d'un manque de jugement. S'il n'avait que 16 ans, passe encore. Mais à 20 ans, le garçon qui a un minimum de cervelle commence à apprendre à se taire. Il se montre très convenable avec vous, tant mieux. C'est parce que vous êtes respectable. Continuez d'agir ainsi. Mais attendez d'en connaître vraiment plus long avant d'engager votre cœur trop ardemment.

RAYMONDE: On accepte aux cours de gardes-malades auxiliaires et d'auxiliaires en nursing, les élèves qui ont complété la 10e année scientifique, bien que l'on préfère les élèves qui ont complété une 11e année. Les hôpitaux les plus près de chez-vous qui dispensent ces cours sont l'Institut Albert Prévoist, 6555 ouest, boul. Gouin, Montréal et l'Hôpital Saint-Michel à Buckingham, Cte Papineau. Pour obtenir des renseignements sur les infirmières pratiques, je vous conseillerais d'écrire à l'Hôpital Crescent, 2165 Crescent, Montréal.

Sécurité et lois de la circulation pour les écoliers

Des millions de jeunes écoliers sont de retour en classe. Le Club Automobile Québec recommande aux parents de prendre quelques minutes pour discuter avec leurs enfants de sécurité et des lois de la circulation.

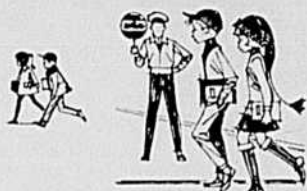
Selon le Club Automobile, "les parents sont les premiers responsables de la sécurité de leurs enfants et, en leur enseignant les préceptes les plus élémentaires, ils s'acquittent d'une responsabilité qu'ils ont, tant envers eux-mêmes qu'envers l'enfant et la société en général.

Quelques minutes d'entretien entre la papa, la maman et les enfants permettront d'éclaircir bien des points. Par exemple, quel est le chemin le plus sûr pour se rendre à l'école, pourquoi il est nécessaire de ne traverser qu'aux passages pour piétons, d'observer la signalisation routière, etc.

Il n'existe pas de formule magique pour voyager à l'école en toute sécurité, les conditions dif-

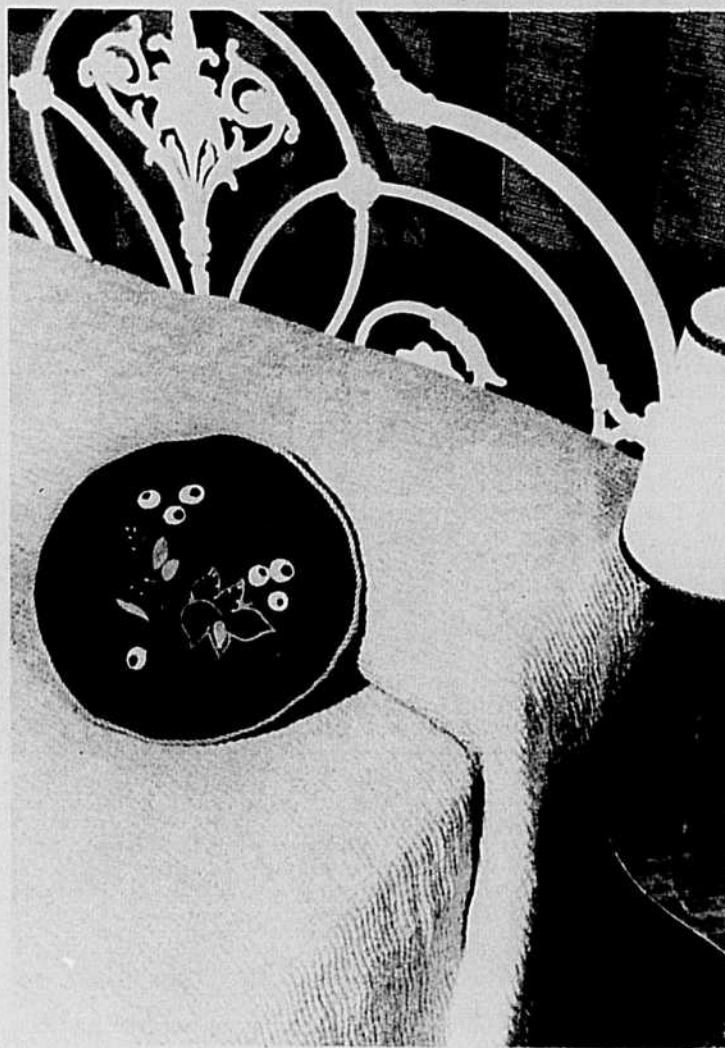
férant d'un endroit à un autre et même d'une école à une autre, mais le Club Automobile donne quelques conseils qui peuvent être d'une grande utilité à l'enfant.

- Regarder à gauche et à droite avant de traverser une rue.
- Ne pas circuler entre deux voitures stationnées.
- Obéir à la signalisation.
- Faire face au trafic quand il faut marcher sur les routes non pourvues de trottoirs.
- Ne traverser qu'aux intersections les moins dangereuses même s'il faut rallonger son trajet.
- Ne jamais accepter de monter dans la voiture d'un inconnu.
- Choisir la route où il y a le moins de rues à traverser.
- Surveiller les voitures en train d'effectuer un virage.



- Quand la chose est possible ne traverser qu'aux endroits où il y a un agent, un brigadier ou un feu de circulation.
 - Marcher, ne pas courir, en traversant la rue.
- Enfin, voici quelques suggestions pour les enfants qui se rendent à l'école par autobus.
- Quitter la maison assez tôt pour arriver à l'arrêt d'autobus à temps.
 - Attendre l'autobus dans un endroit sûr, tout à fait en dehors de la chaussée.
 - Monter dans l'autobus de façon ordonnée et prendre place immédiatement.
 - Suivre les instructions du chauffeur de l'autobus.
 - Demeurer assis pendant que l'autobus est en mouvement.
 - Bien surveiller la circulation au moment de descendre de l'autobus.

PATRON GRATUIT



Ce joli coussin complètera la décoration de la chambre d'amis ou du boudoir. La broderie européenne est très facile à exécuter. Vous n'avez qu'à suivre la trame du tissu pour réaliser le dessin. Pour obtenir patron et indications; - Inscrivez votre NOM et ADRESSE sur une enveloppe affranchie - Notez le NUMERO du patron: T.W. 9324F - Ajoutez \$0.10 pour les frais de manutention - Incluez le tout dans une enveloppe adressée à: - Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24.

Le RAISIN, fruit de l'automne

Le raisin est le plus ancien des fruits. On en fait mention dans la Bible et même on dit que Noé fut le premier vigneron.

Des siècles plus tard, des explorateurs des rives du Nouveau Brunswick découvrirent des raisins sauvages en croissance. Depuis ce temps-là et pour plu-

sieurs siècles, Canada fut reconnu sous le nom de "Pays des Vignes" - "Vineland".

En 1939, Gaston Menou dans son "Nouvel Ouvrage de Cuisine" suggère l'emploi de sauce de raisins pour accompagner le gibier ou le poulet. A notre tour de vous proposer d'ajouter une cuillerée ou même deux de gelée de raisin au jus de rôtissage afin de créer une sauce absolument superbe.

Dès 1867, la récolte de raisins des vignes canadiennes était si bonne que les ménagères devaient passer plusieurs semaines à confectionner des gelées et conserves de raisins. Madame Catherine Traill, un de nos premiers écrivains et aussi une ardente naturaliste, mentionne sa gelée de raisin favorite. Sa recette exige l'emploi d'une livre de sucre blanc pour chaque chopine de jus et une longue période d'ébullition jusqu'à formation d'une gelée.

Donc, la réussite dépendant surtout du hasard. Grâce à la méthode à courte ébullition, vous pouvez facilement garnir tout un placard de conserves qui vous rappelleront les beaux jours de l'automne. Cette méthode vous assure une pleine réussite, car les recettes sont mises au point de façon à obtenir les proportions exactes d'acidité des fruits, de sucre et de pectine pour une gélification parfaite forme liquide ou en poudre, est tout simplement de la pectine de fruits, extraite de fruits riches en cette substance, indispensable pour la préparation des gelées. Vous serez ravie de la facilité et de la rapidité de leur préparation et des résultats que vous obtiendrez.

RÉGALS AUX RAISINS

Pour un régal à l'heure de collation ou du dessert, nous vous présentons six mets "sucrés" provenant des Cuisines de General Foods.

TARTELETTE AU CITRON

Déposer une cuillerée de gelée de raisin dans des croûtes de tartelettes cuites, recouvrir de garniture pour tarte au citron et terminer avec une garniture à desserts.

MUFFIN DU DIMANCHE

Disposer par cuillerée la moitié de la pâte à muffins à blé entier dans les moules préparés. Ajouter une cuillerée de conserve de raisins et recouvrir avec l'autre moitié de la pâte. Cuire comme d'habitude.

Les 14, 15 et 16 oct.

Conférence provinciale bilingue des A.A.

Les 14, 15 et 16 octobre prochain se tiendra, à l'Hôtel Reine-Elisabeth, la Conférence Provinciale Bilingue de l'Association des Alcooliques Anonymes.

Cette Association prend de plus en plus d'importance et nous avons tout lieu de croire que l'assistance sera cette année sans précédent.

TARTE À LA CRÈME AVEC ACCENT DE RAISINS

Tapiser une croûte de tarte cuite de gelée de raisin. Saupoudrer de quelques noix hachées. Couvrir de pouding à la vanille. Garnir de crème fouettée.

PARFAIT PERFECTION

Alterner les couches de Mousse au Citron et de gelée de raisin. Garnir de crème fouettée et de noix hachées.

SANDWICH OUVERT DE FANTAISIE

Garnir des sandwiches ouverts grillés au fromage de bacon croustillant et d'une cuillerée de gelée de raisin.

CRÊPES AU RAISIN

Disposer une cuillerée de gelée de raisin dans chaque crêpe et les enrouler. Les servir nappées de crème fouettée ou de crème sure saupoudrée de muscade.

GELÉE DE RAISIN ET BEURRE DE RAISIN

Donne environ 10 verres moyens (5 livres) de gelée et 12 verres moyens (6 livres) de beurre.

Ingrédients nécessaires

5 pintes (51/2 livres) de raisins bleus mûrs
1 bouteille de pectine de fruits liquide
61/4 livres de sucre
(Suite à la page 18)

Le but de l'Association des Alcooliques Anonymes est de faire connaître aux alcooliques qui souffrent encore les bienfaits de la sobriété. C'est une société de réhabilitation fraternelle sans but lucratif.

Nous vous adressons sous pli le programme de cette Convention et apprécierions que vous le publiez dans les colonnes de votre journal sous la rubrique de l'Information Publique et dans un but humanitaire.

Les Alcooliques Anonymes sont témoins à tous les jours de miracles modernes et la philosophie des A.A. a réussi dans de nombreux cas où d'autres systèmes ont échoué.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues en écrivant à: Services Généraux Case Postale 1777 Station "B", Montréal, Qué.

VOUS POUVEZ COMBATTRE

L'EMBOINPOINT

L'emboinpoint est souvent dû à une mauvaise élimination des déchets, par manque d'activités physiques adéquates ou par suite d'habitudes alimentaires défectueuses. Dans ce cas, le Thé des Carmélites se montre utile. Grâce à son action éliminante, diurétique et légèrement laxative, ce remède active et facilite l'assimilation des aliments et aide à l'expulsion des déchets, sans déprimer l'organisme.

Le Thé des Carmélites est exclusivement composé de plantes médicinales récoltées sous la surveillance d'experts et il est vendu en pharmacie.

le Thé des Carmélites



PLONGÉE SUR LE RÉEL

Je vous présente...

La "Plongée" de cette semaine me permet de vous présenter les collaboratrices des Pages du foyer qui, par leur chronique mensuelle, rendront cette section de La Terre de Chez-Nous variée et répondant aux besoins de l'élément féminin.

Par le courrier, "Marie-Josée" continuera d'apporter un baume sur les souffrances petites et grandes. Elle fournira des renseignements sur les questions scolaires, de mode, de beauté... conseillera des volumes, etc.

"Notre chronique Radio-T.V. pour les petits et grands" se maintient à la fine pointe de l'actualité. Vous y trouverez une critique objective des dernières émissions d'information, de variétés ou encore, sur le scénario et la mise en scène d'un téléthéâtre, d'un télé-roman.

Côté nouveauté, Monique Godin vous intéressa à la couture. Comment choisir patrons et tissus selon différents types, modification d'un patron, pose d'un col, d'une manche, etc vous aideront à simplifier votre travail de couturière.

Mlle Bibiane April, bien connue comme professeur et par sa chronique "La Maison garnie en tissé-main", répondra à toutes vos questions concernant le tissage. Ce sera un peu une clinique d'information. Alors, si vous ne pouvez résoudre un point embarrassant en tissage, écrivez à Mlle Bibiane April, A/S La Terre de Chez-Nous, 5151 Viger, Montréal 24.

Une chronique sur les livres et les disques rejoindra les intellectuels et les mélomanes. Anne de Momerenge, professeur de musique et compositeur, vous présentera les oeuvres des derniers écrivains canadiens, des disques de musique classique et contemporaine.

Les jeunes ont aussi leur coin dans les pages du foyer, puisque Margot L. Bourassa aidera les bambins de 5-7 ans à occuper leurs loisirs d'une façon amusante et formatrice. Très intéressant pour la maman qui doit agir comme jardinière d'enfant. Et Michèle Desrosiers rejoindra les 16-25 par des sujets qui prêteront à discussion, la présentation des chansonniers et d'oeuvres littéraires à leurs goûts.

Enfin, Mlle Marie Dupuis reviendra à toutes les semaines par son "Billet". Elle vous invitera à réfléchir sur un sujet d'actualité.

Il y a de la variété... Il y a des chroniques pour les gens de tout âge, des petits aux adultes. Je souhaite que vous y trouviez un intérêt continu et soyez assurée que vos remarques et suggestions seront prises en considération.

Huguette



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS

"Il faut avoir assez d'esprit pour éviter d'en avoir trop..." Maxime que Lise Payette l'animatrice de la très fréquentée "Place aux femmes" à C.B.F., de 2 h 30 à 3 h 30 de l'après-midi, oublie de temps en temps. Il lui était facile de mettre en boîte le Père Desmarais, à-propos de ses capsules d'optimisme. On devient mal à l'aise quand on constate qu'un invité a de la difficulté à sortir des mailles d'un filet trop serré. Cette tactique brutale de certains interviewers de choc, peut évidemment plaire à quelques-uns. Il me semble que c'est parfois trop facile de se payer la tête des gens,

alors qu'il est beaucoup plus difficile de chercher honnêtement ce que les gens ont vraiment dans la tête. N'empêche que Lise Payette et Guy Provost sont des animateurs étincelants. Il est rare d'avoir à reprocher à quelqu'un d'avoir trop d'esprit.

Ce n'est sûrement pas là, le péché mignon de l'émission "Bon anniversaire" au Canal 10, le mardi soir. Première projection en couleur la semaine dernière, qu'on a voulu fêter en invitant le député de Montréal - Ste-Anne, Frank Hanely. C'était sans doute pour qu'on puisse voir enfin s'il penchait pour le bleu ou pour le

rouge. "Bon Anniversaire" est l'émission passe-partout que l'on peut aussi bien regarder en calculant son impôt qu'en faisant gratter ses "beans". Cela ne dérange personne. Pas plus ceux qui la regardent que ceux qui oublient de le faire. C'est cependant plutôt agréable, ce beau grand studio au parquet si brillant... Sans doute, une réussite de "Claire qui ne jaunit jamais". Les danseurs sont agiles et Roger Lebel est tout débinaire et paternel. Mon Dieu qu'on se sent donc bien en Amérique! Monsieur Raymond Berthiaume qui donne son nom aux chanteurs du même nom devrait faire attention de garder ses lunettes. Tout nu, il pourrait passer pour le p'tit cousin de Mao Tsé Tung... Une chance que Bona ne l'a pas vu comme ça. Il n'aurait pas échappé au grand blanchissage de tous les "tirants sur le rouge communisme". Il y a eu un grand passage, le lendemain, si cela n'a pas "défrisé" tout le monde. Cela en a déridé un bon groupe.

"Du côté de Québec, le lundi, 2 octobre dernier, aura permis à plus d'une maman de donner une leçon de choses à ses enfants. Aux petits qui demandent si souvent: "Maman, qu'est-ce que c'est que la synchronisation?" Elle pouvait tout de suite répondre: "Regarde chanter Pierre Létourneau. Quand il ferme la bouche, tu l'entends encore, n'est-ce pas? ...Eh bien, mon enfant, la synchronisation, c'est tout le contraire de ça!"... Sans doute une astuce du réalisateur qui comme beaucoup de ses frères de Radio-Canada va devenir plus facile, maintenant que Radio-Canada s'en vient lentement vers l'Est de Montréal. Elle va prendre elle aussi, son bon bain de peuple. Comme ce serait beau si enfin on pouvait trouver un

compromis entre toutes les "ma Tanta Amanda qui viennent manger leurs peanuts au bingo du Canal 10" et ces barbiges icapiennes fraîchement descendus de leur Olympe qui viennent nous dégraisser tout en baillant... Si Mlle Lamarsh continue à lancer des "balounes", ça va finir par faire sauter quelques bouchons.

En entendant le chevelu Antoine élocubrer sur ses préoccupations contraceptives, à l'émission "Aujourd'hui", mon cousin Hector qui buvait ses paroles, a eu soudain cette réflexion amère: "C'est donc d'avaler que la mère à Antoine a l'ait pas connu ça, la pilule!..."

Marie-Stéphane

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Congrès Général Annuel

Avis est par les présentes donné que le congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs aura lieu à l'Hôtel/Motel des Laurentides, 350 boulevard Ste-Anne, Beauport, Québec, les 18, 19 et 20 octobre 1966.

La première séance du congrès débutera le 18 octobre à 2 heures de l'après-midi.

Avis est également donné par les présentes que le comité de mise en nomination des officiers généraux se réunira le 19 octobre, à 5 heures de l'après-midi, à la salle Joliette, Hôtel/Motel des Laurentides, Beauport, Québec.

Le secrétaire général,
Paul-Henri Lavoie

16 25

QU'EN PENSES-TU?

invitation...

Aujourd'hui, par cette chronique, je veux inviter les 16-25 à venir exprimer leurs idées.

Il ne faudrait pas compter les uns sur les autres pour avoir une chronique régulière dans La Terre de Chez Nous. Avec la participation de cinquante-deux jeunes sa continuité est assurée. Et puis, les garçons et les filles ne manquent pas dans la belle province!

Comme l'a dit la responsable, écris environ deux pages sur le sujet de ton choix et fais les parvenir à la chronique "Qu'en penses-tu?" - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24.

La Terre de Chez-Nous nous offre la chance d'émettre nos opinions, sachons en profiter!

LES FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 16 AU 23 OCTOBRE 1966

MONTREAL Canal 2 - CBFT

OTTAWA Canal 9 - CBOFT

LUNDI, 17 OCTOBRE

1 h. 30 - N'AIMER QUE TOI: Fr. 1934. Comédie dramatique d'A. Berthomieu avec Willy Thunis et Josette Day. - Un malentendu fait croire à une jeune fille que son fiancé l'a quittée. - Terne. Chanson agréables. - Libertés. Tentative de suicide. Adultes.

MARDI, 18 OCTOBRE

1 h. 30 - AUX QUATRE VENTS: U. R. S. S. 1962. Film de guerre de S. Rosotsky avec Larissa Loutina et Vlat cheslav Tikhonov. - Une jeune fille à la recherche de son fiancé doit faire face aux péripéties de la guerre. - Récit simple et attachant. - Scènes dures. Adultes. (65)

11 h. 35 - LA FEMME DU SABLE: - Un homme se voit forcé de demeurer chez une femme qui habite au fond d'une fosse ensablée. - Beauté plastique remarquable. Insolite et épouvanté. - Résonances humaines. Scènes sensuelles très poussées. Déconseillé. (64)

MERCREDI, 19 OCTOBRE

1 h. 30 - LES FEUX DE LA BATAILLE: E.-U. 1959. Drame de guerre. - Au cours de la guerre de Corée, un lieutenant américain s'prend d'une infirmière. - Quelques bonnes scènes de guerre. Rien de neuf. - Tous. (60)

JEUDI, 20 OCTOBRE

1 h. 30 - GRAINE AU VENT: Fr. 1944. Mélodrame de M. Gleize avec Jacques Dumesnil et Carlettina. - Un sculpteur repousse l'enfant dont la naissance a provoqué la mort de sa femme. - Simplicité. - Adultes et adolescents. (64)

VENDREDI, 21 OCTOBRE

1 h. 30 - CE CORPS TANT DESIRE: Fr. 1958. Drame passionnel. - A sa sortie de prison, un homme trouve mariée la femme qu'il aimait. - Scènes suggestives. Adultes, des réserves. (61)

8 h. 30 - MEURTRES AU SOMMET: All. 1964. Film de science-fiction. - Des êtres venus de l'espace s'emparent du corps de personnalités éminentes. - Tension dramatique. Cynisme meurtrier. Danse suggestive. Adultes, des réserves.

11 h. 35 - FALBALAS: Fr. 1945. Drame. - Un couturier séduit la fian-

cée de son ami et, atteint de folie, se suicide. - Excellente peinture de milieu. - Personnages amoraux. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 22 OCTOBRE

5 h. - LES AMOUREUX DE MARIANNE: Fr. 1954. Comédie de J. Stelli avec Gaby Morlay et André Luguet. - Une campagne électorale se complique d'une idylle entre les enfants des adversaires. - Sans prétention. Amusant. Adultes et adolescents. (57)

11 h. 30 - DOSSIER 1413: Fr. 1960. Film policier. - Un détective privé, à la recherche d'un meurtrier, est aidé par une danseuse. - Bons. - Liaisons. Scènes osées. Déconseillé. (62)

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 16 OCTOBRE

7 h. - DEUX G.I. EN VADROUILLE: E.-U. 1951. Comédie. - Deux soldats sont impliqués malgré eux dans une affaire de marché noir. - Verve continue. - Adultes et adolescents. (55)

11 h. 10 - CAS DE CONSCIENCE: Fr. 1939. Drame psychologique. - Un médecin laisse mourir son oncle pour toucher un héritage. - Flirt passager. Adultes.

LUNDI, 17 OCTOBRE

12 h. 30 - LA FOLLE IMPOSTURE: All. 1939. Mélodrame. - Un jeune peintre, insatisfait de ses toiles, refuse de les vendre et vit dans la misère. - Adultes et adolescents. (55)

2 h. - PROMESSE A L'INCONNUE: Fr. 1942. Comédie sentimentale d'A. Berthomieu avec Charles Vanel et Claude Dauphin. - Un écrivain trouve le sujet d'un roman lorsqu'il rencontre une femme énigmatique. - Lent. - Liaison. Adultes, des réserves.

11 h. 10 - LA PERLE DE CADIX: Arg. 1949. Drame. - Le propriétaire d'une auberge exite la jalousie d'une chanteuse qui l'aime. - Mise en scène pauvre. Interprétation quelconque. - Bonnes séquences de chants et de danses. - Amour libre. Adultes, des réserves.

11 h. 10 - CARUSO: It. 1951. Film musical de G. Gentilmo avec Ermanno Randi et Gina Lollobrigida. - La vie du célèbre chanteur italien. - Inconduite. Adultes. (60)

MARDI, 18 OCTOBRE

12 h. 15 - NUTTS ANDALOUSES: Fr. 1953. Comédie. - Une jeune châtelaine désargentée voit sa vie changée lorsqu'on découvre un filon d'or sur ses terres. - Moyen. - Traitement déséquilibré du mariage. Adultes.

2 h. 30 - LA FILLE AU VAUTOUR: All. 1941. Drame. - La fille d'un fermier est amoureuse d'un chasseur qui l'a sauvée de la griffe d'un vautour. - Film âpre et rude. Forte tension dramatique. - Atmosphère brutale. Adultes.

11 h. 10 - SMITH LE TACITURNE: E.-U. 1948. Western. - Un policier lutte contre une bande de pilliers qui

font dérailler les trains. - Enlevé et dynamique. Brutalités et violences. Comportements répréhensibles. Adultes. (56)

MERCREDI, 19 OCTOBRE

12 h. 30 - LE PRINCE REBELLE: R. 1949. Film de cape et d'épée. - Au XVIIIe siècle, les efforts de la Sicile pour se libérer du joug autrichien. - Film assez intéressant, très mouvementé. - Adultes et adolescents. (57)

2 h. 30 - L'ORCHIDE ROUGE: All. 1941. Drame d'espionnage. - Un ingénieur faussement accusé d'espionnage s'élève pour éclaircir l'affaire. - Interprétation terne. - Violences. Adultes.

11 h. 10 - MENACE DANS LA NUIT: E.-U. 1951. Film policier de J. Berry avec John Garfield et Shelley Winters. - Un meurtrier se réfugie dans une famille qu'il terrorise durant trois jours. - Actes criminels. Pausse conception de l'amour. Adultes, des réserves.

JEUDI, 20 OCTOBRE

12 h. 30 - HISTOIRES VIENNOISES: All. 1941. Comédie. - Une brasserie viennoise sert de cadre à quelques idylles. - Oeuvre gentille. Distribution de qualité. - Divertissement honnête. Adultes et adolescents.

2 h. 30 - EN ROUTE VERS SINGAPOUR: E.-U. 1940. Comédie musicale de V. Shertzing avec Bing Crosby et Bob Hope. - Les aventures de deux amis inséparables qui ont décidé de fuir les femmes. - Pauvre. - Caractère suggestif d'un épisode. Adultes, des réserves.

8 h. 30 - DES FILLES POUR LE MAMBO BAR: All. 1959. Drame policier. - Une jeune fille qui veut devenir chanteuse est engagée dans un cabaret louche. - Scénario banal. Mise en scène et interprétation quelconques. - Climat malsain. - Déconseillé. (63)

11 h. 10 - ALLO! JE T'AIME: Fr. 1952. Comédie d'A. Berthomieu avec Robert Lamoureux et Claude Farrell. - Un jeune peintre de talent s'amarache d'une veuve riche et jolte. - Grossièretés et trivialités de langage. Adultes. (58)

VENDREDI, 21 OCTOBRE

12 h. 30 - LE MAITRE DE POSTE: All. 1943. Drame. - La fille d'un maître de poste se laisse prendre aux promesses d'un officier et le suit à la ville. - Interprétation prenante. - Milieu libertain. Adultes, des réserves.

2 h. - L'AMOUR N'EST PAS UN PECHE: Fr. 1952. Comédie. - Un misogynne et une féministe habitent des appartements voisins. - Action languissante. - Quelques plaisanteries déplacées. Adultes.

2 h. 30 - MON SECRETAIRE TRAVAILLE LA NUIT: E.-U. 1942. Comédie sentimentale de M. Lelien avec Fred MacMurray et Rosalind Russell. - Une femme d'affaires utilise la galanterie de son secrétaire pour obtenir des contrats avantageux. - Bavard. - Adultes et adolescents.

11 h. 10 - LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE: Aut. 1957. Film musical. - Un orphelin admis dans le chœur des Petits Chanteurs de Vienne, est accusé à tort d'un vol. - Simplicité. Tous (61)

SAMEDI, 22 OCTOBRE

12 h. - UNE ETOILE EST NEE: E.-U. 1954. Comédie musicale. - Un artiste célèbre aide une jeune fille dans sa carrière et l'épouse. - Grande valeur humaine et psychologique. - Dévouement. Conduite répréhensible. Adultes. (58)

3 h. - BARREAUX BLANCS: E.-U. 1938. Comédie dramatique de S. Wood avec Freddie Bartholomew et Mickey Rooney. - Un orphelin élevé par des escrocs est confié à une école de marine. - Naïvetés. - Tous.

8 h. 30 - LESTUNQUESCARLATES: E.-U. 1940. Film d'aventures de C. B. de Mille avec Gary Cooper et Madeleine Carroll. - La Gendarmerie royale canadienne est chargée de maintenir l'ordre, alors que les Métis se révoltent. - Adultes et adolescents.

12 h. - LE PRINTEMPS, L'AUTOMNE ET L'AMOUR: Fr. 1954. Comédie de G. Grangier avec Fernandel et Nicole Berger. - Un quinquagénaire épouse une jeune orpheline qui lui est infidèle. - Liaison adultère. Adultes, des réserves. (56)

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

LUNDI, 17 OCTOBRE

11 h. - L'ENJEU: E.-U. 1948. Comédie sociale, de F. Capra avec Spencer Tracy et Katharine Hepburn. - Un honnête homme pressenti comme candidat se désiste devant les compromissions qu'on exige de lui. - Laborieux. - Adultes et adolescents.

MARDI, 18 OCTOBRE

11 h. - LE HEROS DES DAMES: E.-U. 1934. Comédie de W.S. Van Dyke avec Myrna Loy et Max Baer. - Un champion boxeur est évincé par un rival mais reconquiert sa femme. - Mouvementé. - Conduite libre. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 19 OCTOBRE

11 h. - LE DOCTEUR ET SON TOUBI: E.-U. 1946. Comédie d'E. Nugent avec Bing Crosby et Barry Fitzgerald. - Les heurts entre un vieux médecin de campagne et un jeune confrère. - Quelques séquences intéressantes. - Adultes et adolescents.

JEUDI, 20 OCTOBRE

11 h. - LE VOILE DES ILLUSIONS: E.-U. 1935. Drame psychologique de R. Boleslawski avec Greta Garbo et Herbert Marshall. - Une jeune femme qui se croyait aimée par un galant homme retourne auprès de son mari. - Dialogue envahissant. - Liaison. Adultes.

VENDREDI, 21 OCTOBRE

11 h. - PACIFIC EXPRESS: E.-U. 1940. Drame d'aventures. - Autour de la construction d'un chemin de fer, deux

nobles coeurs connaissent de nombreuses aventures. - Long et confus. Beaucoup d'action. - Adultes et adolescents. (60)

SAMEDI, 22 OCTOBRE

4 h. - RIO GRANDE: E.-U. 1950. Western de J. Ford avec John Wayne et Maureen O'Hara. - Une épisode de la lutte de la cavalerie américaine contre les Indiens, quinze ans après la Guerre de Sécession. - Film de classe. - Adultes et adolescents. (58)

11 h. - LA HUITIEME FEMME DE BARBE-BLEUE: E.-U. 1938. Comédie d'E. Lubitsch avec Gary Cooper et Claudette Colbert. - Un fétard déjà sept fois divorcé épouse une jeune fille qui saura le garder définitivement. - Ingénieux et bien réalisé. - Bons interprètes. - Mariage traité à la légère. Adultes, des réserves.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CMTM-TV

1,15 - SANGAREE: E.-U. 1952. Drame d'aventures. - Une jeune femme entre en conflit avec un médecin chargé d'exécuter les dernières volontés de son père. - Fourberies et rixes sauvages. Adultes. (56)

LUNDI, 17 OCTOBRE

1,15 - SANGAREE: E.-U. 1952. Drame d'aventures. - Une jeune femme entre en conflit avec un médecin chargé d'exécuter les dernières volontés de son père. - Fourberies et rixes sauvages. Adultes. (56)

MARDI, 18 OCTOBRE

11 h. 15 - EL PASO, VILLE SANS LOI: E.-U. 1949. Western de L.R. Foster avec John Payne et Gail Russell. - Un jeune avocat, aidé de celle qu'il aime, réussit à débarrasser une ville d'une bande d'aventuriers qui terrorisent les fermiers. - Violences. Adultes.

6 h. - LE DIABLE DANS LA PEAU: E.-U. 1960. Western. - Un cow-boy, injustement accusé de meurtre, s'échappe et emmène une jeune fille comme otage. - Attachant et bien fait. - Adultes et adolescents.

11 h. 35 - LA FEMME DU SABLE: voir canal 2, mardi 18 octobre, 11h.35

MERCREDI, 19 OCTOBRE

11 h. 15 - LES CONSPIRATEURS: E.-U. 1944. Drame d'espionnage de J. Negulesco avec Hedy Lamarr et Paul Henreid. - Un patriote hollandais démasque un agent double allemand. - Situation amoureuse équivoque. Adultes.

JEUDI, 20 OCTOBRE

1 h. 15 - LA CITE DISPARUE: E.-U. 1957. Film d'aventure de H. Hathaway avec John Wayne et Sophia Loren. - Un aventurier devient méfiant et cupide après avoir trouvé un trésor. - Sujet pour adultes. (57)

11 h. 30 - LE TIGRE DU BENGAL: All. 1958. Film d'aventures. - Un architecte s'prend d'une danseuse sacrée et doit lutter contre un tigre. - Scénario invraisemblable. Scènes documentaires intéressantes. - Danse suggestive. Adultes, des réserves. (61)

VENDREDI, 21 OCTOBRE

1 h. 15 - CINQUEME BUREAU: E.-U. 1940. Drame d'espionnage. - Un agent secret américain, en service à Londres, met à jour un réseau d'espionnage. - Aventures classiques. Réalisation correcte. Interprétation sympathique. - Adultes et adolescents. (58)

6 h. - SUR LA PISTE DE LA MORT: E.-U. 1958. Western. - Le rude voyage de deux familles de pionniers se rendant dans l'Ouest. - Caractère d'authenticité. - Adultes et adolescents. (58)

8 h. 30 - MEURTRES AU SOMMET: voir canal 2, vendredi 21 octobre, 8h.30

11 h. 30 - LE TOMBEAU HINDOU (suite du Tigre du Bengale): All. 1958. Film d'aventures. - Le frère d'un maharadja se sert d'une danseuse pour provoquer une révolte. - Exotisme. Danse suggestive. Adultes, des réserves. (61)

SAMEDI, 22 OCTOBRE

5 h. - LES AMOUREUX DE MARIANNE: voir canal 2, samedi 22 octobre, 5h.

11 h. 30 - L'AMOUR DIFFICILE: It. 1962. Film à sketches. - L'avare. Le serpent. L'aventure du soldat. - Fantaisie. Fines observations. Interprétation juste et nuancée. - Scabreux. Scènes suggestives. Déconseillé. (64)

ROUYNORANDA Canal 4 - CKRN-TV

LUNDI, 17 OCTOBRE

1 h. 30 - N'AIMER QUE TOI: voir canal 2, lundi 17 octobre, 1 h. 30

MARDI, 18 OCTOBRE

1 h. 30 - AUX QUATRE VENTS: voir canal 2, mardi 18 octobre, 1 h. 30

11 h. 35 - LA FEMME DU SABLE: voir canal 2, mardi 18 octobre, 11h.35

MERCREDI, 19 OCTOBRE

1 h. 30 - LES FEUX DE LA BATAILLE: voir canal 2, mercredi 19 octobre, 1 h. 30

JEUDI, 20 OCTOBRE

1 h. 30 - GRAINE AU VENT: voir canal 2, jeudi 20 octobre, 1 h. 30

12 h. 05 - SCANDALE AUX GALERIES: voir canal 2, jeudi 20 octobre, 12 h. 05

VENDREDI, 21 OCTOBRE

1 h. 30 - CE CORPS TANT DESIRE: voir canal 2, vendredi 21 octobre, 1 h. 30

8 h. 30 - MEURTRES AU SOMMET: voir canal 2, vendredi 21 octobre, 8 h. 30

11 h. 35 - FALBALAS: voir canal 2, vendredi 21 octobre, 11 h. 35

SAMEDI, 22 OCTOBRE

5 h. - LES AMOUREUX DE MARIANNE: voir canal 2, samedi 22 octobre, 5h.

11 h. 30 - DOSSIER 1413: voir canal 2, samedi 22 octobre, 11 h. 30

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Qué.
Tél.: 288-4285

AGENTS DEMANDES

BONS revenus, vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complètes bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. DAVENTRY TAILLORS, DEPT. T, CASIER 3014, MONTREAL.

REVENU supplémentaire: Venez vos vêtements sur mesures. Garantis par une maison des plus réputées. Habits gratuits. Instructions faciles. Nécessaire de vente gratis. Écrivez à: RIDEAU TAILORING, CASIER 128, STATION "N", MONTREAL.

PROFITS 100%. Hommes, femmes. A temps plein ou partiel. 250 item. Pas besoin d'expérience. Succès assuré. Plan d'essai gratis de 30 jours. Sans obligations. Écrivez à: PRODUITS PAULA, 21 ST-PAUL EST, MONTREAL.

OCCASION inespérée pour retraités et rentiers! Bons territoires disponibles. Ligne indispensable, généreuse commission. Concours sensationnel. FAMILX, 1600 DE LORIMIER, MONTREAL.

OPPORTUNITÉ financière. Assurez-vous un meilleur avenir et réalisez jusqu'à \$100.00 par semaine dans vos moments libres. Écrivez à: PIER-LOU ENR., 1479 BOUL. JARRY, VILLE DE LAVAL.

AGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "clippers" pour vaches, moutons, aguisée sur machine diamantée, coupe plus longtemps - 75c. set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage garanti, retour rapide. Fermez les non confiez pas vos réparations et aguisage à tout hasard; méfiez-vous des dénonciateurs. Seul Atelier Stewart à Pierreville. Entière satisfaction en adressant à: ATELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

FAITES aguiser vos lames de clipper à vaches, moutons, par une maison responsable qui vous offre un aguisage garanti à l'huile, 75c. set. Sous possession un outillage ultra moderne pour la réparation de clipper électriques, avec 10% d'escompte; ouvrage garanti. S'adresser: LA MAISON D'AGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AGUISONS lames, clipper, vaches, moutons, huile 50c. set, garanti tondeur votre troupeau. Nous avons un département spécial pour réparation tondeuses, vente de morceaux. Ouvrage garanti. S'adresser: STATION D'AGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

AGUISAGE, Réparation Stewart, clipper d'animaux, barbiers, 75c. set, coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aguisage défiant toute compétition; personnel expert, ouvrage garanti, service rapide. Attention aux imitateurs, nous avons une seule adresse pour Pierreville et la province. Adresse: L'USINE D'AGUISAGE STEWART, DEPT. 104, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

MESSIEURS, confiez-nous vos lames de "Clippers". Aguisage à l'huile, ouvrage garanti, \$1.00 le set. Anciennement du "Château de Blois". Nouvelle adresse: EMILE BOLDUC, 555 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

CULTIVATEURS, aguisons lames clipper Stewart, Oster, vaches, moutons, 75c. huile. Réparons tondeuses défectueuses. Ouvrage garanti, retour même jour. S'adresser: STATION SUNBEAM, CASE POSTALE 245, SOREL.

SERVICE D'AGUISAGE et réparation - tondeuses d'animaux, 90c. le set - barbier 75c. plus frais retour - Coudeux - Rouleaux - l'ache-Viande. Vendons, échangeons tondeuses, neuves - seconde main. Ouvrage garanti. LÉO-PHILE LACASSE, ST-GERVAIS, BELLECHASSE.

AGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, Aguisage à l'huile 75c. set. Réparons clipper électriques, travail garanti. Prix modique. Bon service. Adresse: L'USINE D'AGUISAGE OSTER, 134 LIMOGES, SOREL.

REPARATIONS: Vendons, échangeons, lames, clipper électriques d'animaux, barbiers. Aguisage garanti, 50c. pièce. Adresse par maille: WILFRID FONTAINE, (aguisage), 311 LAFAYETTE, LONGUEUIL, QUE.

CONFIEZ-NOUS votre aguisage, lames, clipper, vaches, moutons. Aguisage garanti 75c. set d'après le tout nouveau procédé '66 - Première amélioration vraiment marquante dans l'aguisage. Réparons clipper électriques Stewart avec graissage complet (gratuit). Une seule adresse à Sorel. CENTRE D'AGUISAGE (REPARATION) STEWART, 134 LIMOGES, SOREL.

PICARD ANIMAUX MORTS

Défiens toute compétition

Nous achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous détenons un permis du gouvernement. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. A. PICARD ENR., Entrepôt dans le 4ème Rang, STE-ROSALIE, ST-HYACINTHE.

Téléphonex

(charges reversées)

773-2939

Succursale

Ste-Sabine

Tél.: N.D. de

Stanbridge

296-4403

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, LES FERMES DUBOIS, 54 COTE SUD, STE-THERESE DE BLAINVILLE, TEL: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPROUVÉES

TAURES et vaches Holstein, pur-sang ou croisées, venant de l'Ontario, venant septembre et octobre. Certificats de santé fournis. Bonnes conditions. CHOUINARD & FRERES, STE-FLAVIE, CTE MATANE, TEL: 775-7018.

VACHES laitières, fraîches, claires de tous tests, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Si désiré, nous avons un plan de finance applicable dans un rayon de 50 milles. S'adresser de préférence le JEUDI à ODILAS et JACQUES GOYER, 69 GRANDE COTE, STE-EUSTACHE, TEL: 473-7702 ou 473-3475.

VACHES et taures Holstein vivant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES, TEL: 649-1169.

VACHES et taures, fraîche vaches ou vachon en tout temps. PAUL-EMILE TRUDEAU, RANG DU LAC, BOUCHERVILLE, TEL: 655-5741.

VACHES laitières Holstein, croisées ou pur-sang, venant en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario et non des encans. Certificat de santé fourni. Livraison gratuite par camion. Jusqu'à 3 ans pour payer. ROBERT DE GRANDPRE, 832 GRENDE COTE, BERTHER, CTE BERTHER, TEL: 836-4809.

POLLÉD HEEFORD TAUREAUX et génisses, 7 à 8 mois, enregistrés, lignée 100% sans cornes, de Gold Mines 26, U.S.A. - Qualités pour octroi du gouvernement. EDDY DIAMOND, 461 NOTRE-DAME, LOUISEVILLE, TEL: CA. 8-4022.

3 VACHES Holstein croisées, fraîche vaches, claires de tous tests. S'adresser à: LEOPOLD CHARRON, 5015, R.R. 1, TERREBONNE, TEL: 477-5457.

MOOSE (T.B.88) qui a 7 ans - 365 - 21,022, 781-3,72%, a donné 95 lb à l'inspecteur ce mois-ci. Nous offrons son fils né en juillet, par Wintermark Milemark (Excellent). GEORGES LEMYRE, MASKINONGE, QUE.

PORCS - 100 porcs de choix Yorkshire, type sélectionné à bacon, de croissance rapide - 10 porcs, 6 semaines \$140.00 - 10 porcs, 7 semaines \$150.00 - 80 porcs, 8 semaines \$1,290. - 20 truies de choix, saillies, 8 semaines \$1,900.00 ou \$100.00 chacune. Aussi truies en gestation, \$140.00 - Tous les porcs sont vendus avec certificat de santé du gouvernement. Livraison gratuite. WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.

CHIENS - "Low Heelers" obéissant à la parole, garantis bon gardiens - Colle de frontières, 2 mois, mâle \$15.00 - femelle \$10.00 - démarré \$25.00 - femelle \$15.00 - bien dressé, 1 an, \$50.00 - femelle \$45.00 - Chiens allemands, mâle et femelle, dressés pour bien garder votre propriété, \$50.00 - St-Bernard X Colle, la jote des enfants, 2 mois \$20.00 - femelle \$15.00 - Chasse-bestiaux, vaches, chevreuils, lapins, Léviérs. Garantis 90 jours d'essai. Livraison gratuite partout au Canada. WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONT.

CHEVAUX - Beaux chevaux de toutes races et de tous âges. Poneys de tous âges. Chevaux de selle. A vendre à sacrifice. WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.

HOLSTEIN - Taureau de 2 ans, race pure, classé "Bon Plus". Père "Excellent", mère "Très Bonne", 18,400 lb de lait. Aussi taureau de 9 mois, génisse d'un mois. LESLIE ROBINSON, 545 RIVIERE SUD, STE-EUSTACHE, QUE. TEL: 473-6633.

LA RACE English Large Black est la meilleure au monde pour le croisement. Les hybrides Tâchetés Bleus sont les meilleurs porcs de boucherie. Aussi Hampshire, Landrace, Yorkshire, La-combe, English Large White, Tamworth; truies saillies; verrats prêts pour le service. Jeunes porcs. TWEDDLE FARMS, FERGUSON, ONT.

BOEUF et génisses Hereford enregistrés, de 6 mois à 2 ans. Porcs Tamworth enregistrés, de 2 à 8 mois. Verrats prêts pour le service. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIÈRE, TEL: 269-3395.

VERRATS et truies Yorkshire, enregistrés, prêts pour le service. S'adresser à: JEAN-MARIE NADEAU, STE-HENEDINE, CTE DORCHESTER, TEL: 647-3366.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Alons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J. Y. COUTURE ENR., STE-CECILE DE MILTON, TELEPHONEZ: GRANBY, 378-8132 (charges reversées).

A VENDRE DIVERS

Béton
E tancé
Armé
Unique
Durable
Remarquable
Y... est un peu là!

Diam. - 14 - 16 - 18 - 20 - 24

Peinture EPOXY anti-acide.

SILOS BEAUDRY

St-Marc, Cte de Verchères.

514 - 584-2348

FOIN de luzerne trèfle et mil, 4,000 balles, foin de mil, 2,000 balles, de première qualité, conditionné, à vendre. ROGER et RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANCOIS, CTE NICOLET, TEL: 293-5272.

MANTEAU de chat sauvage rasé, grandeur 14 ans, très propre. MME GEORGES BEAUCHEMIN, 100 RANG DES 24, BELOEIL, TEL: 467-5057.

ABREUVOIRS Fordiam, les plus faciles d'entretien sur le marché, ne craquent pas au froid; garantie de 5 ans. Prix de vente \$6.95 - Abreuvoirs Self-fill avec nouveau couvercle à nettoyage instantané, pour porcs, \$9.45 - GREEN'S FARM SERVICE, ROTHAS, ONT.

MANTEAU rat musqué, 15 ans - Moulin à laver aussi robes, store vénitien. S'adresser à: 146, rue HOULE, STE-EUSTACHE, TEL: 473-7438.

FUMIER ainsi que jument percheron à vendre. JEAN MATHIEU, 8980 BOUL. DES MILLE ILES, ST-FRANCOIS DE SALES, TEL: 666-8988.

BOIS de char pour construction. Madriers 13/4 x 6 x 9 pieds de longueur, \$50.00 du mille. Planches emboutées 1" x 6" de 10 à 16 pieds de longueur, \$50.00 - H. RIENDEAU, 2761 rue ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 932-9144.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'16" à \$50.00 du mille. Madriers emb. 13/4" et 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à \$50.00 du mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE-ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 933-4289.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME marié, avec expérience sur ferme laitière, demande emploi comme gérant. JEAN-DENIS GAGNON, ST-SAMUEL-de-HORTON, CTE NICOLET, P. QUE.

Femmes, filles demandées

FAMILLE médecin, 3 enfants 2, 13, 15 ans; chambre, TV, bain particuliers. MME FRANCOIS LAMOTHE, 150 DE CHATEAUGUAY, LONGUEUIL, TEL: 674-6488.

FILLE demandée pouvant faire cuisine, pas d'enfants. Chambre privée; soirées libres. \$25.00 par semaine. Ecrire à: 1479, boul. JARRY, VILLE DE LAVAL, ou téléphoner: 681-4442.

ENCANS PUBLICS

ENCAN

Sur la Ferme de M. CAMILLE ROY, R.R. 2 Melbourne, Cte Richmond. La Ferme est située à 1 mille de Richmond, en arrière du Terrain de Golf.

Samedi, le 22 octobre 1966, à MIDI précis.

Tout sera vendu sans réserve. 263 beaux porcs et truies, 12 belles vaches Holstein. Plus l'équipement de ferme au complet et la récolte.

De la porcherie: 255 cochons dont plusieurs prêts pour le marché, c'est-à-dire variant de 8 semaines et 200 lb et quantité d'autres pesant entre 80 et 125 lb; 8 belles truies dont 3 avec petits et 5 autres devant mettre bas un peu plus tard; un gros mâle, très bon reproducteur. Ceci est un excellent lot de porcs.

Animaux laitiers: 12 superbes vaches Holstein, toutes claires de test fédéral, toutes vaccinées et toutes saillies par insémination artificielle.

Machinerie: tracteur diesel Massey-Ferguson No 35 avec hydraulique, att. 3 pts, prise de force vivante, différentiel barré, poulie, chaînes, chargeur sur le devant avec brock à fumer et pelle à grappe; charrue à 3 raies Massey-Ferguson avec att. 3 pts (neuve); moulin à facher International, att. 3 pts (neuf); Râteau de côté Vicon sur hydraulique; Presse à foin Case sur prise de force du tracteur (neuve) seulement 1 an d'usage; nettoyeur d'étable avec 325 pl. de chaîne, moteur de 3 forces et montée extérieure; épandeur à fumer Case d'une capacité de 125 minots, sur prise de force de tracteur; râteau; séparateur International automatique; traicuseur avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières; 2,000 lb de phosphate (No 5 x 20 x 20); 12 bidons à lait; 60 tonnes de beau foin pressé; 200 poches d'avoine; scie mécanique Pioneer; remorque à tracteur avec montants à foin; traîne-roches; autres montants à foin; camion International 1956 avec moteur neuf.

Cause de l'Encan: AUTRE OCCUPATION.

CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE.

Pour information, veuillez communiquer avec l'encanteur:

JULES CÔTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274, rue Sud, Cowansville, Qué. TEL: 263-0070 - 295-2130.

VENTE PAR ENCAN

Lundi, le 17 octobre 1966, à MIDI précis, chez M. RAYMOND LEVASSEUR, d'ARTHABASKA. La ferme est située dans le 7ème Rang, à 4 milles de la ville.

Sera vendu: un troupeau croisé Holstein de 47 bêtes dont 27 vaches, 6 taures de 1 an, 2 taureaux de 1 an, 10 veaux. Le troupeau est clair de test fédéral, certificat fourni; 2 bons chevaux rouges de 1,500 lb, bien accouplés; 3 truies avec leur portée, 1 mâle.

Le roulant comprend: 1 tracteur International No 250 diesel avec chaînes et pelle arrière; faucheuse; râteau fumeur Morrill; presse à foin New Holland; monte-balles; fanneuse; traicuseur à balles; 2 wagons sur pneus; trailer à tracteur; panneau pompeur; épandeur à fumer; semoir à disques combiné; herse à disques; ressorts, à finir; rouleau; 4 paires de sleighs; banc de scie; scie à chaîne; chargeur; moissonneuse-batteuse Forano; attelage; traicuseur CO-OP à 3 chaudières; refroidisseur citerne, capacité 300 gallons; 2 tondeuses électriques; camionnette International de 3/4 tonne, modèle 1965, en parfait ordre; 5,000 balles de bon foin, 1,000 balles de grain vert; 600 balles de paille; 400 sacs de bon grain; 2 réservoirs à eau d'étable avec sleighs de cabane; grand bassin de 4 x 12 pi; 1,000 chaudières et chaudières; 1 très bon chien à vaches, outils de hangar de toutes sortes, feu de forge; meule électrique; enclume; étaux et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS COMPTANT. ACCEPTATIONS PLAN PROVINCIAL POUR ACHETEURS QUALIFIÉS.

Pour informations, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, Encanteur Bilingue Licencié de Plessisville.

FUMIER de la Ferme Barilée Enr. propriétaire de la Ferme Barilée Enr. TEL: 362-2195.

VENTE PAR ENCAN

Vendredi, le 14 octobre 1966, à 1 heure p.m. précise, chez M. CONRAD LAROCHE de WARWICK. La Ferme est située dans le 4ème Rang, tout près de la route Warwick-St-Albert.

Sera vendu: un troupeau Holstein amélioré de 30 bêtes dont 20 vaches, 5 autres de 1 1/2 an, saillies, 1 taureau de 1 an, 4 génisses de l'année. Le troupeau est clair de tests, certificat fourni; aussi 2 truies avec leur portée.

Le roulant comprend: tracteur Oliver No 55 avec pelle; faucheuse, charnières, herse à disques; râteau fumeur, toutes ces machines sont de marque Oliver. Epandeur à fumer New Idea; semoir à disques Massey-Harris; wagon sur pneus; sleighs doubles, sleighs de chantier; 2 chargeurs; herse à ressorts à 3 sections; 2 sarclours; bardeaux; attelages; hache-légumes avec moteur; traicuseur COOP suspendu; frigidaire à lait de 8 bidons; 15 bidons; tondeuse électrique; 50 tonnes de foin libre; 500 balles de foin pressé; 600 balles de paille; 400 sacs de grain; 300 piquets de cède; charrue défonceuse hydraulique; nettoyeur d'étable Starline avec 225 pl. de chaîne; outils du hangar et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. ACCEPTATIONS PLAN PROVINCIAL POUR ACHETEURS QUALIFIÉS.

Pour informations s'adresser à: GEORGE GOGGIN, Encanteur Bilingue de Plessisville.

Propriétaire de la Ferme Barilée Enr. TEL: 362-2195.

JERSEY - Vente par encan, samedi 15 octobre, 1966 - taures enregistrées devant véler dans quelques mois. Sujets de haute production - chez M. OMER CARRIER, ROND POINT, LEVIS.

Fils, tissus coupons

48 paires BAS NYLON, dames à \$2.84 vendus comme rejet de moulin, 12 paires de BAS HOMMES à \$2.88; 12 paires BAS ENFANTS sec. unis ou rayés à \$2.25, reprisés et bien assortis. POLY-ON pour tricot et artisanat, 25 teintes ass. Prix la lb: 2.50 Échantillons gratuits sur demande.

L. THERRIER INC., DEPT. T.C. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

FILS à tisser naturel 2/16 2/8 \$1.10 à \$1.25 lb - Jersey pâle .35c. lb - foncé .45c. lb - Jersey couleurs spéciales, rouge, etc., .50c. lb - Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

ATTENTION - SPECIAUX Térylene rayée et Jersey uni, mélangé à l'avance, \$9.00 du 100 lb.

Lisières de velour, très léger, 1" de largeur. Idéal pour le tapis. Ass. pâle et foncé: Au 50 lb seulement, 30 lb. Lisières en Jersey pour tisser, taillées 1" de largeur. Blanc, 20 lb - Rose et Bleu: 25 lb - Autres pâles: 30 lb. Rouge, Orange brûlée, Violet, Vert irlandais, Brun, Fuchsia, Gris: 45 lb - Noir: 35 lb - MINIMUM 10 LB PAR COULEUR.

SPECIAUX D'AUTOMNE Demandez notre catalogue gratis pour tissus à la verge et à la livre. Exemple: Lainage à robe et à costume: uni, tweed, bouclé, sans défauts, 60" largeur: \$1.50 lb.

C.O.D. ACCÉPTE. BERTROY TEXTILES ENR., 266 St-Marcel, C.P. 172, Drummondville, P. Qué.

LAINE à tricot, 2 ou 3 plis, blanc ou gris écru, \$1.99 lb - 2 ou 3 plis, en couleur (21 teintes), \$2.48 lb - 6 plus (14 couleurs), \$2.68 lb - Port payé, commande \$5.00 ou plus. Aussi couvertures, vêtements de travail, etc. Demandez catalogue gratuit. LESTEX-TEXTILES DU GRAND MOULIN INC., ST-PASCAL de KAMOURASKA.

Nouvelle Succursale: 1494 Ontario Est, MONTREAL. TEL: 522-3332

POLYON en vrac 88 lb - 100 lb \$65.00 - 400 lb \$200. FILS A TISSER .75 lb - Jersey taillé large 25 lb \$4.77 - Jersey taillé fin, nylon ou coton .40 lb - Votre commerce avec \$150 - Information et échantillons, 25

MME I. SCHAEFER LTEE 318 rue Hériot, Drummondville, P.Q.

POLYPROPYLENE - LISIERES

Polypropylène, 1 brin et 3 brins. Nouveauté pour tricotier; chandails, vestes, mitaines, robes, etc.

Lisières de nylon fin 15 deniers, pour tricotier les pantoufles. Tricotier et jersey de coton pour le tissage. Grand choix de couleurs.

Demandez catalogue gratis. Ajoutez 10c. pour échantillons.

FOYER D'ECONOMIE 172 DALHOUSIE, MONTREAL

COUPONS

50% réduction

1/2 vge et plus

appareillés

COTON PERCALE, délicats imprimés ou barrés. Coupons pour tates d'oreillers. Pqt. 2 lb \$3.15.

FLANELLETTE FLEURIE à pyjamas. Coupons 1/2 à 1 vge, Pqt 5 lb (env 23 vgs car) \$6.21 pqt.

TISSU à linge de vaisselle, assorti. Pqt 2 lb (env 15 vgs) pour \$1.40.

Coupons de CELANESE, taffetas, satin, etc. Coupons 1/2 à 2 vgs. Couleurs assorties. Pqt 3 lb (env 12 vgs car) \$3.59 le pqt.

COTON BLANC "Wabasso" 40 po. large. Coupon 1/2 à 1 1/2 vgs. 2 lb (env 9 vgs car) \$2.00.

COUVERTURES EN EDREDON. Coupons 1/2 à 2 vgs. Couleurs assorties. Pqt 5 lb pour \$3.50.

COUVERTURES pour bébés, toutes tailles. Légères imperfections. Pqt 2 lb pour \$4.00.

PERCALE non blanchi, pour tates d'oreillers. Coupons 1 à 5 vgs. Pqt 3 lb (env 12 vgs car) \$3.60.

SACS FLEURIS en coton neuf, mal imprimé. 25 sacs pour \$5.00.

RETAILLÉS en coton fleuri. 3 lb \$1.00 BOUTONS, toutes sortes, 1 lb pour \$1.40.

SYNDICAT DES COUPONS

Boite 575, Montréal

LISIERS à tisser, au prix du gros, blanc, 20 lb la lb, pâle, 30 lb la lb, rose et bleu, 25 lb la lb, foncé, 45 lb la lb. Demandez nos échantillons et circulaires gratuits. BERTROY TEXTILES ENR., C.P. 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

HOMMES DEMANDES

DÉTECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dépt. 7, 640 rue CATHART, Suite 100, Montréal et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

HOMME marié, avec expérience pour travailler à l'année sur ferme laitière. Maison fournie. HENRI GUAY, CLAREVILLE, CTE MISSISQUOI, TEL: 294-5393.

HOMME



Dialogue...liberté...justice...

Vivant dans un siècle matérialisé, dans une société calculatrice et avide de plaisir, n'est-il pas opportun de nous demander si les valeurs : dialogue, liberté et justice existent encore ? ...

Lisez les manchettes des journaux, vous y trouverez toute la gamme des grèves : les fonctionnaires entrent en grève, les cheminots entrent en grève, les employés d'hôpitaux entrent en grève, les professeurs entrent en grève, et la liste se continue ainsi ... interminable ...

Pourquoi tous ces désordres, toutes ces incompréhensions ? ... La première réponse que j'y trouve, et nombre de personnes sont du même avis, est que le patron ayant "exploité" ses employés depuis assez longtemps, et bien ceux-ci se "révoltent" soudain, dégoûtés, "écoeurés" et prêts à n'importe quoi pour recouvrer leurs droits. Les patrons, pendant longtemps, et malheureusement, plusieurs encore, ont fait de leurs employés des "automates", c'est-à-dire, des "robots" qui devaient travailler, très souvent, au détriment de leur santé et d'une vie familiale convenable.

Les patrons ont oublié qu'ils faisaient affaire à des "hommes" comme eux, et non à des "machines muettes" à qui on pouvait dire n'importe quoi et qui devaient se taire sous peine de perdre leur emploi; et les employés, menacés par le chômage (surtout dans certaines régions) se faisaient ... voulant apporter à chaque semaine, à leur famille, l'essentiel et non le surplus.

Les patrons ont fait valoir leurs droits à l'excès mais ils ont oublié leurs devoirs: sécurité de l'employé, conditions de travail convenables, justice : à travail égal, salaire égal, etc. ...

Avouons que ce "soudain réveil", de la part des employés injustement traités, était inévitable. Alors, il est juste et nécessaire, que dans les corps des différents métiers, on revise ses positions: patrons et employés.

Pourquoi tous les gens exerçant même travail et ayant même expérience, ne gagneraient-ils pas même salaire ? ... Pourquoi un professeur enseignant en milieu rural n'aurait-il pas le même salaire qu'un professeur enseignant en milieu urbain, lorsqu'il a même brevet, même travail, même expérience ? ... Le coût de la vie à la campagne est aussi cher que celui de la ville ! Pourquoi une femme qui fait le même travail qu'un homme ne gagnerait-elle pas le même salaire ? ... Pourquoi un noir qui fait le même travail qu'un blanc ne gagnerait-il pas le même salaire ? ...

Il faut avoir l'esprit bien borné pour admettre encore "les rangs" dans la société ! ... Le médecin, le cultivateur, le comptable, le débardeur, le journalier, l'avocat, le professeur, etc., tous sont des hommes que l'on doit respecter parce qu'ils sont égaux devant Dieu. Qui peut se prétendre supérieur à son voisin ? Qui ? ... Par conséquent, le "patronage", les clans et les "rangs" dans la société doivent être abolis. Leur existence dans certaines paroisses est la marque d'égoïsme et de lâcheté face à ses responsabilités.

Donc, de la justice à l'égard des employés ! ...

Une deuxième cause, à toutes ces grèves : l'ambition de certains employés, qui eux aussi, oublient leurs devoirs : travail consciencieux même en l'absence des chefs, bon esprit, etc. ...

Ces employés quémangent sans cesse, réussissent à faire assez de publicité autour de leurs petites personnes et finalement, leurs murmures égoïstes étouffent les cris éperdus des employés qui ont vraiment besoin que l'on se penche sur leurs cas.

Que les patrons créent un climat de dialogue dans leurs usines, leurs manufactures, leurs bureaux, etc. Qu'ils soient justes à l'égard de leurs employés ! Que les employés soient responsables ! A ce moment-là, nous pourrions brûler la "liste noire" des grèves parce que patrons et employés auront découvert que la terre est faite pour tous les hommes: de tous les métiers, de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions ...

Espérant que cet écrit n'aura frustrer personne; ce n'était pas son but. Mais ... je désire tout simplement avec vous que la Terre devienne la Terre des Hommes en marche vers la "Terre promise" ...

Solange GUERTIN, i.d.
St-Antoine-sur-Richelieu.

FERD'NAND



Le raisin...

(Suite de la page 15)

PRÉPARATION DES FRUITS

Équeuter environ 5 pintes de raisins bleus mûrs et les écraser complètement. Ajouter 1/2 tasse d'eau; amener à ébullition et laisser mijoter dans une marmite couverte pendant 10 minutes.

Mettre dans une grande passoire tapissée d'une double épaisseur de coton étamine (coton à fromage). Egoutter. Utiliser le jus pour faire la gelée et la pulpe qui reste dans la passoire pour faire le beurre.

GELÉE DE RAISIN

4 tasses de jus de raisin
1/2 bouteille de pectine de fruits liquide
7 tasses (3 livres) de sucre

Vote de...

(Suite de la page 6)

prendre également pourquoi la Compagnie Price refuse d'accorder à ses employés forestiers de la région les mêmes conditions de travail qu'elle accorde à ceux de la région du lac St-Jean. Pour illustrer la différence qui existe entre les salaires payés au lac St-Jean par la Compagnie et ceux proposés par la Compagnie dans la région, nous vous donnons l'exemple suivant: La Compagnie paie présentement pour un journalier au lac St-Jean, \$1.70 l'heure alors qu'elle propose dans la région pour la même catégorie de travailleurs, \$1.40 l'heure pour la première année, \$1.44 l'heure pour la deuxième année, et \$1.67 l'heure en 1969. Ce qui veut dire que la Compagnie dans trois ans paiera ses employés de la région, à des taux inférieurs à ceux qu'elle paie présentement au lac St-Jean.

Les employés ont autorisé les officiers de l'Union à déclencher la grève au moment opportun. Le conciliateur désigné par le gouvernement, M. Claude Binder a convoqué les parties à une séance de conciliation le 13 octobre prochain. Le Service Forestier de l'U.C.C.

(Communiqué)

Nouveau président...

(Suite de la page 7)

jours, ne demande que le minimum vital et d'autre part, ce qu'il veut, il y tient. Actuellement, les cultivateurs sont assurés d'obtenir \$4.50 des cent livres de lait. Mais, ceci est insuffisant. Ce que le cultivateur exige, c'est une assurance du gouvernement fédéral pour que son lait lui rapporte \$5.00 des cent livres; le cultivateur sait que le marché actuel peut graduellement absorber une hausse de prix pour que le public paie l'équivalent de \$4.00 les cent livres de lait; le gouvernement fédéral fournissant la différence, jusqu'à \$5.00.

De plus, les cultivateurs sont opposés aux récentes propositions de "maquillage" faites par le ministre de l'agriculture québécois. Celui-ci échange le subside provincial actuel (\$8,5 millions) contre une politique de front commun avec l'Ontario. Or, il est prouvé que les coûts de production du lait sont supérieurs au Québec. Il faut donc que le subside provincial soit maintenu et doublé.

(Communiqué)

Mélanger le jus et le sucre dans une casserole. Mettre à feu vif et amener à ébullition en remuant constamment. Ajouter la pectine de fruits immédiatement tout en remuant. Amener à ébullition à gros bouillons et laisser fortement pendant 1 minute tout en remuant. Retirer du feu, écumer à l'aide d'une cuiller de métal et verser rapidement dans les verres à gelée. Couvrir immédiatement de 1/8 de pouce de paraffine chaude.

BEURRE DE RAISIN

5 tasses de pulpe de raisin
1/2 bouteille de pectine de fruits liquide
7 1/2 tasses (3 1/4 livres) de sucre
Passer la pulpe à la passoire. En mesurer 5 tasses et mettre dans une grande casserole. Ajouter le sucre; bien mélanger. Mettre à feu vif, amener à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir fortement pendant 1 minute en remuant constamment. Retirer du feu; ajouter la pectine de fruits liquide tout en remuant.

Écumer à l'aide d'une cuiller de métal. Puis remuer et écumer alternativement pendant 5 minutes pour laisser le mélange refroidir un peu, ce qui empêche les fruits de flotter. À l'aide d'une louche, mettre dans les pots. Couvrir immédiatement de 1/8 pouce de paraffine chaude.

Pour jouer...

(Suite de la page 13)

fants le travail avec toutes sortes de choses, tout en s'amusant. Souvent, une activité rassemble plusieurs éléments. Il faut faire le projet, c'est-à-dire dessiner un modèle, choisir le matériel nécessaire, réunir les couleurs pour que ce soit joli, réaliser l'idée et surtout terminer ce qui est commencé.

SUZIE

Comme suggestion pratique, nous vous présentons "Suzie", notre poupée. Ordinairement, les poupées de carton plaisent aux fillettes car elles peuvent les habiller selon leur goût du moment. C'est facile et vite fait! Par contre, elles se déchirent, se brisent facilement. Cependant, Suzie est plus résistante.

Pour la réaliser, il faut tout d'abord trouver une base. Sur ce modèle, nous avons utilisé une plaque de liège. Ce pourrait être une base en "styrofoam", un carton épais.

Il faut bien monter un décor à Suzie! Collez des petites fleurs ou encore des meubles peut-être, comme ça elle sera à l'intérieur de la maison.

Son visage, ses bras, ses jambes sont collés solidement à la base. Sa garde-robe, ses colifures, ses chaussures varieront. Elle sera vêtue comme les petites filles l'aliment. Les robes, jupes, pantalons seront confectionnés dans des retailles, ce qui leur permettra d'être plus durables. A cet avantage s'en ajoute un autre: la petite fille apprendra le maniement de l'aiguille pour poser les dentelles, biais, ric-rac, boutons au besoin.

Les vêtements seront fixés au modèle avec de petites épingles que l'on camoufle dans les garnitures.

POUR LES GARÇONS AUSSI...

Vous croyez peut-être que cette idée ne s'applique qu'aux fillettes? Pour notre part, nous croyons que les garçons peuvent

aussi s'en servir. Sur une base semblable, ils peuvent y mettre un visage et des membres qu'ils habilleront selon leur héros du moment: "Robins des Bois", Maurice Richard, Batman, et que sais-je encore!

Pour eux bien sûr, il ne s'agira pas de coudre, mais de découper les vêtements dans des cartons de couleur.

En plus de faire travailler les enfants, ce centre d'intérêt peut servir de décoration pour la salle de jeux ou la chambre des jeunes bricoleurs.

Et voilà pour une première suggestion, cette saison. Nous serions très reconnaissants d'avoir vos opinions, vos suggestions. Elles seront toujours bienvenues!

Bon bricolage,
Margot L. BOURASSA

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

TERRE, 250 arpents, bois, culture; plantation 6000 pins; avec ou sans roulant. EDOUARD LAURION, RANG BRODEUR, ST-EUGENE, CTE DRUMMOND

STE-SCHOLASTIQUE, 100 arpents sur route Montréal-Ottawa. S'adresser à: ROLAND NEVEU, 8068 BORDEAUX, MONTREAL. Tél: 721-7773.

ST-HERMAS, 160 arpents, roulant complet, quota de lait Montréal. 35 milles de Montréal; GERMAIN CAMPEAU, ST-HERMAS, DEUX-MONTAGNES.

CULTIVATEURS, si ferme à vendre ou à acheter, s'adresser à: LEON BEAUDRY, 4075 STE-MARGUERITE, TROIS-RIVIERES. Tél: 375-4273.

BON CONSEIL, Cte Drummond, 130 arpents cultivables, toutes cultures. Terre plane, bâtisses et résidence en très bon ordre. Raison de santé. ROGER ROCHON, 9ème RANG, SIMPSON, après 5 heures p. m.

TERRE, 110 acres, 75 en culture, 220, aqueduc; avec ou sans roulant, aussi 118 acres sous location. HENRI FORTET, MONT ST-MICHEL, R.R.1, CTE LABELLE.

MAISON neuve et poulailier 30x50 neuf. Possibilité d'acheter terre avoisinante. Bas prix. FLORIAN LEMARE, ST-ZEPHIRIN, YAMASKA. - 564-5635.

NAPIERVILLE, terre à vendre, 140 arpents, tous cultivables, avec machinerie si désiré. S'adresser à: 74, GREGOIRE ou 85 BOUL. ST-JOSEPH, ST-JEAN, P. QUE.

FERME à vendre, 297 acres, située à Causapscal, Matapédia. S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, RIMOUSKI. Tél: 723-8114.

ST-PIERRE les BECQUETS, Terre 175 arpents, 125 en culture, bonnes bâtisses, route nationale 3. S'adresser: GERARD TROTTIER, Tél: 31-S-3.

TERRE à bois à vendre, située dans la paroisse de Ste-Genève Comté Nicolet. Bois de construction et bois de chauffage; beaucoup de jeunes repousses de pin. S'adresser à: ROBERT HEBERT, ST-SYLVERE, CTE NICOLET, P. QUE. Tél: 4 - sonnez 3.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIERS EN IMMEUBLES, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE.

GRATIS OFFRE UNIQUE EN SON GENRE

Radio germanium ER-22, pas besoin de batteries, pas d'électricité, qualité Hi-Fi et muni d'un écouteur. Ce superbe radio, est garanti à vie. Jamais une telle offre n'a été lancée sur le marché. Venez 12 magnifiques chaînes or et blanc à \$49.49 chacune et ce radio est à vous. GRATUITÉMENT. Pas nécessaire d'envoyer d'argent. Postez le coupon ci-dessous immédiatement et vous recevrez vos 12 chaînes. Après la vente, faites-nous parvenir la somme de \$5.88 soit le total de la vente. Vous recevrez votre radio immédiatement.

NOM
ADRESSE
NOUVEAUTÉS DE LUXE ENRG.
C.P. 310B, Succ. Dolorimier, Montréal 34, P.Q.

EN ÉTUDIANT CHEZ VOUS OBTENEZ LE DIPLOME DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

INSTITUT ALIE COURS PAR CORRESPONDANCE
4364, rue St-Denis, Montréal, P.Q.
Tél. 842-1791

S.V.P., envoyez-moi, sans obligation de ma part, vos prospectus pour les cours que j'ai indiqués.

Nom Tél.
Adresse Ville Prov.
TCN - 12 - 10 - 66

SCIENTIFIQUE	GÉNÉRAL	COMMERCIAL	☐ Cours de conversation anglaise.
☐ 8e et 9e	☐ 8e et 9e	☐ 10e et 11e	☐ Cours préparatoires aux études secondaires.
☐ 10e année	☐ 10e	☐ 12e année spéc.	☐ Cours de l'Ecole Universelle de Paris.
☐ 11e année	☐ 11e	☐ 12e année rég.	

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

MARDI, LE 11 OCTOBRE 1966

La demande pour les oeufs fut stable et les approvisionnements adéquats. Cependant chez quelques grossistes, le stock d'oeufs A-Petits est insuffisant. Les expéditions d'oeufs en provenance des Etats-Unis et des provinces de l'Ouest étaient peu volumineuses. Une importante expédition d'oeufs de catégorie B d'Afrique du Sud fut déchargée à Montréal et acheminée vers un poste enregistré de décoquillage d'oeufs en Ontario.

La vente des dindes fut bonne et la demande de dindons à griller fut très bonne à l'occasion de la fête de l'Action de Grâce. Des prix au consommateur furent très attrayants.

Les poulets à griller et les gros poulets se sont assez bien écoulés tandis que le marché de la poule est demeuré peu animé. Les approvisionnements de volailles de toutes sortes furent adéquats.

Volailles éviscérées

Prix de gros au détail
POULETS
(6 livres et plus)

A.....	49c.-51c.
(5 et moins de 6 livres)	
A.....	48c.-50c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	43c.-45c.
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
(moins de 4 livres)	
A.....	35c.-36 1/2c.
POULES (6 livres et plus)	
A.....	42c.-44c.
(5 et moins de 6 livres)	
A.....	40c.-43c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	39c.-41c.
(moins de 4 livres)	
A.....	31c.-32c.
DINDONS	
Jeunes dindons:	
Moins de 10 lb.....	38c.-39c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal
POULETS

7 livres et plus.....	27 1/2c.
6 livres et moins de 7 livres.....	24c.
5 livres et moins de 6 livres.....	22 1/2c.
Poulets à griller et à frire Moins de 5 livres.....	21 1/2c.
POULES	
7 livres et plus.....	23c.
6 lb et moins de 7.....	21c.
5 lb et moins de 6.....	17c.
Moins de 5 lb.....	12c.-13c.
DINDONS	
Jeunes dindons:	
Moins de 12 lb.....	25c.
12 lb et moins de 20 lb.....	27c.
20 lb et plus.....	25 1/2c.

Pommes de terre

Mardi, le 11 octobre 1966, sur le marché de Montréal.

Québec lavées, le minot.....	1.50-1.75
Québec lavées, sacs 50 lb.....	0.90-1.00
I. P.-E. 75 lb.....	2.10
Idaho sucrées le minot.....	5.00-5.50

Oeufs

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-gros.....	69.3c.
A-Gros.....	67c.
A-Moyens.....	63.8c.
A-Petits.....	46.8c.
Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)	
Extra-Gros.....	79c.-83c.
A-Gros.....	77c.-79c.
A-Moyens.....	71c.-75c.
A-Petits.....	55c.-57c.

Beurre, lait en poudre, fromage

SEMAINE SE TERMINANT LE 8 OCTOBRE 1966
Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, No 1 pasteurisé, admissible 92, 58c., 93, 59c. f.a.b. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv., Canada 1ère cat., sacs, 18 c. à 19c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs 15 1/4 c. à 16 1/2c. Aliments du bétail, sacs, 12 1/2c. à 13 3/4c.
Poudre de lait de beurre, bétail 12c. à 12 1/2c.
Poudre de petit lait 04c. à 04 1/2c.
Caséine 30 mailles..... 43c.
Lait évaporé, caisse 48/16..7.35
Crème douce, la lb.....93c.
matière grasse (en bidon).....93c.
Du 24 septembre au 4 octobre inclusivement, le fromage blanc du Québec se vendait 42 1/2c., coloré 42 3/4c. (lait cru).

Fruits et légumes

LE 11 OCTOBRE 1966

Les prix donnés plus bas sont pour la Catégorie No 1.

POMMES: de fantaisie, Wealthy 2.00, Wolf River 2.25, Fameuses 2.00, Pommettes 3.00 - 3.25, McIntosh 2.75 - 3.25, Russet 4.50 - 4.75, Baxter & Cortland 2.25, la boîte à verger.
AUBERGINES: 2.00-4.00 le boisseau suivant la grosseur.
BETTERAVES: 50c.-60c. la dz de paquets. 1.25-1.50 le sac de 50 lb, petites 2.00.
BROCOLI: 3.00-3.50 la doz.
CAROTTES: 50c.-60c. la doz de paquets. 1.00 - 1.25 le sac de 50 lb.
CELERI: 2.50-3.50 le cageot de 24.
CITROUILLES: 2.00-3.00 la doz
CHOUX: verts 1.25 - 1.75, rouges ou Savoie 2.00 / 16.
CHOUX DE BRUXELLES: 3.00 3.75 / 16 pintes.
CHOUX-FLEURS: 2.50 - 3.00 la doz.
COURGES: Marrow 1.00 - 1.25, Hubbard 3.00, Pepper 2.00 doz.
EPINARDS: 1.25 - 1.50 le boisseau, 2.00 - 2.50 / 12 cellos de 10 oz.
LAITUE: Boston ou Romaine 1.50 - 1.75 / 24, Iceberg 1.00 - 2.00 / 18 suivant la grosseur.
NAVETS: en sacs de 50 lb, 2.00 - 2.25, en boisseau 2.25-2.50.
OIGNONS: échalotes ou gros oignons 0.50c.-0.60 la doz de paquets, en sacs de 50 lb ou jaunes 2.50, rouges 3.00 en sacs de 10 lb, jaunes 0.40, rouges 0.45.
PANAI: 3.50-4.50 le boisseau, 2.00 / 12 cellos de 24 oz.
PERSIL: 75c. la doz de paquets.
PIMENT: Vert doux 2.00 la boîte, 4.00 le boisseau.
POREAUX: 75c. la doz.
RADIS: 50c.-60c. la doz de paquets, 2.00 / 30 cellos de 8 oz.
TOMATES: rouges 1.75 - 2.00, roses 2.50 - 3.00 la boîte, vertes 0.90 / 11 pintes ou 1.00 le boisseau.



ANIMAUX VIVANTS

A cause de la "Fête de l'Action de Grâce", lundi, il nous a été impossible au moment d'aller sous presse, d'obtenir les commentaires relatifs aux marchés.

(La Rédaction)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, surveillant régional, 400 Carré Youville, Chambre 701, Montréal - Tél. 879-5669

Vu la situation actuelle du beurre

Des importations sont certaines

Il faudra à peu près certainement importer du beurre si, au cours des prochains mois, on veut en maintenir le prix de gros à son niveau actuel. On sait que ce niveau est présentement de 61 cents la livre, après la hausse de 2 cents survenue il y a une quinzaine de jours. Voilà bien une opinion, qui, de plus en plus, semble prendre forme dans les milieux officiels.

La nécessité des importations serait déjà admise. Les questions qu'on se pose maintenant seraient les suivantes:

- Quand se feront ces importations?
- D'où viendront les quantités achetées?
- Combien de millions de livres ira-t-on chercher ailleurs?

Présentement, il ne serait possible de répondre avec certitude qu'à la première question. Toujours selon les milieux officiels, il importe de prendre immédiatement les mesures voulues pour procéder aux importations et, de fait, on prendrait ces mesures dès ces semaines-ci... Cela afin de prévenir toute spéculation possible, demain ou après-demain, sur le marché du beurre.

De quel pays le Canada déciderait-il d'importer du beurre? Voilà un secret jusqu'ici bien gardé et cela se comprend. Des rumeurs ont circulé ces derniers temps à l'effet que notre pays s'était enquis de possibilités d'importation dans les milieux commerciaux français et néo-zélandais. Toutefois, des porte-parole du gouvernement fédéral ont nié les rumeurs voulant que le Canada ait placé des commandes de 4,000 tonnes de beurre de la Nouvelle-Zélande et de 6,000 tonnes de la France. Parmi les autres pays susceptibles de nous approvisionner en beurre, signalons le Danemark et la Hollande, sans parler de l'Australie.

VOLUME DES ACHATS

A cet égard, on ne peut guère se fier aux antécédents puisque, depuis un quart de siècle, il nous est arrivé peu souvent d'avoir à importer du beurre. Depuis le

deuxième conflit mondial, nous en avons importé à deux reprises: 19 millions de livres en 1947 - 48 et 22 millions de livres en 1951 - 52. Sauf erreur, nos achats en ces deux occasions auraient été faits surtout au Danemark et en Hollande.

Quel volume nous faudrait-il importer? A cette dernière question les milieux officiels n'ont pas non plus fourni de réponse. Cependant, à la lumière de la situation actuelle, on peut se faire une idée approximative de nos besoins.

Il est probable que notre déficit production-consommation sera cette année de 20 à 25 millions de livres -- peut-être davantage. Si donc nous voulons conserver nos réserves à leur niveau actuel, qui est loin d'être exorbitant, il nous faudra acheter des quantités correspondantes à notre déficit -- 20 à 25 millions de livres.

MAÎTRISE DES PRIX

L'an dernier, nous disposions de stocks qui correspondaient d'assez près aux besoins de notre consommation intérieure, compte tenu de notre déficit de production. Or, cette année, nos stocks sont inférieurs de 22 millions de livres à ceux de l'an dernier alors que notre production s'annonce à peu près égale, sinon inférieure. Reste à savoir quel sera le niveau de notre consommation. L'an dernier, elle avait atteint un peu moins de 1 million de livres par jour.

Pour l'instant, nous traversons encore la période de grande production. On s'attend que les stocks atteignent leur niveau le plus bas en février prochain. Si le gouvernement veut détenir suffisamment de stocks pour conserver alors la maîtrise des prix du marché, il lui faudra donc importer d'ici là des quantités assez substantielles de beurre. Bien avant le 1er avril 1967, c'est certain.

Quel est le volume minimum de stocks nécessaire pour que le gouvernement puisse garder la maîtrise du marché? Environ 25 millions de livres.

PORCS ABATTUS



Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
--	-----------------------------	-----------------	-------------------

A- Prix de base.....	
B-.....	
C-.....	
D-.....	
Légers.....	(A cause de la "Fête de l'Action de Grâce" lundi, impossible d'avoir ces prix au moment d'aller sous presse.)
Lourds.....	
Extra-Lourds.....	
Semi-castrats.....	
Truies.....	

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(Semaine finissant le 7 octobre 1966)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$34.99	\$34.39	\$33.74	\$34.06	\$33.85	\$34.30

(Coutoiserie de l'Office des Producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 3, 4 et 5 octobre 1966

MARCHÉ DE L'OUEST

Les prix des porcs étaient \$1.00 plus élevés que la semaine précédente. Ceux des truies \$3.50 plus élevés.

Catégorie A	103 à \$33.50
Truies	\$22.50

MARCHÉ DE L'EST

Les prix des porcs étaient 50c. plus élevés que la semaine précédente. Ceux des truies \$1.50 plus élevés.

Catégorie A	121 à \$33.00 49 à \$34.00
Truies	55 à \$33.00 plus .85c. ch. \$20.50
et quelques-unes plus 85c.	

NOUVELLES



OEUFS: prix un peu meilleurs

Marché encore un peu plus ferme des premières catégories d'oeufs la semaine dernière. Les prix au producteur sont demeurés égaux ou légèrement supérieurs --3 cents la douzaine-- à ceux de la semaine antérieure aux grands marchés de l'Est. Un certain fléchissement de 2 - 5 c. à quelques endroits de l'Ouest. Peu de changement aux cours des catégories inférieures.

Prix des A gros en cartons, du grossiste au détaillant, en fermeture: une certaine avance à 67 c. à Montréal ainsi qu'à Toronto à 66.3 c. Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois: A extra-gros, inchangé à 59 c.; A gros, 57 c. ou 1 c. de plus; A moyens, inchangé à 53 c.; A petits, 1 c. de plus à 36 c.; mêmes prix des B et des C à 28 et 25 c. respectivement.

En Ontario, demande rien que passable; à certains endroits, accumulations de A moyens; ailleurs, insuffisance d'autres catégories A, complétées par des arrivages du Manitoba. Les catégories inférieures seulement sont allées au décaillage. A Montréal, demande active, offre suffisante aux besoins et modifications très modérées des prix.

Provinces atlantiques: prix stables ou plus fermes pour catégories supérieures; à quelques endroits les stocks de A gros et moyens pouvaient à peine répondre à une demande active.

VOLAILLE: quelques changements

Dans l'ensemble, prix soutenus aux grands marchés pour les principales classes et catégories de volaille. Au rapport officiel on signale les changements qui suivent:

Volaille vivante: prix fermes des poulets de toutes pesanteurs, sauf à Winnipeg où ceux de moins de 5 livres accusaient un recul

de 1/2 c. la livre. Les prix des poules ont aussi fléchi à plusieurs endroits. Chez les dindons, gains de 1/4 à 1/2 c. la livre des jeunes pesant jusqu'à 20 livres; ailleurs, par contre, fléchissement de 1/2 c. de ceux de 20 livres et davantage. Le marché des poules continue de manifester une certaine faiblesse.

Volaille abattue: aucun changement à signaler.

PORCS: 50¢ à \$1 de plus à Montréal

Le ton du marché des porcs indiquait une certaine amélioration la semaine dernière presque partout au pays.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, une certaine hausse au début, perdue par la suite de sorte que les prix sont demeurés à peu près les mêmes à \$33.35 - \$35.50 en fermeture; Montréal, gains variant de 50 c. à \$1 les 100 livres à \$33 - \$34; Winnipeg, \$1.10 de plus en fermeture à \$32.60 - \$33.85; Calgary et Lethbridge étaient aussi en hausse à \$32. - \$32.30; Edmonton, à peu près stable à \$32.; de même Saskatoon à \$32.30 - \$32.70.

VEAUX: \$1 de plus à Montréal

Prix généralement et fermes des veaux presque partout la semaine dernière. Les Bons et De chaux ont continué de coter \$30 - \$39 à Toronto, mais de nombreux arrivages de sujets de qualité médiocre ont fait baisser les prix par la suite. Montréal, prix stables ou supérieurs de \$1 les 100 livres pour les

veaux de belle qualité. Winnipeg était ferme à \$32 - \$38. A Edmonton, les bons veaux, type de boucherie, ont perdu \$1 à \$21 - \$23.

AGNEAUX: demande active

En dépit d'arrivages plus abondants, le marché des agneaux et moutons a été l'objet d'une demande passablement bonne la semaine dernière. A Toronto les bons agneaux ont commencé la semaine en meilleure posture, mais ont clôturé en position stable à \$21 - \$25; à Winnipeg, gain de \$1 au début, perdu ensuite à \$20 - \$21; Edmonton est resté stationnaire à \$18.50 - \$19.

Prix moyen pondéré des agneaux admissibles au prix de soutien du 1er avril au 24 septembre 1966: \$25.12 les 100 livres contre \$23.59 l'an dernier, même période.

BOVINS: prix à la baisse

Les arrivages de bovins se continuent abondants; le marché est irrégulier et dans la demande et dans les prix. Les vaches ont subi les baisses les plus marquées.

Tableau d'ensemble des prix: bouillons et génisses, de stables à inférieurs de 50 c. les 100 livres, avec une certaine reprise en fermeture; stocks abondants de vaches vendues sous pression avec pertes variant de 50 c. à \$3; à Montréal, les bonnes vaches ont baissé de 50 c. à \$1 ou \$18.50 - \$20.50.

Bovins d'engrais ou de remplacement: transactions irrégulières; le petit nombre de sujets de bonne qualité se vendait bien tandis que les catégories inférieures étaient difficiles à écouler, même avec baisses de prix.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 6,713 têtes.

ARRIVAGES: porcs de l'Ouest

Les expéditions de porcs sur les marchés de l'Ouest tend à

augmenter considérablement depuis quelques semaines. Elles ont fait beaucoup plus que rattraper le retard qu'elles avaient il n'y a pas si longtemps sur les expéditions en provenance de l'Est. Ainsi, durant la semaine terminée le 1er octobre, les ventes de porcs de l'Ouest dépassaient de 21.3% celles de la semaine correspondante de l'année dernière; dans l'Est, l'augmentation sur l'an dernier n'était que de 4.3%.

VENTES: du lait nature

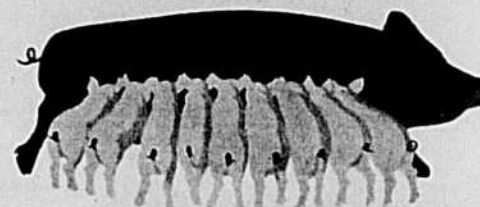
Les ventes de lait nature durant les huit mois janvier-août de

cette année se chiffrent par près de 889 millions de pintes, soit une augmentation de 1% sur la même période de l'an dernier. Non inclus dans cette quantité: le lait écrémé, le lait de beurre et le lait chocolaté.

PRODUCTION: totale de lait

La production globale de lait au Canada durant les huit premiers mois de l'année en cours est de 12,549 millions de livres, c'est-à-dire 1.4% de moins que durant la période correspondante de 1965. Même les mois de juillet et d'août accusent une certaine diminution par rapport aux mêmes mois de l'année dernière.

AGIT VITE en cas de diarrhée-



nf-180*

LE ORIGINAL EN SUSPENSION NORAID

saue les porcelets

Quand les porcelets sont atteints de diarrhée bactérienne, le NF-180 EN SUSPENSION enraye la diarrhée dans les 24 heures dans la plupart des cas.

Le NF-180 est un Nitrofurane Norwich authentique, différent des sulfamides et des antibiotiques ordinaires. Il enraye les bactéries qui causent la diarrhée; les organismes n'acquièrent pas de résistance à ce produit. 36¢... voilà tout ce que vous coûte la préservation d'un porcelet avec le NF-180... montant minime pour la sauvegarde de votre placement et du profit que vous faites sur chaque porc vendu pour l'abattage!

L'AMÉLIORATION SE MANIFESTE AUTOTÔT. Dès le premier jour, vous remarquerez un changement pour le mieux--le porc retrouve appétit et vigueur. Continuez à administrer la dose indiquée pendant deux jours pour faire cesser complètement l'infection. En vente dans les magasins de moulées et dans les pharmacies.

La marque de fabrique NORAID constitue votre assurance d'un véritable Nitrofurane Norwich--les seuls Nitrofuranes fabriqués au Canada pour les Canadiens et mis à l'essai dans les conditions des fermes canadiennes. Demandez ces produits Noraid entre tant d'autres: ONGUENTS PEN-12 et NF2 contre la mammité, BIFURAN "A" contre la diarrhée des veaux, NF2 SOLUBLE et NF-180 A VAPORISER pour volailles, MÉLANGE NF-180 pour porcs.

* MARQUE DÉPOSÉE DE LA
NORWICH PHARMACAL COMPANY, LTD.
PARIS, CANADA

LES ENGRAIS CHIMIQUES C'EST BIEN...

LES ENGRAIS CHIMIQUES SHUR-GAIN C'EST MIEUX!

Les résultats obtenus par M. Léonard Côté, de Ste-Brigitte-des-Saults, comté de Nicolet, démontrent la supériorité des engrais chimiques Shur-Gain. La ferme de M. Côté compte 20 arpents de foin. Au printemps 1966, il a répandu de l'engrais chimiques 10-10-10 à raison de 350 lb par arpent. Il a obtenu un rendement de 4.5 tonnes de foin à l'arpent, en une seule coupe.

Adaptés au climat canadien, les engrais chimiques SHUR-GAIN ont fait leurs preuves. Il y en a pour tous les types de sol, y compris le vôtre.

Voyez sans tarder votre agent local SHUR-GAIN

Les engrais chimiques SHUR-GAIN libèrent au maximum les éléments fertilisants.



engrais chimiques



Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive
provoque la rétraction des hémorroïdes et la
cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.